L'organisation des Franco-Canadiens sur le terrain national est essentielle dans cette partie du pays, pour la sauvegarde de la langue et le soutien moral de la foi parmi les nôtres.

Mgr PRUD'HOMME.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Nous ne voulons pas porter ombrage aux autres nationalités; nous voulons nous unir pour nous protéger. Mettons de côté toute susceptibilité, ne formons qu'un coeur et qu'une âme pour que toutes nos délibérations ne fassent qu'un faisceau d'idées.

Mgr CHARLEBOIS.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année | PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 21 février, 1923 | No. 51

LA HUITIEME CONVENTION DE L'A. C. F. C. A PRINCE-ALBERT

Soyons d'abord un fait

Le huitième Congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan et la troisième Convention de l'Association des Commissaires d'école viennent de s'ouvrir sous les plus heureux auspices. Les bénédictions et les encouragements dont ils ont été l'objet de la part de nos vénérés archevêque et évêque, la présence au milieu de nous de visiteurs distingués des provinces voisines, un nombreux concours de délégués venus de toutes nos paroisses franco-catholiques, tout nous autorise à croire fermement que nos travaux répondront à l'attente générale et seront vraiment féconds.

"Mes amis, disait Montalembert aux catholiques de son temps qu'il voulait inciter à l'action, mes amis, soyons d'abord un fait."

Ce mot reçoit aujourd'hui une lumineuse application. Etre un fait, c'est-à-dire exister comme groupe autrement que par le nom et le nombre, avoir une âme commune qui insuffle une vie ordonnée et agissante, constituer une force avec laquelle on est obligé de compter, n'est-ce pas précisément ce que nous voulons être et ce que notre Congrès prouve que nous sommes déjà en voie de devenir?

Pour les nations comme pour les individus, il n'y a qu'une manière de s'imposer et de se faire respecter: c'est de rester soi-même, d'agir toujours avec fierté et courage.

Cela est vrai surtout des minorités comme la nôtre. Au-dessus des divergences politiques, des rivalités personnelles, tous les esprits doivent s'unir dans un même sentiment de solidarité nationale, dans une même compréhension de nos besoins et de nos devoirs patriotiques.

Cette solidarité, elle existe déjà chez nous, mais elle a besoin de s'affermir et d'éclater aux yeux de tous.

A quoi servent les Congrès? demandent parfois certains esprits sceptiques. Faut-il y voir autre chose que fêtes d'éloquence et beaux mouvements d'enthousiasme sans lendemain?

Nos Congrès français dans l'Ouest poursuivent l'oeuvre vitale de l'organisation sur le terrain religieux et national; ils sont en même temps une affirmation de notre existence.

Ce ne peut être en vain que des centaines de personnes mues par le même idéal, représentant quarante mille compatriotes disséminés à travers la province, se réunissent sous la direction de leurs évêques et de leurs chefs civils pour prier ensemble, se retremper dans l'esprit de la race, réveiller et fortifier leurs énergies. A ce contact des esprits et des coeurs, les problèmes s'éclaircissent et les solutions se dessinent; une vive et profonde impression stimule les volontés: il faut qu'on sache que nous existons, que nous entendons vivre notre vie, que nous saurons défendre nos libertés.

Les résultats d'une Convention comme celle-ci, toutefois, il faut les voir moins dans les trois journées qui en sont la manifestation extérieure que dans l'état d'esprit qu'elle crée, l'intérêt qu'elle provoque, la préparation qu'elle exige. Le Congrès de Prince-Albert aura été particulièrement heureux sous ce rapport. Nous sommes en mesure d'affirmer que dans nos centres franco-canadiens du Nord en particulier, il a été le signal d'un réveil marqué du sentiment patriotique et de l'instinct de préservation nationale.

Mais le Congrès ne portera pas tous les fruits qu'on en attend s'il ne se prolonge par un travail intérieur et personnel qui développe en chacun de nous, selon le mot de Georges Fonsegrive, "cette énergie mystérieuse qui oppose une barrière invincible à toutes les forces brutales." Le même écrivain ajoute: "C'est à alimenter ces forces secrètes, à raviver ces énergies latentes qu'il faut travailler. Raffermissez les âmes, éclairez les esprits... Cultivez une à une les volontés. Travail caché, labeur que les hommes ne voient pas, seul labeur fécond."

Ce programme, c'est celui-là même que notre Association propose aux Franco-Canadiens; cette action intérieure, non moins nécessaire que l'organisation même de nos forces, c'est l'idéal que s'efforcent d'atteindre les cercles locaux de l'A. C. F. C. Pour donner à ceux-ci une vigoureuse impulsion, il suffit de quelques âmes d'apôtres dans chacune de nos paroisses. Ce ne sont pas les hommes de conviction et de bonne volonté qui font défaut parmi nous, mais il leur manque trop souvent cette indomptable persévérance qui triomphe de tous les obstacles et survit à tous les échecs. L'organisation nationale est un travail aux formes multiples, jamais achevé, toujours susceptible d'améliorations nouvelles, qui menace de s'effriter dès qu'on le néglige. Il demande des ouvriers énergiques, tenaces, désintéressés.

Mais si dévoués soient-ils, ces ouvriers de la bonne cause ne peuvent suffire à toutes les tâches. Le journal est là pour compléter et intensifier leur action. Là où les paroles n'éveilleraient souvent qu'un écho passager, il vient, lui, chaque semaine, avec une régularité automatique, rappeler les idées directives, les faisant pénétrer imperceptiblement mais sûrement dans les esprits. Là où l'isolement des nôtres au milieu de groupes d'autres nationalités semblerait devoir en faire des forces perdues, le journal constitue le lien qui les maintient dans l'unité de la grande famille franco-canadienne.

Après avoir développé et fortifié en chacun de nous cette énergie mystérieuse et invincible, gage de notre survivance, c'est encore lui, le journal, qui monte la garde autour de nos droits, qui veille sur nos écoles, qui organisera, s'il le faut, la résistance aux "forces brutales." Car pour que, demain comme aujourd'hui, nous ne cessions pas d'"être un fait," il faut que nos écoles vivent, il faut que nos enfants gardent leur âme catholique et française.

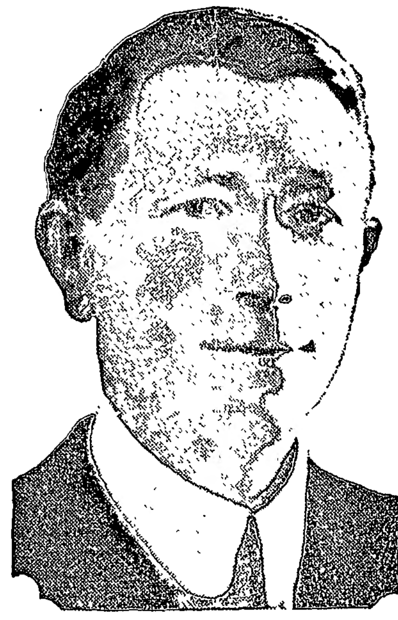
Des journées comme celles-ci, en projetant une vive lumière sur nos besoins et en exaltant chez nous le sentiment du devoir patriotique, devraient aider puissamment à révéler des réserves qui s'ignorent, à faire surgir de la foule l'élite qui se ralliera au triple mot d'ordre: l'Association, le journal, l'école.

Que tous ceux qui ont gardé un coeur vibrant et généreux n'aient donc pas peur de descendre en eux-mêmes pour y entendre l'appel secret qui fera d'eux des militants, des apôtres, des chefs.

DONATIEN FREMONT,
Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C.



L'HONORABLE W. F. A. TURGEON
Juge de la Cour d'Appel,
Vice-président d'honneur du
Congrès de Prince-Albert



L'HONORABLE J. M. UHRICH
Secrétaire Provincial,
Vice-président d'honneur du
Congrès de Prince-Albert



M. EMILE GRAVEL
Président général de l'Association
Catholique Franco-Canadienne
de la Saskatchewan



S. G. MGR OVIDE CHARLEBOIS, O.M.I.
Vicaire apostolique du Keewatin,
qui assiste au Congrès



S. G. MGR J.-H. PRUD'HOMME
Evêque de Prince-Albert et Saskatoon
Président d'honneur du Congrès

Nos amis absents

En ces jours de ralliement patriotique, les Franco-Canadiens ne manqueront pas d'accorder un souvenir tout particulier aux bons ouvriers de notre cause que la maladie retient loin de nous: le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., aumônier général de l'A. C. F. C., directeur du **Patriote de l'Ouest**, qui a été de tout temps l'âme dirigeante de ces deux oeuvres; M. Emile Gravel, notre président général, qui présida avec sa maîtrise bien connue la dernière Convention de l'A. C. F. C. et les deux précédentes Conventions des Commissaires.

Nous n'aurions garde d'oublier aussi M. l'abbé P. E. Myre, l'un de nos plus vaillants patriotes, dont le dévouement et la générosité pour toutes nos entreprises nationales ne se sont jamais démentis.

Le role des Cercles

Nous sommes une force dans l'Ouest et nous n'en avons pour ainsi dire pas conscience parce que nos groupes manquent de cohésion. Ils sont isolés les uns des autres, et cet isolement nous donne à nous-mêmes une impression de faiblesse qui se traduit trop souvent par ce cri de découragement: "A quoi bon?"

C'est cette confiance en nous, en notre force — condition indispensable de tous les succès — que nous obtiendrons par la création ou le développement de nos cercles, dont chacun ne sera qu'un maillon de la chaine qui devra relier les uns aux autres tous nos groupes, toutes nos paroisses.

Notre impression d'isolement disparaitra parce que nous saurons que nous sommes en communion d'idées avec tous ceux de notre race et que les mouvements que nous exécutons sont répétés presque à la même heure à travers tous les centres français de la province. Nous prendrons conscience de notre force parce que nous saurons que nous faisons partie d'une armée bien disciplinée, bien aguerrie, héritière d'autres armées qui ont tenu et ont fait triompher leur cause dans des temps plus difficiles et plus tourmentés que le nôtre.

Et nos réunions mensuelles, d'où les distractions agréables et saines ne devront pas être bannies, seront aussi et surtout des distributrices de patriotisme. Ceux qui ont au coeur l'ardent amour de la race, et que l'on retrouve à la tête de tous les bons mouvements, y feront partager leur foi, leur enthousiasme par les plus tièdes qui ne sont ainsi la plupart du temps que faute d'entendre plus souvent discuter devant eux ces questions de patriotisme et de luttes pour la survivance.

Nos cercles ont une tâche magnifique à remplir. Ils peuvent s'élever au même niveau que les héros de la race française de tous les temps.

RAYMOND DENIS,
Vice-Président de l'A. C. F. C.



S. G. MGR O.-E. MATHIEU
Archevêque de Régina,
Président d'honneur du Congrès.

Le nord de la province, spécialement, a besoin d'hommes avec peu de capital qui défricheront la terre et mettront en culture la riche argile noire. Il n'y a pas d'hommes mieux qualifiés à cet effet que le Canadien français.

(Annonce du Gouvernement de la Saskatchewan publiée dans ce numéro).

Quelques mots d'ordre

PARLONS MIEUX

Parlons mieux. Notre langage à tous est inférieur à ce qu'il devrait être. Un léger effort et un souci constant de notre dignité personnelle nous feraient éviter les négligences, les impropriétés de termes ,voire les grossièretés qui le déparent. Nous nous récrions bien haut quand on nous lance à la face notre "patois." Et pourtant, la prononciation et le vocabulaire étranges de quelques-uns d'entre nous ne justifieraient-ils pas en partie ce reproche?

Bien parler le français partout et toujours, c'est encore le grand, peut-être l'unique moyen de servir sa cause au pays. "Souvent, a dit M. Athanase David, nous cherchons le meilleur moyen, la façon la plus habile de défendre la langue française. La plus belle défense que je connaisse, c'est de la bien parler.". Parlons mieux.

* * *

LA LANGUE MATERNELLE D'ABORD

Ce qu'il importe par-dessus tout, c'est que l'enfant se développe normalement et soit muni d'une solide formation première. Or celle-ci ne peut s'acquérir que par l'étude de la langue maternelle, laquelle doit être la langue exclusive au début, si l'on ne veut pas exposer les jeunes intelligences à d'inévitables confusions d'orthographe et de syntaxe. Il sera toujours assez tôt pour aborder une nouvelle langue, que l'élève s'assimilera avec d'autant plus de facilité qu'il sera plus familiarisé avec la gymnastique grammaticale.

Et puis, l'anglicisme sous toutes ses formes ne constitue-t-il pas chez nous un péril assez sérieux pour qu'il vaille la peine de prendre tous les moyens de nous en prémunir? Or, une bonne connaissance initiale du français, jointe à une attention de tous les jours, est encore l'unique préservatif connu. Si tant de nos compatriotes, même parmi la classe instruite, parlent et écrivent un français suspect, ignorent jusqu'au vocabulaire technique de leur profession et trahissent à chaque instant dans leur langage un déplorable tour de pensée anglais, c'est que la formation première indispensable dans la langue maternelle leur a fait défaut.

* * *

ECRIVONS MIEUX

Comment écrivent leur langue la plupart de nos hommes supposés instruits? Combien dont l'écriture et... l'orthographe rappellent à s'y méprendre le jeune écolier inexpérimenté? Semblable négligence est plus coupable qu'on se l'imagine. L'excuse toujours prête du milieu dans lequel on vit, de la nécessité où l'on se trouve de faire la plus grosse partie de sa correspondance en anglais, ne peut laver entièrement la faute. N'oublions pas d'ailleurs qu'un homme incapable d'écrire correctement sa propre langue ne saurait prétendre à la distinction. Faisons donc un effort et secouons cette déplorable apathie. Ecrivons mieux.

* * *

LA CHANSON FRANÇAISE

La chanson est une arme puissante pour le bien comme pour le mal, un magnifique instrument au service du maintien des traditions d'un peuple — et nous sommes malheureusement en train de l'oublier. Nos jeunes gens et nos jeunes filles ne savent plus les naïves romances et les couplets patriotiques que leurs ancêtres se transmettaient de père en fils. Par contre, nous les entendons quotidiennement fredonner des inepties de cafés-concerts qui outragent le bon goût et le respect dû à notre langue. Il y a péril grave de ce côté et l'on ne saurait trop tôt crier l'alarme.

* * *

LES ENSEIGNES BILINGUES

Dans tous nos centres franco-canadiens, il y a place pour le français, à côté de l'anglais, aux enseignes de magasins et des bureaux d'affaires. Quelle inconséquence, quelle dérision de voir une population à moitié ou aux trois quarts française arborer une toilette exclusivement anglaise!

Les enseignes françaises ont une valeur éducatrice de premier ordre, et, à ce titre, c'est une faute impardonnable de ne pas les utiliser. Elles ont pour les autres races qui nous entourent et les étrangers qui nous visitent une signification très claire. Elles attestent d'une façon indiscutable que nous existons comme Canadiens français, dans telle localité, dans telle région, et que notre langue y est en honneur.

Douze années de vie catholique et francaise dans la Saskatchewan

LA première tentative de groupement des Canadiens français de la Saskatchewan *sur le* terrain religieux et national remonte à l'année 1910.

A l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Bérubé, curé de Vonda, avait *pris l'initiative* de convoquer dans sa paroisse un congrès général des Franco-



M. RAYMOND DENIS,
1er Vice-président de l'A. C. F. C., qui préside les séances du Congrès

catholiques de la province. Son appel avait été entendu d'un bon nombre de patriotes. Des personnages en vue avaient même tenu à venir encourager de leur présence ce beau *mouvement* et à *prendre* part aux délibérations. On y remarquait, entre autres: Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert: l'honorable Alphonse Turgeon, procureur général de la Saskatchewan; le sénateur Davis, de Prince-Albert; le juge Prendergast, de Régina; le juge MacGuire, *de Prince-Albert*.

Le congrès de Vonda jeta les bases d'une Association Saint-Jean-Baptiste *englobant toute la province*, dont le juge Prendergast fut élu président. L'une des motions adoptées par l'assemblée *recommandait* la fondation d'un journal catholique de langue française et indépendant en politique.

Pour diverses raisons, dont la principale était le manque d'un organe pour prolonger les effets de cette journée nationale et servir en même temps de trait-d'union entre les différents centres français, l'Association Saint-Jean-Baptiste n'exista que sur le papier et l'on n'en entendit plus parler.



MGR Z.-H. MAROIS, P.D.,
Vicaire général du diocèse de Régina,
Secrétaire général de l'A. C. F. C.

Nouveau projet d'organisation

Cependant la même idée était reprise un peu plus tard et, cette fois, dans des conditions beaucoup plus favorables qui faisaient tout de suite présager un succès.

Le 2 novembre 1911, le *Patriote de l'Ouest*, fondé l'année précédente, publiait un appel chaleureux en faveur de l'établissement dans notre province d'une succursale du "Parler Français". Il s'agissait d'assurer à *notre élément* une représentation officielle au grand Congrès de la Langue française qui devait avoir lieu à Québec au mois de juin suivant.

"Nous voudrions, disait cet appel, établir une association qui, tout en s'occupant activement de travaux *littéraires* et de linguistique, ait cependant des cadres assez larges pour grouper toutes les bonnes volontés, coordonner toutes les énergies pour le maintien intégral de notre belle langue française, sauvegarde de notre foi.

"...Ce que le premier Congrès de la Langue française se propose d'accomplir pour toute la race française en Amérique, nous voudrions que notre Comité régional, dans une sphère plus modeste, et sur un champ d'action plus limité encore que très vaste, puisse s'employer activement à le réaliser chez nous dans notre province.

"Il suffit, pour le moment, que vous nous manifestiez votre sentiment concernant ce sujet.

"Nous faisons donc appel à toutes les classes sociales, aux associations et organisations déjà établies, comme aux simples individus de toute profession, et nous espérons vivement que tous se feront un devoir de nous faire parvenir leur adhésion au plus tôt."

Le Comité organisateur au nom duquel était lancé cet appel de ralliement comprenait les membres suivants:

Présidents d'honneur: S. G. Mgr Albert Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert; S. G. Mgr O.-E. Mathieu, évêque de Régina; S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice, vicaire apostolique du Keewatin; l'honorable W. F. A. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan; l'honorable Benjamin Prince, sénateur.

Président actif: R. P. H. Lacoste, O.M.I., vicaire général du diocèse de Prince-Albert.

Secrétaire: R. P. A.-F. Auclair, O.M.I.

Comité:

1e. Tous les prêtres de langue française de la Saskatchewan.

2e. MM. Louis Schmidt, publiciste, Saint-Louis; Emile Richard, Richard; Dr N. H. Touchette, administrateur du *Patriote de l'Ouest*, Duck Lake; Alph. Gravel, avocat, Moose Jaw; J. E. Fortin, architecte, Régina; Dr Desrosiers, Saskatoon; Dr V. Bourgeault, Marcelin; Dr Thibodeau, Saint-Hippolyte; Dr Moreau, Vonda; H. A. Morin, marchand, Prince-Albert; Gédéon Poulin, ancien instituteur, Prince-Albert; A. H. de Trémaudan, Manor; Maurice Quennelle, notaire, Wauchope; J. M. Renaud, Saskatoon; M. Legault, instituteur, Saint-Hippolyte; Alph. Geib, docteur en droit, Delmas; Amédée Cléroux, agent de colonisation, Vonda; O. Saint-Denis, M. J. Dubois, F. Vernerey, G. Gervais, Duck Lake.



M. L'ABBE J.-H. BRODEUR,
Procureur du diocèse de Prince-Albert, qui a pris une part active à l'organisation du Congrès.

Les adhésions arrivèrent nombreuses; elles atteignirent le chiffre considérable de 1,571, représentant l'opinion de plus de quatre vingts centres différents de la Saskatchewan. Comme ces signatures étaient pour la plupart celles de chefs de familles, on peut dire qu'elles exprimaient la volonté de sept à huit mille personnes.

La convention de Duck Lake

Une grande convention fut convoquée à Duck Lake les 27 et 28 février 1912. Honorée de la présence de S. G. Mgr Mathieu, de S. G. Mgr Charlebois et de l'honorable Turgeon, suivie avec intérêt par une belle assistance de délégués venus des divers points de la province, elle remporta un magnifique succès.

M. l'abbé Maillard, aujourd'hui curé de Gravelbourg, pouvait écrire *l'année suivante*:

"Le Congrès de Duck Lake a été révélateur en ce sens que nous étions tous très *surpris* de *nous* y voir si nombreux, prêtres et laïques, venus des quatre coins de la province où s'était fait entendre l'appel vibrant du *Patriote*. "Il y a donc encore de vaillants défenseurs de la foi, de la nationalité, de la langue" nous disions-nous: et de *leur serrer la main en échangeant* avec eux des paroles sympathiques, de nous sentir près d'eux dans cette humble église d'une petite paroisse du grand Ouest, sous la direction de nos évêques, faisait passer chez nous le frisson d'espérance que connaissent les âmes isolées, à l'arrivée d'un secours."



M. JULES CASGRAIN,
Trésorier général de l'A. C. F. C., Secrétaire de l'Ecole Séparée de Prince-Albert.

L'assemblée nomma un comité de trois membres chargés de dresser le plan d'une organisation provinciale: M. Maurice Quennelle, de Wauchope, président; le R. P. H. Delmas, O.M.I., de Duck Lake, vice-président; M. l'abbé Ch. Maillard, de Wolseley, secrétaire.

Quelques mois plus tard, le R. P. Sauner, curé de Qu'Appelle, fut chargé de rédiger des règlements *adaptés à la mentalité et aux besoins* de notre population et l'on décida que la société nouvelle s'appellerait l'*Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan*. En mars 1913, les constitutions étaient définitivement approuvées.

Les congrès de l'A. C. F. C.

L'histoire de l'A. C. F. C., depuis lors, se retrace surtout par ses congrès dont le succès, toujours croissant, *a permis de mesurer d'étape en* étape, les progrès réalisés. Après la modeste mais fructueuse convention de Duck Lake en 1912, nous avons eu celles de Régina (1913), Prince - Albert (1914), Lebret (1915), Willow Bunch (1916), Prince-Albert (1918), Gravelbourg (1920). *Aux deux premières, qui* revêtirent un caractère plus solennel, nous eûmes l'insigne honneur d'avoir au milieu de nous le lieutenant-gouverneur de la province, un grand nombre d'évêques, des représentants officiels du Comité permanent de la Langue française, des *ministres et diverses autres personnalités* qui donnèrent un grand éclat aux séances. Pendant la guerre, il ne parut pas à propos de déployer aucune pompe extérieure, mais le travail pratique se poursuivit avec non moins d'efficacité.

Résultats précieux

Ces congrès périodiques, où se donnent rendez-vous des délégues des nombreux groupes franco-catholiques de la province sous le patronage de l'épiscopat, ont fait un *bien immense*. Ils ont atteint ce résultat qu'entrevoyait S. G. Mgr Langevin pour le grand Congrès de 1912 à Québec: ils ont développé chez nous "un sentiment profond de la solidarité qui doit nous unir tous, pour nous entendre, nous consulter, veiller sur nos intérêts communs et nous défendre au besoin." Grâce à eux, nous sommes parvenus à nous mieux connaître, à voir plus clair dans nos problèmes, à coordonner nos efforts vers un but déterminé.

Nous y avons gagné cet autre avantage précieux que nos Franco-Canadiens se sont peu à peu détachés de l'esprit de parti pour ne voir en toute chose que l'intérêt purement national. Sans vouloir jeter la pierre à personne, nous croyons pouvoir dire que notre province est probablement celle où notre race a eu le moins à souffrir des luttes de parti et du funeste esprit qu'elles engendrent. Nos adversaires eux-mêmes reconnaissent que nous *savons nous unir chaque fois que l'exigent* nos intérêts: c'est un témoignage que nous pouvons enregistrer avec quelque fierté. Sans être directement *menacés*, nous avons réussi à rallier nos forces éparses. Advenant une persécution ouverte, la cohésion s'accentuerait encore et nous serions, espérons-le, en mesure de lutter avantageusement.



LE REV. PERE L. I. ADAM,
Curé de Saint-Louis,
Vice-président de la Bonne Presse,
l'un des orateurs du Congrès

Propagande française

En dehors de l'action auprès de nos compatriotes en vue de les grouper solidement, nous nous sommes efforcés, surtout depuis 1917, d'éclairer la population anglo-saxonne qui nous entoure au moyen de tracts en langue anglaise. Nous avons consacré à cette oeuvre une partie notable de nos faibles ressources, moins cependant que nous eussions aimé pouvoir le faire. Sur ce terrain, il était difficile de compter sur des résultats immédiats; nous nous croyons néanmoins autorisés à en enregistrer quelques-uns. Il est incontestable que la majorité, dans la province, est plus sympathique aujourd'hui à l'élément français qu'elle ne l'était il y a sept ou huit ans. Nous avons traversé heureusement certaines crises qui auraient pu nous être fatales, comme elles l'ont été à nos frères d'autres provinces. Les amendements à la loi scolaire de décembre 1918, qui reconnaissent au français une place à part à côté de l'anglais, doivent être considérés, dans les circonstances spéciales où nous nous trouvions alors, comme une victoire qui nous assure la paix, pour un temps du moins, et nous permet de travailler tranquillement à préparer l'avenir.

La lutte scolaire

A ses débuts, notre Association fut presque tout entière absorbée par la lutte autour des écoles. On comprend qu'elle ne s'en est pas désintéressée par la suite; mais le problème scolaire, si important et si complexe, a amené la création de deux filiales de l'A. C. F. C.: l'Association Interprovinciale et l'Association des commissaires d'école franco-canadiens, qui demandent chacune une notice à part.

Depuis deux ans et demi — depuis le congrès de Gravelbourg — la vie française et catholique a été particulièrement active dans la province. On en aura une idée en lisant le rapport du Comité Exécutif qui sera présenté à la convention de Prince-Albert.

Avant de clore ces brèves notes sur le mouvement franco-canadien dans la Saskatchewan, nous tenons à rappeler que l'A. C. F. C. qui, depuis sa fondation, a toujours été considérée comme l'organisation nationale officielle des nôtres dans cette province, n'est cependant pas la seule à poursuivre la même oeuvre. Il existe en outre différentes sociétés Saint-Jean-Baptiste locales, la plupart plus anciennes que notre Association, qui font un excellent travail dans leurs localités respectives. Ce ne serait pas assez de dire qu'elles collaborent avec cette dernière dans la plus parfaite harmonie, quand on sait qu'à Gravelbourg et à Willow Bunch, par exemple, le cercle local de l'A. C. F. C. ne fait pratiquement qu'un avec la Saint-Jean-Baptiste.

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens

L'ASSOCIATION des Commissaires franco-canadiens est née à la suite de la trop fameuse convention de la *School Trustees' Association* tenue à Saskatoon en 1918. Devant la façon scandaleuse dont y furent traités les représentants de la minorité et les droits de la langue française, les districts scolaires franco-canadiens furent unanimes à demander la rupture avec une organisation qui avait manifesté un fanatisme aussi révoltant et la fondation d'une association à eux qui poursuivrait en paix l'étude de leurs propres problèmes scolaires.

Le 24 avril, un comité provisoire, ayant pour président M. Emile Gravel et pour secrétaire M. Raymond Denis, lançait un manifeste annonçant la fondation de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens.

"Notre Association, y lisait-on entre autres choses, a pour but de proclamer partout et bien haut, par le moyen de nos conventions annuelles, combien nous sommes résolus à maintenir ce pauvre petit cours primaire en français autorisé par la loi, et quelle lutte désespérée, sans réserve, nos adversaires auront à affronter le jour où ils tenteront de nous l'enlever.

'Elle aura aussi pour but, toujours par le moyen de nos conventions annuelles, de proclamer bien haut que si nous tenons à notre cours *primaire en français*, nous tenons aussi absolument à ce que nos enfants apprennent l'anglais — à *proclamer* également que ceux qui prétendent le contraire sont, sciemment ou non, des calomniateurs.

"Notre association aura aussi comme résultat, en nous groupant, en nous unissant, de nous permettre de porter la défense sur les points les plus menacés, de soutenir effectivement ceux de nos districts qui seront les plus engagés. Et s'il faut plus tard, comme ce fut le cas dans le Manitoba et dans l'Ontario, aller devant les tribunaux, nous aurons pour soutenir cette lutte, un appui efficace, résultant de la solidarité de tous nos districts."

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens jouit des mêmes privilèges que l'association rivale: elle est considérée comme le porte-parole officiel des Franco-Canadiens en matière d'éducation et chaque district scolaire est autorisé à envoyer à ses frais un délégué à sa convention annuelle.

* * *

La première convention des commissaires franco-canadiens eut lieu à Régina, en février 1919; elle remporta un succès marqué qu'enregistra la presse anglo-canadienne elle-même.

Notre journal écrivait au lendemain de cette convention:

"Le premier acte public de L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, dont la fondation remonte à quelques dix mois, affirme d'emblée l'existence déjà robuste de la plus jeune de nos organisations nationales. Il suffisait d'ailleurs de savoir à quelles mains elle avait été confiée pour ne pas douter de son avenir.

"Cet avenir, ceux qui ont assisté aux séances de la convention l'entrevoient plein de promesses. Les réalisations présentes en portent la garantie.

"Ce n'était pas mince besogne de réunir dans la capitale près de deux cent cinquante commissaires d'école représentant nos centres franco-canadiens épars à travers toute la province. Un tel résultat fait honneur à l'organisateur (M. Raymond Denis). Il atteste surtout le réveil opéré en ces derniers temps chez nos compatriotes et la part de plus en plus active qu'ils veulent prendre au développement de l'instruction publique."

Dans tous nos congrès antérieurs de l'A. C. F. C., nous devions consacrer une notable partie de notre temps à la discussion de nos problèmes scolaires. L'Association des commissaires nous décharge de ce soin. Nous avons tout à gagner dans cette division rationnelle du travail. Nos revendications scolaires, présentées par cette nouvelle organisation en quelque sorte professionnelle, ont plus de poids auprès des autorités. Avec l'Interprovinciale en charge du recrutement de notre personnel enseignant et l'Association des commissaires couvrant tout le reste du domaine scolaire, nos écoles sont en bonne garde. Et il reste à l'A.C.F.C. allégée d'une partie de son programme initial ample matière encore à exercer son activité sur le terrain national.

Le comité exécutif de l'Association des Commissaires est constitué comme suit:

Président, M. Emile Gravel, Gravelbourg.

1er vice-président, M. l'abbé J. Bois.

2e vice président, M. Jules Casgrain.

Secrétaire-trésorier, M. Raymond Denis.

Directeurs: MM. Louis Demay, Saint-Brieux; Siméon Ducharme, Saint-Victor: P. Lapointe, Willow Bunch; R. Rosy, Laflèche; J. A. Roy, Delmas; Arthur Viau, Marcelin.

---:*:---

René Bazin a écrit qu'on *"a trois ou quatre fois dans sa vie l'occasion d'être héroïque, et tous les jours celle de n'être pas lâche"*. Cette parole se vérifie dans notre lutte pour le français, où l'héroïsme a été le fait de nos ancêtres, et où la lâcheté est trop souvent le nôtre, au point qu'un voyageur a pu dire que "le pire ennemi du français ce n'est pas l'Anglais fanatique, mais le Canadien français lâcheur et lâche."

M. A. H. MORIN,
L'un des directeurs de la Bonne Presse

Congressistes !

Profitez de votre passage à Prince-Albert pour vous approvisionner de bons livres. En voici quelques-uns qui doivent être dans votre bibliothèque et que peut vous fournir le Secrétariat de l'A. C. F. C.:

L'APPEL DE LA RACE, roman, par Alonié de Lestres. Prix: $1.00.

PELERINS DE ROME, par Ernest Bilodeau. Prix: 0.80.

LES PARENTS, L'EGLISE ET L'ETAT DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ECOLE, par l'abbé J. Ad. Sabourin, D.D. Prix: 0.15.

EN FACE DE LA PERSECUTION SCOLAIRE AU MANITOBA, par le même. Prix: 0.20.

L'AMITIE FRANÇAISE D'AMERIQUE, par l'abbé Lionel Groulx. Prix: 0.10.

LA LANGUE GARDIENNE DE LA FOI, par Henri Bourassa. Prix: 0.25.

LES LANGUES ET LES NATIONALITES AU CANADA, par Un Sauvage. Prix: 0.25.

REFRAINS DE CHEZ NOUS, 1ère série. Prix: 0.10.

REFRAINS CANADIENS, 2ème série. Prix: 0.10.

Le Canada est notre patrie. Nous *n'en avons pas d'autre*. Jamais parole ne fut plus vraie que celle qui proclame les Canadiens français les plus Canadiens des Canadiens. D'autres peuvent vivre en ce pays, l'avoir choisi même pour leur patrie d'adoption, mais il leur reste une patrie ailleurs qu'ici, et ils savent le dire au moment opportun. Il n'en est pas ainsi de nous. Canadiens nous sommes et Canadiens nous devons être, sous peine de n'être rien du tout, car nous chercherions en vain une patrie en dehors du Canada.

Mgr Béliveau

LE PATRIOTE DE L'OUEST

LE PATRIOTE eut des débuts modestes. L'un de ses fondateurs, S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, se plaisait à les rappeler au premier congrès de l'A. C. F. C., à Duck Lake, en 1912.

"Il débuta, disait-il, par quelques colonnes françaises dans un pauvre journal anglais sans principes (The Chronicle). Il nous faisait plaisir déjà de voir poindre le français, mais c'était une anomalie d'avoir pour organe un journal de langue étrangère, aussi bien dévoué aux intérêts des francs-maçons et de nos ennemis qu'à ceux des catholiques. Cependant l'ennemi de tout bien était déjà jaloux. L'espace attribué au français devenait de plus en plus restreint, jusqu'au point de disparaître presque complètement. Et un jour S. G. Mgr Pascal annonça même qu'il devenait impossible de le faire vivre plus longtemps. Le journal français était mort. Et cependant une heure après il ressuscitait. Juste le temps d'une bénédiction du T. S. Sacrement et S. G. Mgr Pascal, à qui l'on démontrait par des chiffres la possibilité de l'entreprise, accordait de nouveau sa bénédiction.

"Le journal allait être alors organisé sur des bases nouvelles. Il serait complètement français. Son titre fut choisi.

"Et ce fut une joie unanime, non seulement dans l'Ouest mais dans tout le pays lorsque le **Patriote de l'Ouest** parut."

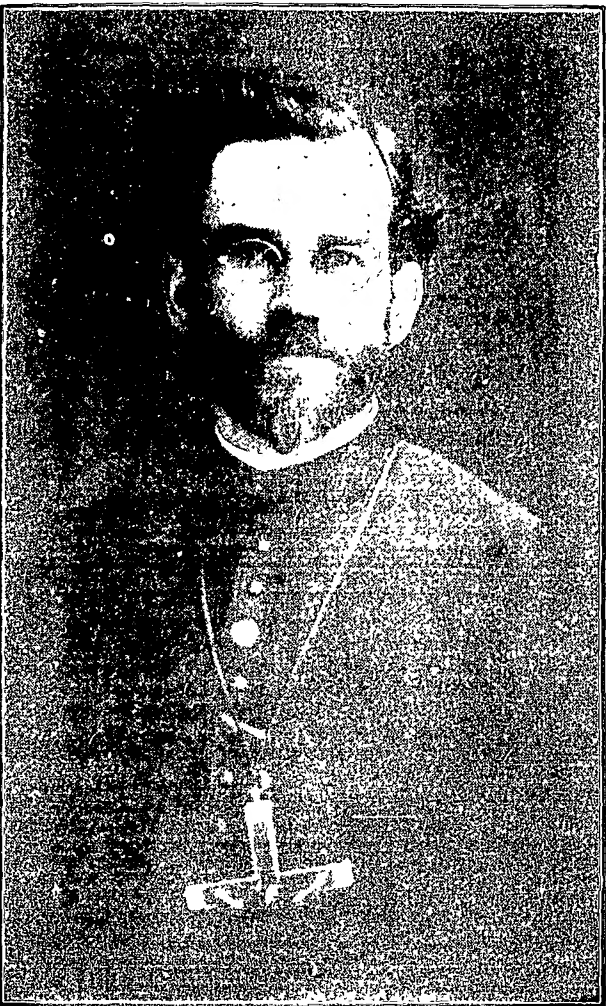
Le premier numéro porte la date du 24 août 1910.

Les bureaux et l'imprimerie étaient installés à l'Ecole Industrielle Saint-Michel, à Duck Lake.

Au bout de trois mois, le 15 novembre, un incendie terrible détruisait l'atelier et le matériel, faisant deux malheureuses victimes.

L'oeuvre si péniblement édifiée paraissait anéantie.

"Mais le bon Dieu veillait, poursuit Mgr Charlebois. Après maintes angoisses de la part de ceux qui avaient l'oeuvre à coeur, un jour les actionnaires se réunissent en assemblée. Tous veulent que le **Patriote** soit restauré. On le veut, on le fera.



LE REV. PERE A.-F. AUCLAIR, O.M.I.
Directeur du "Patriote de l'Ouest,"
Aumônier général de l'A. C. F. C.

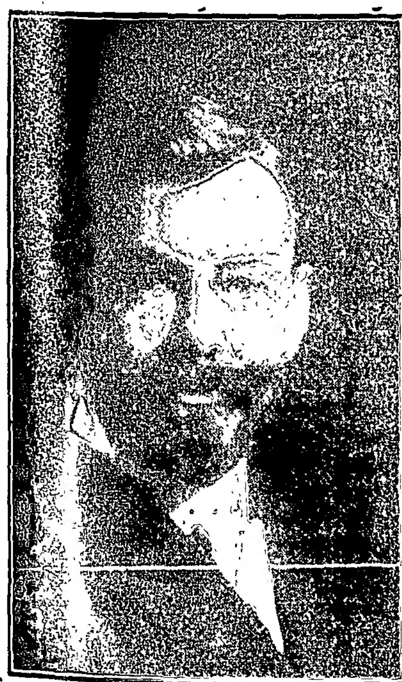
"Un nouvel atelier surgit des cendres, et le **1er juin 1911, le Patriote** apparaît plus vigoureux, plus brave, plus beau que jamais, et comme l'annonce son premier article, "il ressuscite pour ne plus mourir."

Il s'était installé, cette fois, dans le village même de **Duck Lake**. C'est là que le journal fut publié jusqu'au 27 février 1913. A cette époque on le transporta à Prince-Albert, considéré comme un centre plus avantageux au point de vue des affaires.

* * *

S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, à qui nous venons d'emprunter le récit des souvenirs qui précèdent, fut le principal promoteur de la fondation du journal français de la Saskatchewan, alors qu'il était directeur de l'Ecole Industrielle Saint-Michel, à Duck Lake. Il fut puissamment secondé par M. l'abbé P. E. Myre, alors curé de Saint-Isidore de Bellevue, qui n'a cessé depuis de travailler activement au développement de l'oeuvre.

De son vivant, Mgr Pascal se montra toujours le soutien éclairé et généreux du **Patriote**. Son successeur sur le trône épiscopal de Prince-Albert, S. G. Mgr **Prud'homme, n'a pas été lent à donner la preuve formelle qu'il plaçait le journal catholique au rang des oeuvres les plus importantes de son diocèse.**



M. J. E. MORRIER,
Président de la Bonne Presse, ancien président général, membre du comité exécutif de l'A. C. F. C.

Les luttes que le Patriote a soutenues depuis sa fondation constituent l'histoire même du groupe français de la Saskatchewan durant cette période. Le moment n'est pas encore venu de retracer certains souvenirs qui, avec le recul du temps, pourront former un chapitre intéressant des annales de l'Ouest.

Les difficultés matérielles de l'entreprise furent excessivement dures au début. Il y eut surtout la crise des premières années de la guerre, pendant lesquelles le journal ne réussit à se maintenir, et sous un format très réduit, qu'au prix des plus grands sacrifices de la part du personnel. Pendant de longs mois celui-ci se composa uniquement du directeur, du gérant et d'un apprenti; et le premier dut se faire linotypiste en même temps que rédacteur, pour sauver la vie du journal.

> **"En vain, vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles; toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale et sincère."**
> **PIE X.**

Il y eut une autre époque — pas très éloignée celle-là — où le personnel de l'imprimerie ne comprenait que des Anglais ignorant totalement le français. Ces braves gens composaient le journal sans en comprendre un traître mot, et la chasse aux "coquilles" constituait alors un agréable passe-temps pour les malheureux rédacteurs.

> **UN DOCUMENT**
>
> **Duck Lake, Sask.,**
> **décembre 1908**
>
> **Nous soussignés avons résolu, après bien des pourparlers, des hésitations, des consultations, de fonder un journal français pour la Saskatchewan, un journal franc-catholique, indépendant des coteries et partis politiques, dans le but de défendre et maintenir l'usage de la langue française, de conserver la foi catholique chez nos gens, de développer une mentalité plus catholique en les intéressant aux grands intérêts de l'Eglise, dont la question des écoles est un des premiers. Nous traiterons ce point délicat avec prudence et fermeté, à la suite des Taché, des Leduc, des Langevin. Nous lutterons contre l'influence juive et franc-maçonnique. Nous prêcherons la tempérance.**
> **† O. Charlebois, O.M.I.**
> **Vic. ap. du Keewatin**
> **P. E. Myre, ptre miss.**
>
> **N.B. — Ce document, qui porte la date de 1908, ne fut cependant signé qu'en 1910.**

* * *

Le premier rédacteur du **Patriote**, tout à fait à ses débuts — alors que son titre n'existait pas encore et qu'il logeait à une enseigne anglaise — fut le R. P. Maur, O.M.I. Son rôle fut modeste et d'autant plus méritoire. Il poussa le dévouement pour l'oeuvre naissante jusqu'à se faire lui-même typographe.

Le R. P. A. G. Morice, O.M.I., fut le premier directeur du journal sous sa forme présente. Il en choisit lui-même le titre et la devise et il en rédigea les douze premiers numéros, après quoi il fut remplacé par le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., le directeur actuel.

Celui-ci venait d'entrer en fonctions quand éclata l'incendie qui vint tout détruire. Lorsque la reprise de la publication fut décidée, il fit les démarches nécessaires pour installer une nouvelle imprimerie et remit sur pied le journal qu'il a toujours dirigé depuis. Cependant onze années d'un labeur incessant avaient miné sa santé déjà chétive et il prend depuis un an un repos forcé aux Etats-Unis.



M. DONATIEN FREMONT,
Rédacteur au "Patriote de l'Ouest,"
Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C.

En 1914 et 1915, le **Patriote** a eu pour secrétaire de rédaction M. Charles-Edouard Parrot, actuellement au **Devoir**, de Montréal. Depuis 1916, les mêmes fonctions sont remplies par M. Donatien Frémont. De 1918 à 1921, la page "En Famille" a été sous la direction d'Annette Saint-Amant (Mme Donatien Frémont) M. Charles Renaud a également été attaché à la rédaction du journal au cours de 1921.

Le gérant du **Patriote** est M. Alphonse Fortin.

Le journal est publié par la compagnie "La Bonne Presse Limitée," dont le capital, d'abord fixé à $10,000, a été porté à $25,000. Le bureau des directeurs pour 1923 est composé comme suit: M. J. E. Morrier, président; R. P. Adam, vice-président; M. l'abbé J.-H. Brodeur, secrétaire-trésorier; MM. Raymond Denis, Louis Valade, A.-H. Morin, abbé D. E. Paquette.

> **C'est grâce à notre cher journal français, le "Patriote de l'Ouest," que nous nous sommes mieux connus, plus aimés, mieux entendus pour réclamer et défendre nos droits, pour répandre des vérités chrétiennes qui sont la base de toute société bien constituée et qui rendent un peuple heureux.**
> **Mgr O.-E. MATHIEU.**

VRAI TYPE DU BON JOURNAL

Rédigé dans la plus pure doctrine et le meilleur esprit, le "Patriote de l'Ouest" est un journal vivant, qui se lit d'un bout à l'autre, avec intérêt et avec fruit. C'est un vrai type du journal catholique et du bon journal.

— Le "Droit," d'Ottawa.



M. ALPHONSE FORTIN,
Gérant du "Patriote de l'Ouest," président du cercle local de l'A. C. F. C.

Oeuvre de charité intellectuelle

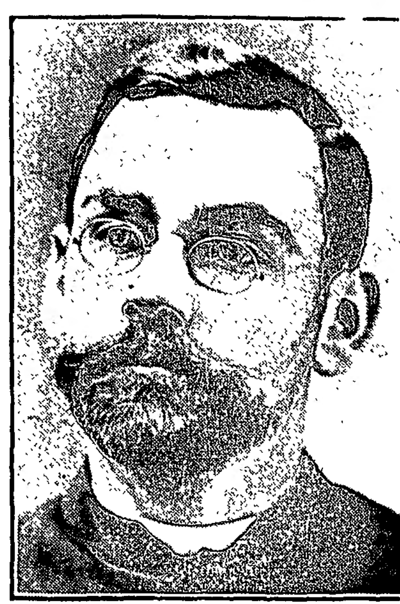
La presse catholique est une oeuvre de charité intellectuelle. Le Pape la place au premier rang des oeuvres de charité intellectuelle.

Ne s'ensuit-il pas qu'elle devrait être aussi une oeuvre paroissiale, et l'une des premières parmi les oeuvres qui naissent et se multiplient autour de chaque clocher?

C'est ce que l'on a compris en France, surtout depuis quelques années. Sur quarante mille paroisses en France, il y en a treize mille qui ont établi un comité paroissial de bonne presse, et chaque année il s'en *établit* de *nouveaux*. Treize mille! c'est un chiffre.

Pourquoi, toutes proportions gardées, ne pourrions-nous pas faire la même chose au Canada? Quelle force pour le bien si, dans tout le pays, la propagande de la presse catholique devenait une oeuvre véritablement paroissiale?

Il y a ceci de particulier qu'une oeuvre de presse bien organisée et bien conduite dans une paroisse peut et doit vivre par elle-même, et même réaliser quelques bénéfices pour parer aux aléas qui peuvent surgir. Il suffit pour cela que quelques personnes de dévouement prennent la chose à coeur et se consacrent à cet apostolat.



M. L'ABBE P. E. MYRE,
Curé de Marcelin,
qui prit une part active à la fondation du "Patriote de l'Ouest."

L'organisation paroissiale de la bonne presse offre un précieux avantage de stabilité et de permanence; elle permet de connaître et de découvrir tous les dévouements et les concours utiles pour le succès de la propagande.

D'abord les concours surnaturels. La diffusion de la bonne presse, étant une oeuvre d'apostolat, doit s'appuyer sur la prière. Des messes offertes, des communions demandées aux âmes d'élite auraient de féconds résultats. Le concours de Celui qui seul peut éclairer les esprits et les coeurs doit être le premier recherché.

Dans chaque paroisse il y a des ressources cachées de dévouement et d'apostolat qui ne demandent qu'à s'employer si on a assez de foi et de courage pour leur faire appel. Parmi les hommes dévoués, les jeunes gens zélés, les dames et les jeunes filles pieuses, et même les enfants, il serait possible de recruter un petit comité, n'eût-il que trois ou quatre membres. L'essentiel est que ce comité soit actif et qu'il se fixe pour but à atteindre d'implanter un journal catholique dans chaque foyer.

Toute propagande suppose la connaissance préalable du public à conquérir. Les bons semeurs dressent la liste de toutes les familles et se donnent la tâche de les conquérir. De proche en proche, de maisons en maisons, de familles en familles, sans rien laisser au hasard et à l'inconnu, une organisation paroissiale de bonne presse peut introduire le bon journal partout où il faut.

Ces conquêtes une fois acquises, il s'agit de les conserver. L'idéal de l'organisation serait d'opérer chaque année les renouvellements d'abonnements et de se créer des fonds suffisants pour fournir au besoin une avance aux abonnés qui n'ont pas l'argent sous la main au moment de l'échéance. On rendrait à l'abonné un service apprécié en lui évitant les ennuis de correspondance et d'envois d'argent, et le journal, en considération de cette perception assurée, pourrait accorder une remise substantielle à l'organisation paroissiale, ce qui aiderait celle-ci à équilibrer son budget.

Il y a là, à la portée de la main, un immense service que l'on peut rendre à la presse catholique et qui compenserait pour une large part la privation des sources de revenus illicites qui font le succès financier de l'autre presse, la mauvaise et la neutre, qui se vend pour les trente deniers de Judas.

Les principales sources de revenus de la presse sans conscience resteront toujours fermées à la conscience de la presse honnête. Une organisation paroissiale de propagande de la bonne presse peut, pour une large part, suppléer à cette perte financière. Puisqu'elle le peut, elle le doit.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

UN JOURNAL BIEN FAIT

Nous ne serons démenti par aucun professionnel si nous affirmons qu'il n'existe point, à l'heure actuelle, au Canada, d'hebdomadaire mieux fait que le *Patriote de l'Ouest*. Cela, d'une façon absolue, à cause de la variété, de l'allure de sa rédaction. Mais il faut ajouter, et c'est pour nous l'un des grands traits de sa supériorité, que nul journal n'est mieux adapté à son milieu, ne répond plus exactement aux besoins de sa clientèle.

Par lui, les groupes communiquent et apprennent à se mieux connaître; par lui, les bonnes initiatives sont promulguées et défendues; par lui, hommes, femmes et enfants, reçoivent chaque semaine des leçons de patriotisme sain, d'application immédiate.

Ce journal, si profondément dévoué aux intérêts du groupe de la Saskatchewan, excite la curiosité et la plus vive sympathie de tous ceux qui le lisent à l'extérieur. Ils y sentent battre le coeur de notre petit peuple.

Omer-Héroux.
Le Devoir, 16 *mars* 1920

QUE LIS-TU?

Dans son ouvrage "L'Allemagne au travail", Victor Cambon reproduit les préceptes suivants qu'il a vus à Leipsig, en tête du catalogue de la maison des syndicats ouvriers, avec cette interrogation: "Que lis-tu?"

1. Lis seulement si ton travail n'en doit pas souffrir; ne lis pas trop longtemps, tu te fatiguerais et deviendrais l'ennemi des livres.
2. Ne lis que de bons livres, car le temps est précieux.
3. Ne lis que ce qui est proportionné à ton âge et à ton intelligence.
4. Lis seulement des livres qui puissent t'élever l'intelligence et lis-les plusieurs fois.
5. Ne lis pas toujours des romans; avant tout, apprends à connaître nos classiques et aussi les livres instructifs.
6. Lis toujours attentivement et lentement.

Voilà des conseils qu'il faudrait graver en gros caractères à la porte de toutes les bibliothèques. Aujourd'hui les lectures inconsidérées, mauvaises, perdent la tête et le coeur de grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles.

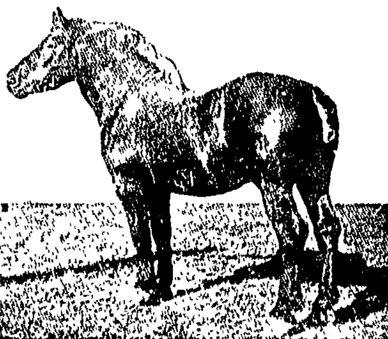
Il y a de bons livres et il y a de mauvais livres; il faut choisir les bons; les bons livres sont ceux où l'art et la morale ne font qu'un.

Pour les reconnaître, il faut se défier et consulter.

Gare aux chevelures!

Elberfeld — On organise des clubs nouveau genre dans la zone nouvellement occupée d'Elberfeld. Une soixantaine de jeunes gens se munissent de ciseaux et s'engagent à couper les cheveux à toute femme ou jeune fille allemande qui se promène avec les soldats des troupes d'occupation.





Que les femmes s'en mêlent!

APRES un long séjour de l'autre côté de la frontière, un brave Canadien revenait s'établir au pays avec toute sa famille.

Le vieux curé qui l'avait vu partir, jadis, songeant tristement: "Encore un de perdu!..." l'écoutait aujourd'hui, étonné et ravi...Dans le plus authentique parler du terroir, son ancien paroissien évoquait les souvenirs, de sa vie là-bas: les misères du début, la venue de temps prospères; il disait comment, un beau jour, la nostalgie du sol natal lui était entrée dans le coeur. Puis il y avait les garçons, solides gaillards bientôt en âge de se marier...Ils ne voulaient épouser que des filles de leur religion et de leur race et avaient hâte le retour.

— Mais enfin, remarqua tout ému le curé, vous habitiez une ville protestante, vous n'entendiez jamais parler votre langue... Comment avez-vous pu rester ainsi bons catholiques et bons Canadiens?...

— Hé! monsieur le curé, ce n'est pas bien malin... avec la femme!... C'est qu'elle n'est pas commode, allez!! Figurez-vous qu'elle n'a jamais voulu apprendre un mot d'anglais, pas un! Alors il n'y avait pas à regimber: on parlait français à la maison... Si, par hasard, un des enfants s'oubliait, vlan! "Parle donc comme du monde, toi!..."

Pour la religion, c'était la même chose. Le dimanche, par exemple.. souvent on aurait bien voulu se reposer un brin....Pas d'affaires! Il n'y avait qu'une petite chapelle catholique à l'autre bout de la ville. Il fallait se lever matin et arriver à la messe à l'heure. Pas de messe, pas de diner!...Je trouvais cela dur, allez, dans le temps, pour les petits.. mais aujourd'hui, je la remercie, la mère. Si on est ce qu'on est, c'est à elle qu'on le doit. Ah! les femmes, monsieur le curé, quand elles s'en mêlent!...."

* * *

Quand elles s'en mêlent!...Il avait raison, le brave homme. Dans combien de familles exilées du foyer de la race, le même prodige de conservation religieuse et nationale s'est-il réalisé, grâce uniquement à une intelligente et énergique intervention féminine!

Quand elles s'en mêlent...La voix du bon sens populaire le proclame, tout comme l'expérience le prouve, tout comme l'atteste l'histoire de notre survivance: où se porte la femme, là est la victoire.

Que les femmes s'en mêlent donc! Puisque c'est entre nos mains que reposent en partie les chances de vie ou de mort pour notre peuple, une lourde mais glorieuse responsabilité nous échoit. D'impérieux devoirs sollicitent notre action et réclament la mobilisation de toutes les volontés. Ils s'imposent particulièrement à nous, Canadiennes des provinces en majorité anglaises. Ils se résument presque tous en un mot: la sauvegarde de la langue.

Ah! si les mères tout d'abord le voulaient!... Elles sauraient bien "bouter dehors" ces redoutables complices de l'anglicisateur si fréquemment installés à la table même de famille: le snobisme des uns, la lâcheté des autres, l'indifférence du plus grand nombre. Elles sauraient bien, comme la vraie patriote qui ne pouvait souffrir qu'aucun des siens, chez elle, ne parlât pas "comme du monde", elles sauraient bien trouver dans l'amour de leur race et le fier désir de la voir se continuer sans défaillance, le courage d'une intransigeance de bon aloi et des répressions parfois nécessaires.

Grâce à elles, chaque maison canadienne redeviendrait ce "petit nid bien français" où les âmes qui s'éveillent ne subiraient que des influences propres à développer et à fortifier en elles le sentiment national. Les beaux livres qui relatent les luttes de nos ancêtres et ceux qui évoquent le pittoresque ou l'héroïsme de leur vie remplaceraient, sur les tables et dans les bibliothèques, les ineptes et dangereux romans américains. Les feuilles anglaises, trop souvent semeuses d'erreurs et déformatrices de notre mentalité, seraient détrônées par les revues, les journaux qui montent vaillamment la garde autour de nos droits. Ceux-ci, on les lirait, on les commenterait, le soir, en famille. Parfois, le chant de quelque "refrain de chez nous' clorait la veillée et graverait au plus profond des coeurs et des mémoires la suavité de nos doux accents...

Comme alors les enfants grandiraient dans l'amour, le respect et l'orgueil de leur titre de Canadiens français! Et le désolant spectacle de jeunes gens, de jeunes filles méprisant leur langue et ridiculement infatués de coutumes étrangères n'existerait plus.

* * *

Après avoir ainsi allumé et avivé dans les jeunes âmes la flamme patriotique, les mère canadiennes pourraient elles se désintéresser de l'oeuvre qui assure le succès de leur tâche première ou en ruine les effets: l'école?

Il est un stricte devoir: celui de ne rien négliger pour procurer une éducation française aux enfants. Presque tous les prétextes sont futiles ou méprisables qui tentent de justifier la défection sur ce point. Les grands intérêts à sauvegarder sont au-dessus des petites recherches personnelles, et les parents ne devraient pas hésiter à s'imposer en leur faveur les sacrifices nécessaires. Qu'ils songent que mentalité anglaise signifie presque inévitablement, en nos milieux, mentalité protestante. Il n'est qu'à regarder autour de soi pour s'en convaincre.


M. MAURICE QUENNELLE, qui fut le premier président général de l'A. C. F. C.

Ne retranche-t-on rien, mesdames, dans vos écoles, aux quelques bribes d'enseignement du français qui nous restent? Veillez! Réclamez!.... Point n'est besoin pour cela de hauts cris. Votre légitime désir amicalement exprimé à l'institutrice, un appel discret à son patriotisme obtiendront souvent bien davantage que les plus tapageuses récriminations.

Quels bienfaisants résultats n'aurait pas encore une plus intime collaboration de la mère et de l'institutrice! C'est par là seulement que la classe de français, prolongée par des devoirs bien surveillés à la maison, donnera son plein rendement. C'est par là aussi que pourra s'inscrire, en marge des études scolaires, une efficace campagne d'épuration de notre langue si profondément altérée dans nos centres mixtes. Pourquoi l'institutrice ne donnerait-elle pas, par exemple, chaque quinzaine aux élèves une liste de deux ou trois mots ou expressions à corriger et n'obtiendrait-elle pas le concours actif des parents dans cette oeuvre de respect et d'amour pour le beau parler français?..

Un autre devoir de fierté nous incombe: celui de la faire rayonner, cette langue injustement honnie et proscrite, dans toutes les manifestations de notre vie sociale. On l'a répété maintes fois, c'est dans les petits détails qu'elle veut être défendue. Exigeons de nos fournisseurs qu'ils aient au moins des commis qui nous comprennent. Faisons nos commandes par la poste en français. Abdiquer sa langue en même temps que l'on donne son argent, c'est trop.

Nos maris, nos frères, nos amis, tout à leurs affaires, sont parfois bien... distraits. Ils oublient la primordiale importance, pour une minorité qui veut vivre, de proclamer bien haut son existence. Les enseignes bilingues, les cartes professionnelles bilingues, les en-têtes de lettres, les factures bilingues sont autant d'éloquentes et subtiles voix entendues par tous. Rappelons-le à l'occasion. Réveillons avec tact, mais avec une persistante énergie, le patriotisme endormi.

Que les femmes s'en mêlent!... C'est le trésor de notre langue pieusement gardé et invinciblement défendu; c'est toute l'âme de la race revivifiée et raffermie; c'est, aujourd'hui comme hier, la pleine et lumineuse joie du triomphe assuré.

ANNETTE SAINT-AMANT.

La lecture à haute voix

C'EST le soir. L'heure du repos a ramené les hommes au foyer, a groupé tout le monde dans le salon ou la salle à manger. Dans la maison bien ordonnée où le mari règne et la femme gouverne, on a couché les petits. On voit l'ombre sourdre de tous côtés. Elle noie d'abord les coins où elle forme des taches d'huile qui s'étendent jusqu'à se fondre en une nappe sombre. On allume la lampe. La voix d'un lecteur s'élève et, avec elle, l'esprit de tous ces gens, abattu par les besognes de la journée.

Ce charmant tableau devient de plus en plus rare à mesure que le progrès multiplie, jusque dans les plus petites villes, les divertissements à 5, 10, 15 sous. Que de soirées perdues qui pourraient être agréables et fructueuses! Je sais que dans certaines familles on lit en commun des ouvrages divers, même des pièces de théâtre dont on distribue les rôles. Mais cette pratique n'est pas assez répandue et trop souvent le choix des livres n'est pas assez judicieux. Et c'est grand dommage, car la lecture à haute voix est, en même temps qu'un incomparable plaisir, un excellent moyen d'instruction et un instrument de culture à la portée de tous.

Quoi lire? Des classiques français, peintres et interprètes de la race dont nous sommes: des auteurs modernes dont l'abondance et la variété répondent à la diversité des besoins et des goûts: les meilleurs écrivains canadiens; des périodiques choisis.

Par la lecture on apprend, avec un effort minime, à mieux connaître sa race, son pays, l'univers; on apprend à mieux comprendre autrui et à voir plus clair en soi-même: tout en se préparant à la vie on se crée une vie intérieure, qui est le dernier des biens de ce monde qui reste à l'homme quand tous les autres lui échappent. Bref, on s'enrichit intellectuellement.

A notre époque où la librairie nous écrase sous sa production intensive, savons-nous encore apprécier la valeur des livres, des bons livres où est déposé tout ce que l'homme peut apprendre pendant les quelques décades de sa vie? On ne le croirait pas quand on regarde au delà d'un petit groupe. Dans toutes les réclamations qu'il formule aujourd'hui, l'homme, être pensant, n'exige que des satisfactions matérielles. Et cela révèle l'épais matérialisme qui nous envahit, qui envahit le monde plus que jamais, depuis la guerre. Nous devrions pourtant, le pain assuré, ressentir des besoins d'un autre ordre. La vie intellectuelle est nécessaire à une minorité qui ne survit qu'autant qu'elle possède à tous les échelons des élites. La lecture, indispensable "au culte de la supériorité", offre par surcroît des plaisirs qui, pour ne pas coûter cher, n'en sont pas moins vifs. Qui les aura goûtés perdra la détestable conviction — indice du plus grossier terre-à terre — que la valeur d'un plaisir se mesure au prix qu'on le paye.

La lecture à haute voix n'est pas seulement possible et profitable dans les familles. Il importe plus que jamais d'en répandre, d'en généraliser l'habitude. Dans l'ordre social nouveau qui s'instaurera, la tourmente passée, les ouvriers et, par voie de conséquence, les commis et employés feront des journées plus courtes. Il serait déplorable qu'au prolongement du temps libre des travailleurs manuels et intellectuels ne correspondît qu'un accroissement des folles dépenses. C'est pourquoi il conviendrait d'organiser en quelque sorte le loisir. Et comme, pour l'équilibre économique, il faudra bien que ceux qui travaillent moins longtemps travaillent mieux, quelques-unes des heures de flâne devraient être consacrées au perfectionnement de chacun en vue d'un meilleur rendement. L'intérêt personnel et l'intérêt général y trouveraient leur compte. Or, le moyen le plus sûr et le plus accessible d'augmenter sa compétence, n'est-ce pas, dans la plupart des cas, la lecture?

Il ne serait pas très difficile de constituer, même au village, des cercles où hommes d'un même état, jeunes gens se destinant à une même carrière, se grouperaient pour s'instruire par la lecture. Après avoir consulté les curés, des bibliothécaires, des professeurs ou autres hommes instruits, ils pourraient acheter en commun, même emprunter des bouquins et des revues qui seraient pour eux des auxiliaires d'un prix inestimable.

LEON LORRAIN.


M. L'ABBE C. MAILLARD, Curé de Gravelbourg, qui fut le premier secrétaire général de l'A. C. F. C.

Que fait-on de la belle chanson française?

Je sais que l'immense majorité d'entre vous aime le plaisir et les divertissements, et parmi ces derniers, je citerai les soirées qui se donnent un peu partout dans nos familles canadiennes-françaises à cette époque-ci de l'année. Or, en mettant à profit votre don d'observation, vous est-il arrivé de remarquer, aimables lectrices, que la chanson anglaise domine dans nos salons? N'est-il pas vrai que l'on entend partout, même dans les foyers où l'on comprend à peine l'anglais, des jeunes filles chanter des élucubrations originaires du pays de l'Oncle Sam, telles que "THE SHEIK", THREE O'CLOCK IN THE MORNING", "PEGGY O'NEILL", "I LOST MY HEART IN DIXIELAND", "BROADWAY ROSE", etc? même ,en quelques endroits, on entend le père et la mère qui font chorus. On a une prédilection spéciale pour la musique américaine et anglaise. On adore le JAZZ, qui est le superlatif de la cacophonie. — "Vous n'y pensez pas, ma chère? Il faut être à la mode, — Tenez, nous allons chanter ceci, c'est ce qu'il y a de plus nouveau". Et l'on entend à l'instant le piano retentir de sons capables de faire mourir d'apoplexie toute personne ayant un tantinet de culture musicale.

Et pendant ce temps, que fait-on de la belle chanson française? On l'ignore totalement. Pourtant, il est difficile d'entendre de plus jolies mélodies que celles de Chaminade, Dupare, Chausson, Debussy, Fauré, Pessard, Fourdrain, Hahn, Massenet et une multitude d'autres compositeurs célèbres de France. Dans le genre léger et comique, il y a encore les chansonnettes de Christine, Borel-Clerc, Valmer, Fragson, Bruant, Billotey, et autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. Que dire des belles chansons de Botrel et de Larrieu! Même nos vieilles chansons du terroir n'offrent-elles pas un genre dont raffolent tous les vrais connaisseurs de la musique?

Il faut bien nous l'avouer, notre mentalité latine et française se déforme graduellement au contact des influences étrangères. Nous sommes les artisans de notre défaite nationale. Si l'on en juge par nos petites mondaines, on dirait que tout ce qui est français est d'un ordre inférieur. Pour être de son temps, il faut tout faire....à l'anglaise!

Quelle erreur, mon Dieu, quelle erreur! Cependant, il n'est jamais trop tard pour réagir. Il convient dès maintenant de consacrer tous nos efforts à populariser la chanson française dans nos milieux: répandons-la et propageons-la en la chantant nous-mêmes lorsque nous en aurons l'occasion. Ce sera un grand service que nous aurons rendu à la cause française au Canada.

TANTE FRIDOLINE.

Que sont les intérêts des partis politiques comparés à nos intérêts religieux et nationaux? Des quantités négligeables sans doute.

Mgr Béliveau

* * *

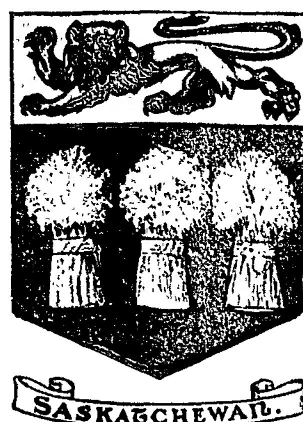
Qui tient la langue tient la clef qui de ses chaînes le délivre.

Mistral

* * *

C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner la langue de son pays.

Ronsard

Une Saskatchewan  plus prospère

L'exploitation par des récoltes continues de la fertilité emmagasinée dans les sols de la Saskatchewan sera bientôt chose du passé; la culture mixte fait des progrès considérables dans toutes les parties de la province. Bien que les efforts des fermiers de la Saskatchewan aient placé cette province au premier rang des provinces et des états du continent américain, l'avenir promet encore un développement plus splendide, grâce à l'adoption de plus en plus générale de bonnes méthodes de culture, ce qui produira un renouvellement de fertilité, et un accroissement de production.

Certes, durant la période où la culture unique du grain constituait toute l'agriculture de la Saskatchewan, le développement des grandes plaines a été aussi rapide qu'étonnant, mais les progrès lents et sûrs du nord de la province et spécialement des superficies boisées indiquent la position importante qu'occupera cette partie dans le développement de notre grande province. La fertilité incomparable de l'argile noire, ses pâturages abondants, l'abri naturel fourni au bétail, l'abondance des pluies, tout contribue à faire du nord de la province la partie la plus naturellement adaptée à l'élevage du bétail, au développement de l'industrie laitière et de la culture mixte.

Production agricole

Les progrès de la Saskatchewan comme province nourricière ont été merveilleux, et, en tant que production, l'année 1922 en a vu l'apogée. La production du blé fut de 250,167,000 boisseaux et la production totale des grains a été de 469,490,000 minots, soit une valeur de $287,528,600. La production totale du blé pour tout le Dominion a été de 399,786,000 minots, ce qui démontre clairement la position occupée par la Saskatchewan. Les fermiers de notre province n'ont pas visé uniquement à la quantité, mais aussi à la qualité, car notre blé a eu les honneurs aux expositions internationales des Etats-Unis et ailleurs pas moins de dix fois en douze ans: dès la première année qu'elle exposait, notre province se classait deuxième.

La culture mixte aussi a connu des développements presqu'aussi rapides, soit pour le nombre ou la qualité du bétail, soit pour l'industrie laitière. Les chevaux de la Saskatchewan ont mérité 75 rubans aux expositions de l'an dernier et nos bestiaux ont remporté 103 prix et championnats. La production du beurre a continuellement augmenté d'année en année. L'an dernier elle fut de 8,901,105 livres de beurre de crèmerie, soit une augmentation de 26.6 pour cent sur l'année précédente.



EDIFICE DU PARLEMENT, REGINA

On demande des colons

Ce dont la Saskatchewan a le plus besoin actuellement, c'est une population plus considérable, et pour obtenir ce résultat, le premier facteur est le colon satisfait. Nous avons besoin de colons qui ne soient pas effrayés d'aller un peu loin des chemins de fer, qui n'aient pas peur du travail et qui sachent tenir bon dans les débuts. Le nord de la province, spécialement, a besoin d'hommes avec peu de capital qui défricheront la terre et mettront en culture la riche argile noire. Il n'y a pas d'hommes mieux qualifiés à cet effet que le Canadien français qui, avec son épouse dévouée, a toujours été le colon le plus désirable et le meilleur pour cette contrée. Laborieux, économes, courageux, ne se laissant pas rebuter par les premières difficultés, ayant au coeur l'espoir de jours meilleurs, les Canadiens français sont mieux qualifiés que tous les autres colons pour mettre en culture cette vaste superficie de terre fertile, non seulement pour leur propre avantage, mais pour celui d'une Saskatchewan plus grande et plus prospère.

Forêts

La Saskatchewan a à peu près en prairies 300 milles de profondeur par 350 milles de largeur. Sait-on que cette province peut se vanter d'avoir en forêts une superficie presqu'aussi considérable? La superficie en forêts, il est vrai, n'a comme valeur, au point de vue agricole, qu'un pourcentage de 25 p.c., mais les régions fortement boisées du nord ont leurs avantages: elles constituent un refuge idéal pour le gibier et les animaux à fourrures.

La superficie de la Saskatchewan en bois de valeur marchande comprend approximativement la bande qui s'étend de l'est à l'ouest dans le centre de la province, limitée au nord par la rivière Churchill et s'étendant au sud jusqu'à Prince-Albert. De Prince-Albert, cette superficie en forêts s'étend au sud-est et atteint la rivière à la limite est de la province. A l'ouest, elle va jusqu'au sud de la rivière. Cette partie n'a été que partiellement arpentée. Les dernières statistiques du bureau du Travail et de l'Industrie estiment le bois de sciage à 7,950,000 pieds, et 72 millions de cordes de bois de pulpe en plus. Le bois le plus commun est le tremble, puis l'épinette, l'épinette blanche, le pin jaune, le bouleau et le baume.

Poissons et animaux à fourrure

En 1921, la valeur du poisson sur le marché dans la Saskatchewan était $227,632, mais ce chiffre ne représente que la production de onze des grands lacs du nord. Le poisson blanc est la variété la plus commune; l'an dernier on en vendit sur le marché 1,963,500 livres. Les méthodes primitives pour attraper le poisson sont encore en usage. Quand les facilités de transport seront devenues plus avantageuses, il n'y a pas de doute qu'avec des méthodes améliorées, cette industrie deviendra d'une grande valeur pour l'alimentation de la province.

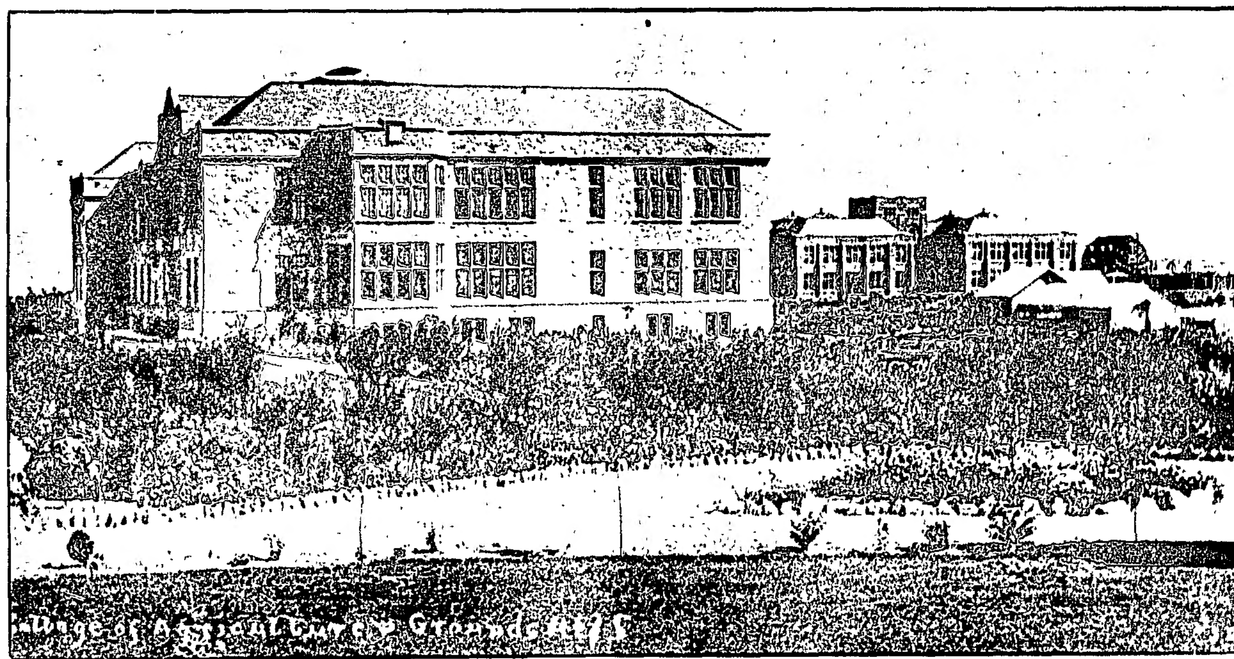
L'industrie des fourrures, la plus ancienne en cette contrée, tient encore une place importante dans les produits de la Saskatchewan. D'après les statistiques du gouvernement fédéral, la valeur des fourrures vendues dans la Saskatchewan durant l'année se terminant en juin 1922, a été de $1,673,681. Le rat musqué, le castor et le vison sont les trois plus importants animaux à fourrures, au point de vue de la valeur. Selon les statistiques, les animaux sauvages et le gibier avaient donné à peu près $2,500,000.

Argiles et charbon

Un rapport de la division des mines à Ottawa déclarait des argiles de la Saskatchewan, après avoir fait les investigations et les épreuves au laboratoire: "La province de la Saskatchewan excelle par la qualité et la quantité de cette classe de réfractaires bruts connus sous le nom d'argiles à feu. Cette province possède en plus d'autres dépôts argileux où peuvent se trouver pratiquement tous les produits d'argile à construction, ce qui est un fait d'importance vitale pour une région presque complètement privée de bois et de pierre à construction.

Au nord de la frontière internationale, s'étendant droit à travers la province de l'est à l'ouest, s'étendant aussi sur une distance considérable vers la limite ouest, se trouve un vaste dépôt de charbon lignite, une source de richesse qui, jusqu'à présent, n'a été que très peu exploitée. En plus on a découvert du lignite dans les Montagnes de l'Ours à l'extrême nord, et tout indique que cet autre dépôt est très considérable.

Les cartes des géologues du Dominion indiquent que les formations de charbon connues dans la Saskatchewan couvrent une superficie d'à peu près 4,000 milles carrés. La partie la plus importante est celle qui se trouve dans le district de Souris, et cela pour la simple raison que la formation Laramie, dans laquelle se trouve en grande partie le charbon, y est plus près de la surface et conséquemment plus accessible. La variété du charbon varie avec l'âge de la formation et du lit qui la recouvre. Près d'Estevan, des puits d'à peu près 15 pieds de profondeur ont été minés, dont quelques-uns affleurent la rive de la rivière. Sur une large partie de huit cantons dans ce district, il y a sept millions de tonnes de lignite par section.



UNIVERSITE DE LA SASKATCHEWAN

Bureau du Travail et de l'Industrie

Ce bureau s'occupe de la législation du travail et de son administration, mais il n'a pas seulement à voir à la protection des intérêts des ouvriers. L'on s'est rendu compte que s'il était important de favoriser le développement industriel de la province, il fallait faire attention aux problèmes de l'industrie et veiller particulièrement à une information authentique et efficace. Le bureau a donc vu à s'enquérir des ressources naturelles. De concert avec l'Université de la Saskatchewan, des recherches considérables ont été faites dans le domaine de nos ressources naturelles. Une division de la céramique a été instituée à l'Université et des analyses et des rapports ont été faits sur nombre de ces ressources. Toutes les informations ainsi recueillies sont mises à la disposition de ceux qui désirent faire des placements.

Nombre de lois ont été passées pour veiller à la protection du travailleur salarié: lois sur les mécaniciens, les hommes de chantiers, les moissonneurs, loi concernant le paiement de gages à certains employés, loi sur le salaire minimum pour les femmes et résolution pour des gages raisonnables passée à la Législature.

Pour ce qui regarde les conditions d'emploi, il y a les règlements des manufactures, des mines de charbon, les lois sur le travail féminin; pour la protection de la classe des travailleurs; il y a la loi du patron et des employés, la loi de protection des constructeurs et la loi de compensation au travailleur.

HON. J. G. GARDNER, ministre.

T. M. MOLLOY, commissaire.

Département de l'Agriculture

Ce département comprend six divisions: divisions du bétail, des récoltes, de la laiterie, de la coopération et des marchés, des statistiques, de la chasse. Un directeur est en charge de chacune de ces divisions.

La division du bétail encourage l'amélioration du bétail. Des reproducteurs pur sang des meilleures races sont vendus à crédit aux fermiers, et des experts voient à l'achat des meilleures vaches laitières pour les revendre ensuite aux fermiers à des conditions faciles.

La division des récoltes s'occupe de la destruction des mauvaises herbes et de l'inspection des grains de semence enregistrés, de la destruction des gaufres et des sauterelles, de la préparation des produits pour les expositions; elle encourage en outre les meilleures méthodes de culture.

La division des marchés et de la coopération favorise la coopération agricole; elle aide les sociétés d'agriculture pour la vente coopérative des bestiaux et des chevaux, la culture des pommes de terre, la production avicole, et fait tout en son possible pour améliorer les facilités du marché.

La division de la laiterie voit à protéger tout à la fois le producteur, le manufacturier et le consommateur. Elle s'occupe de l'épreuve de la crème et du beurre; chaque année elle fait des concours pour le fermier et le manufacturier.

La division des statistiques rassemble, compile et publie les statistiques agricoles, météorologiques, les rapports du marché et des récoltes. Elle administre la loi des instruments agricoles et fait distribuer des circulaires et des bulletins. Le bureau d'ajustement des dettes relève de cette division.

La division de la chasse fait observer la loi de la chasse et des oiseaux utiles; elle a recours aux services de gardiens volontaires ou payés. Elle reçoit les droits sur la chasse et les fourrures, accorde les permis, etc.

Les différents services de ce département travaillent de concert avec le département de l'extension du Collège d'Agriculture.

HON. C. M. HAMILTON, ministre.

F. H. AULD, sous-ministre.

Le gouvernement de la Saskatchewan

HON. C. A. DUNNING, Premier ministre, président du Conseil, Trésorier provincial et ministre des chemins de fer.
HON. A. P. McNAB, Ministre des Travaux publics et Ministre des Téléphones.
HON. S. J. LATTA, Ministre de l'Education et Ministre en charge des bureaux de l'imprimerie du roi et des publications.
HON. C. M. HAMILTON, Ministre de l'Agriculture et Ministre des Affaires municipales.
HON. J. A. CROSS, Procureur général et ministre en charge du bureau de protection de l'enfance.
HON. J. G. GARDINER, Ministre de la Voirie et Ministre en charge du bureau du Travail et de l'Industrie.
HON. J. W. UHRICH, Secrétaire provincial et Ministre en charge du bureau de la Santé publique.

Bureau de la Santé publique

Ayant profité de l'expérience des provinces plus vieilles, la Saskatchewan a le meilleur système sanitaire, les meilleurs lois et règlements. Sous ce rapport notre province dépasse de beaucoup les autres provinces.

La division des maladies contagieuses cherche à contrôler et à prévenir les maladies contagieuses; elle voit à ce que les règlements de quarantaine soient observés et inspecte tous les hôpitaux dans la province. Les officiers locaux surveillent les premières manifestations de maladies contagieuses et distribuent une large quantité de vaccin.

La division sanitaire, par le travail des inspecteurs voyageurs, protège le peuple contre les effets de conditions malsaines de toutes sortes, provenant de lait pauvre, d'eaux malsaines, ou du manque de précautions. Elle fait respecter le règlement des cimetières et administre la loi des hôpitaux.

La division de protection de l'enfance a sous ses ordres des gardes-malades qui voyagent, donnent des conférences et des démonstrations, tiennent des cliniques et donnent des instructions sur les soins et la nourriture à donner aux jeunes enfants.

La division des maladies vénériennes a pour mission de faire observer les règlements pour la suppression de ces maladies, donnant des traitements gratuits quand c'est nécessaire, et faisant de la propagande pour instruire le peuple.

La division des statistiques vitales enregistre et classifie les avis de naissance, de décès et de mariage.

La division du laboratoire est d'un grand secours aux médecins pour le diagnostic et s'occupe de bactériologie, de sérologie et de pathologie. Elle s'occupe des questions légales de médecine dans les cas criminels; elle analyse l'eau, la nourriture, le lait et les liqueurs alcooliques.

HON. J. M. UHRICH, ministre.

Dr M. N. SEYMOUR, commissaire.

Département de l'Education

Le département de l'Education s'occupe de l'organisation des districts scolaires; de la formation des instituteurs dans les écoles normales de la province; du choix des manuels pour les écoles élémentaires, secondaires et normales et des livres pour les bibliothèques d'école; des règlements divers concernant les écoles élémentaires, secondaires et normales; des permis des instituteurs; des examens des aspirants aux "High Schools," aux "Collegiate Institutes" et aux écoles normales; de l'observance de la loi de l'assiduité à l'école; de l'enseignement de l'hygiène à l'école et de l'enseignement ménager; du paiment des octrois aux écoles; de l'inspection des écoles élémentaires et secondaires; de l'établissement des classes du soir, de l'éducation agricole dans les écoles.

C'est le désir du gouvernement de voir à ce que chaque enfant de la province ait au moins une bonne instruction ordinaire et que l'on facilite à ceux qui peuvent le faire l'accès aux High Schools. A cette fin, aucun effort n'a été épargné pour placer des écoles à des distances raisonnables, pour encourager les commissaires à ouvrir les classes de bonne heure avec des instituteurs qualifiés.

La loi des écoles pourvoit à l'établissement d'une école où celle-ci est nécessaire, sur une superficie n'excédant pas vingt milles carrés, pourvu qu'il y réside au moins dix enfants et quatre personnes susceptibles de payer les taxes pour l'école.

Des progrès rapides, en ce sens, ont été accomplis. Il y a actuellement au-delà de 4,600 écoles dans le province; il y a en plus les écoles secondaires et les High Schools, deux écoles normales chargées de la formation des instituteurs. Il y a enfin l'Université de la Saskatchewan qui donne des cours et confère des degrés pour toutes les carrières professionnelles aussi bien que pour l'agriculture.

Une loi spéciale a été passée qui pourvoit à l'instruction des enfants des soldats, pour leur permettre de parvenir aux High Schools, ce qu'ils ne pourraient peut-être pas faire à cause de leur manque de ressources. En vertu de la loi des boursiers de la guerre, le lieutenant-gouverneur accorde chaque année trois bourses de $1,200 chacune aux étudiants ou instituteurs pour leur permettre de suivre des cours spéciaux à Paris.

HON. S. J. LATTA, ministre.

A. H. BALL, sous-ministre.

Collaboration de tous

Tous les départements du gouvernement de la province sont organisés de manière à servir les citoyens de la province, mais il se trouve particulièrement quelques départements qui, en raison de leur champ d'action, sont au service du peuple d'une façon toute spéciale et ne demandent qu'à travailler de concert avec lui. Ce sont les départements de l'agriculture et de l'éducation, le bureau de la santé publique et le bureau du travail et de l'industrie.

Le Centenaire de Mgr Taché

Cette année 1923 marque le centenaire de naissance de l'illustre Mgr Taché, le deuxième évêque de Saint-Boniface. Le Congrès de l'A. C. F. C. ne pouvait manquer de célébrer cet événement. A la séance de clôture, S. G. Mgr J.-H. Prud'homme retracera les principaux traits de cette grande figure de notre histoire et M. Louis Schmidt racontera des souvenirs personnels sur le prélat dont il reçut, dans sa jeunesse, de touchantes marques d'affection.

Nous empruntons quelques pages au beau livre du R. P. Duchaussois, O.M.I., "Aux Glaces Polaires," qui tracent un portrait vivant de Mgr Taché.

LES contemporains de Mgr Taché et de Mgr Laflèche s'accordent à reconnaitre que le plus brillamment doué de ces deux évêques canadiens, si grands et si semblables, fut Mgr Taché.

Voulant marquer par une considération frappante la force de conception et d'action de ce prélat, Mgr Ireland s'écriait, dans son sermon de la bénédiction de la cathédrale de Saint-Boniface, en 1908: "C'est grâce à l'influence de Mgr Taché que l'Ouest canadien a été conservé à la couronne britannique. Si Mgr Taché avait voulu, le drapeau américain aurait remplacé le drapeau anglais dans cette partie du Canada".

Dans la conversation, l'illustre archevêque de Saint-Paul allait jusqu'à dire:

"J'ai connu, en ce XIXème siècle, trois génies: Léon XIII, Gladstone et Mgr Taché."

* * *

La "Vie de Mgr Taché" a été écrite, en deux vastes volumes (1546 pages en tout), par Dom Benoit. Rien n'y est omis. On s'y reportera. On y verra comment l'évêque de Saint-Boniface érigea, développa et soutint sa grande église de l'Ouest contre tous les orages suscités par le fanatisme sectaire et la perfidie politique; comment sa sensibilité et sa perspicacité de pasteur l'armèrent d'une implacable énergie d'action, de parole et de plume, contre les loups ravisseurs; comment, en dépit des entraves, il créa les diocèses, les vicariats apostoliques, et multiplia les paroisses, les couvents, les collèges, les hôpitaux; comment, patriote ardent, il ouvrit à l'immigration canadienne-française l'immensité de l'Ouest; comment, lors du transfert des Pays d'en Haut à la Puissance du Canada, il devint, à la prière du gouvernement canadien, le pacificateur des troubles de 1869-1870 parmi les Métis *légitimement soulevés* contre les spoliateurs: comment, à cette occasion, "sa merveilleuse habileté, sa sagesse consommée et son heureuse influence" sauvegardèrent la race française et catholique, et évitèrent au Canada les horreurs de la guerre civile; comment, à cette époque encore, "la stabilité même des gouvernements semblait dépendre du poids de sa parole: comment il travailla, le calme rétabli, à l'organisation de l'Université du Manitoba et du système scolaire, qui fut, grâce à lui, "aussi parfait qu'on pouvait le désirer en un pays neutre" et qui fonctionna de 1870 à 1890; comment ensuite il se dressa dans toute la force de sa vieillesse, lorsqu'une loi sectaire, injuste et traitresse, qu'on n'a pas encore rapportée, "vint détruire, en un jour, l'oeuvre de cinquante ans"; comment enfin la mort le frappa, en plein champ de bataille, lui aussi, au lendemain du jour où il avait écrit des plaidoyers les plus vigoureux de sa vie, chefs-d'oeuvre de dialectique et d'éloquence admirés et signés bientôt par l'épiscopat canadien entier, pour le droit, pour la justice et pour la liberté.

Quant à nous, nous ne pouvons que glaner, sur le champ de neige et d'années remué par l'activité sans repos de Mgr Taché, quelques dates et quelques faits appartenant à l'Athabaska-MacKenzie, dont il fut le missionnaire d'abord, et le métropolitain ensuite jusqu'à sa mort.

* * *

Alexandre-Antonin Taché, descendant de Joliette, le découvreur du Mississipi, et arrière-neveu de Varennes de la Vérandrye, le découvreur de l'Ouest canadien, naquit le 23 juillet 1823, au manoir familial de la Rivière-du-Loup, en aval de Québec, sur la rive droite du Saint-Laurent.

Ses études classiques et philosophiques faites au collège de Saint-Hyacinthe, il entra au séminaire de Montréal, dans l'intention de se donner au clergé séculier, le 1er septembre 1841.

Deux mois après, le 3 décembre, jour de la fête de saint François-Xavier, sa vocation religieuse et apostolique s'alluma par un regard.

Les missionnaires Oblats de Marie Immaculée étaient arrivés la veille de France à Montréal. Passant par l'évêché, pour se rendre à la cathédrale, Alexandre les vit pour la première fois. Ses yeux s'attachèrent sur la figure et sur la croix des missionnaires. Il était conquis.

En 1844, il se présenta au noviciat des Oblats, à Longueil.

Mais une année sans se mouvoir, quoique prescrite par le droit canon, c'était trop long pour son ardeur. A force d'instances, il obtint d'être envoyé avec le premier Père Oblat aux missions sauvages.

Le 25 août, fête de saint-Louis, après "62 jours de paysage et de portages", le Père Aubert et le Frère Taché débarquèrent à la Rivière-Rouge.

A la première vue du visage frais et candide, plus jeune que l'âge même du novice, Mgr Provencher eut un mouvement de déception:

"On m'envoie des enfants, et ce sont des hommes qu'il nous faut", murmura-t-il.

Le vieil évêque ne tarda pas à constater que des dehors de faiblesse et d'enfance peuvent contenir des âmes de feu; et le mois n'était pas écoulé, qu'il écrivait à Québec:

"Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte!"

Le Frère Taché, sous-diacre, n'avait pas l'âge requis pour le diaconat, lorsqu'il partit de Montréal. Il l'avait, en arrivant à Saint-Boniface. Il fut donc ordonné diacre, le dimanche qui suivit, 31 août.

Le 12 octobre, à 22 ans et deux mois, il était prêtre.

Cependant le noviciat, commencé à Longueil, continué, par dispense, en canot d'écorce, s'achevait le lendemain de l'ordination sacerdotale.

Le Père Taché prononça ses voeux perpétuels, le 13 octobre, quelques instants avant de célébrer sa première messe:

"Je fis à Dieu le sacrifice entier de moi-même; je m'enrôlai sous la bannière de Marie, et je promis à cette tendre mère d'être son serviteur tout dévoué."

Le Père Taché fut donc le premier religieux engendré à l'Eglise catholique dans les Pays d'en Haut.

M. LOUIS SCHMIDT,

Ancien secrétaire de Riel, qui rappellera des souvenirs personnels sur Mgr Taché.

C'est à Bethléem, dans la nuit la plus froide de l'hiver oriental, dans l'étable la plus misérable de la Palestine, que naquit au vieux monde le Pontife des pontifes. C'est à l'Ile à la Crosse, la plus glaciale, la plus pauvre et la plus lointaine, alors, des missions du Nouveau-Monde, que naquirent à l'épiscopat quatre des grands évêques du Canada, futures colonnes d'églises magnifiques: Mgr Laflèche, Mgr Taché, Mgr Faraud, Mgr Grandin.

Sur Mgr Laflèche devait reposer l'église des Trois-Rivières; sur Mgr Taché, l'église de Saint-Boniface; sur Mgr Grandin, l'église de Saint-Albert; sur Mgr Faraud, l'église d'Athabaska-MacKenzie.

M. Laflèche, prêtre séculier, et le Père Taché, Oblat de Marie Immaculée, arrivèrent les premiers au Bethléem du Nord.

"Allez, leur dit Mgr Provencher, répondant aux sollicitations de M. Thibault, allez vers les tribus nouvelles qui se lèvent à la lumière de la foi; allez aussi loin que vous le pourrez."

Ils partirent de Saint-Boniface, le 8 juillet 1846. Ayant remonté, en barges et canots, les 400 lieues de lacs et de rivières que nous savons, ils s'arrêtèrent, le 10 septembre, à l'Ile à la Crosse, point de ralliement d'un district "presque aussi étendu que la France entière, où erraient des sauvages montagnais et cris, dont le nombre ne s'élevait pas à deux mille."

Ils décidèrent que là serait le centre de la première paroisse de l'Extrême-Nord et dédièrent la mission à saint Jean-Baptiste, Patron des Canadiens français.

. . . .

Au mois de juillet 1848, une voix vint s'adjoindre à ce concert fraternel et former le "trio bienheureux": le Père Faraud.

Le Père Taché "se croit au paradis de voir enfin un Oblat", et M. Laflèche jouit du bonheur mutuel de ses compagnons religieux. Ceux-ci proclament M. Laflèche leur supérieur et rivalisent d'affection pour l'aimer, comme de dévouement pour le soigner.

Sauf une absence du Père Taché, qui retourna au lac Athabasca, les mois qui allèrent de juillet 1848 au printemps 1849 furent les plus heureux de toute la vie des trois futurs évêques. Plus ils se croyaient pauvres et sevrés du monde, dans leur "baraque, plus les coeurs s'unissaient dans l'indivisible charité. Le service de Dieu et des âmes fini, les prescriptions de la règle des Oblats observées, c'était le tour des histoires, des rires et des chansons." Le refrain revenait, toujours le même:

"Vive le Nord et ses heureux habitants!"

On le chantait en toutes démesures, en lavant les écuelles de fer blanc, en rôtissant le poisson à la broche, en croquant la viande sèche, en attisant le foyer ouvert où pétillait la bûche ancestrale. On le chantait de toutes les voix: M. Laflèche en virtuose, le Père Taché assez bien, le Père Faraud très mal. Mais tous trois du même coeur chantaient: "Vive le Nord et ses heureux habitants!"

Septuagénaires, les trois évêques rechanteront encore, en se voyant, cet *allegro* de leur jeunesse; mais la mélancolie voilera leur accent; et, lorsque dans leur carrière de labeur, ils s'arrêteront un instant pour s'écrire, ils se rediront l'un et l'autre:

"Vous souvenez-vous, cher Seigneur et ami, du temps où nous chantions: Vive le Nord et ses heureux habitants?...Oh! qu'il est donc passé, ce temps! *Mais c'était le bon temps!...*".

* * *

L'impossibilité de promouvoir M. Laflèche à l'épiscopat désemparait Mgr Provencher. Il ne savait comment sortir de sa perplexité.

"J'ai bien, disait-il, le Père Taché, qui est celui qui a *le plus de talents*; mais il ne fait que de naître!"

"Bientôt il est plus frappé du mérite que de la jeunesse."

"C'est un homme de grand talent, écrivait-il, connaissant le pays, les missions et les langues". Puis il est Oblat. C'est sur les Oblats qu'il faut compter pour l'évangélisation du Nord-Ouest: n'est-il pas convenable que le chef soit pris parmi ces religieux? Si l'évêque est Oblat, la congrégation tout entière ne sera-t-elle pas plus étroitement liée à la grande oeuvre? Il y a une objection, une seule, les 27 ans du jeune missionnaire; mais "c'est un défaut dont le Saint-Siège dispense, dont l'élu se corrigera, même trop rapidement."

Un évêque de vingt-six ans et onze mois...

La consécration eut lieu le 23 novembre 1851, dans la cathédrale de Viviers.

* * *

Sauveur des missions... Oblat toujours: tels sont les deux titres que nous, missionnaires religieux, ses frères, chérissons entre tous dans l'auréole de Mgr Taché.

Sauveur des missions, il le fut, indépendamment de sa volonté, de par son élection. Il le demeura, de par la mise en oeuvre de ses talents et de ses vertus, dans sa carrière épiscopale.

Avant tout, il fut l'exemple entraînant, sur le front même du combat. Qui sait si, la vaillance de leur chef venant à manquer, les premiers soldats, jetés sans y être aguerris au fort de "la lutte pour la vie", n'eussent pas défailli!

A peine consacre et béni par le Pape, Mgr Taché repasse l'océan pour se rendre à l'Ile à la Crosse. Cinq hivers consécutifs le voient s'élancer de là, à la raquette toujours, sur les 450 lieues qui relient les missions du lac Caribou au lac Sainte-Anne, et de l'une ou l'autre de ces extrémités au lac Athabasca. En un seul de ces voyages, il compte 63 nuits à *la belle étoile*.

...Il se souvenait de la consigne de Mgr Provencher, que d'ailleurs il avait lui-même voulue:

"Restez dans les missions du Nord jusqu'à ce que les nouveaux missionnaires soient au courant des affaires et de la langue... Et ce, quand même il me prendrait envie de mourir!"

Mgr Provencher mourut en 1853, et Mgr Taché ne vint prendre possession de sa résidence qu'en 1857.

Et encore retourna-t-il deux fois visiter à la raquette l'Ile à la Crosse, le lac Sainte-Anne et le lac la Biche.

A Saint-Boniface, Mgr Taché continua son rôle de sauveur des missions du Nord, en élisant Mgr Grandin pour son coadjuteur, Mgr Faraud pour vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie; et en veillant, comme s'il eût toujours été à lui, sur le troupeau lointain, enlevé à son bercail.

"Tu seras Oblat", avait dit le vénéré Fondateur!

Oblat, Mgr Taché le fut chaque jour plus que la veille.

Il le fut comme évêque: "Bien des événements se sont succédé, écrivait-il à son supérieur général, bien des choses ont changé autour de moi; une chose est demeurée inaltérable dans mon coeur, c'est mon attachement pour ma Congrégation.... J'ai souffert beaucoup, mais j'ai toujours eu la même affection pour ma mère.... Vous n'avez pas de fils plus dévoués que ceux des vôtres qui ont reçu la plénitude du sacerdoce."

Pour lui, la vie religieuse, qui est "la perfection de la charité par la perfection du sacrifice", ne pouvait trouver d'épanouissement plus large que dans cette grâce plénière du sacerdoce, qui doit clouer le pontife, sa victime, en la place même de Notre-Seigneur, sur la croix, symboliquement nue, de sa consécration épiscopale.

A sa croix d'évêque, il s'attacha par la sainteté grandissante de sa vie; mais c'est sur sa croix d'Oblat qu'il contemplait le divin modèle de la crucifixion.

Deux fois l'année, à la fin de la retraite générale et le 17 février, anniversaire de l'approbation de la Congrégation des Oblats par Léon XII, chaque profès renouvelle solennellement ses voeux de pauvreté, chasteté, obéissance et persévérance dans l'Institut.

Ces jours-là, Mgr Taché reprenait le costume du simple religieux. En soutane noire, et portant la croix reçue à son *oblation,* il venait parmi ses frères, au pied de l'autel, son humble cierge à la main, redire la formule de ses engagements perpétuels.

A l'exemple du Cardinal Guibert, de Mgr Balaïn, ce n'est pas sur sa croix d'évêque qu'il voulut rendre le dernier soupir; mais sur sa croix d'Oblat missionnaire. Cette croix, qui reçut le baiser suprême du grand archevêque, missionnaire des pauvres, est vénérée à l'égal d'une relique, au juniorat des Oblats de Saint-Boniface.

. . . .

Mgr Taché résista plus de vingt ans aux attaques répétées d'un mal, douloureux parmi les douloureux, contracté dans les courses trop longues sur les neiges du Nord et dans les privations trop continuelles. En 1873, les médecins ne lui accordaient plus deux ans de vie: il mourut le 22 juin 1894. Quel fut donc son calvaire!

L'une des dernières lettres, écrite de sa main, fut pour "cet ami que tout le monde aimait", mais qu'il réclamait " le privilège d'aimer plus que tout autre", Mgr Laflèche, à l'occasion de ses cinquante ans de sacerdoce:

"...La main qui trace ces lignes est celle qui, pendant des mois et des mois, a pansé vos plaies et tâché d'adoucir vos souffrances. Le coeur qui dicte ces réflexions est celui qui, depuis bientôt un demi-siècle, remercie Dieu de vous avoir connu, d'avoir été votre compagnon, le témoin de la vie précieuse qu'il a admirée en vous. Vous avez été mon maitre dans notre commune carrière de missionnaires..."

La réponse de Mgr Laflèche fut de venir lui-même, un mois après, à Saint-Boniface, prononcer, dans un flot de larmes, l'oraison funèbre de son *ami* de l'Ile à la Crosse.

R. P. DUCHAUSSOIS, O.M.I.

Extrait de *"Aux Glaces Polaires"*, Lyon, France, 39, quai Gailleton, 7 fr. 50; Ottawa, 600, rue Cumberland, $1,25.

—:*:—

35 ans dans la même mission

Le R. P. Teston, O.M.I., quitte le Lac Vert pour le Lac des Prairies

Le R.P. Jules E. Teston, O.M.I., de la mission de Saint-Julien du Lac Vert, Sask., vient dêtre appelé à aller prendre charge de la mission voisine de Meadow Lake.

Il y a environ 35 ans que le Père Teston était venu au Lac vert, où il y avait établi la mission catholique. A force de durs travaux de défrichement et de construction, il était parvenu à édifier un bel établissement sur le bord du magnifique lac, construisant de ses propres mains une église et un presbytère. Pendant douze ans il a fait l'école aux enfants du district et rempli les fonctions de maitre de poste.

Desservant les missions sauvages de la région, il a dû s'astreindre en même temps à l'étude de la langue crise.

Bref, ce vaillant missionnaire a énormément travaillé du corps et de l'esprit. Tous ces sacrifices, il les a faits poussé par son zèle pour propager notre foi et notre langue française.

A la veille de son départ, ses ouailles sont venues lui présenter une belle petite adresse, manifestant ainsi leur reconnaissance et leur regret de voir le bon Père les quitter. Une bourse de $80 lui a été en même temps offerte. Ces braves gens ont demandé à leur vieux missionnaire de venir les revoir avant longtemps et de prier pour eux. Ils lui ont témoigné de touchants sentiments de reconnaissance, d'affection et de respect.

Un des meilleurs amis du Père Teston lui a adressé la lettre suivante:

Lac Vert, le 4 février 1923,

Mon cher Père et ami,

Voici quelques piastres que je vous envoie pour aider à la collecte qui se fait pour vous parmi les gens du Lac Vert.

J'ai écouté attentivement aujourd'hui ce que vous avez dit à propos de votre départ pour aller prendre charge de la mission du Lac des Prairies et j'ai été édifié par vos paroles.

J'ai toujours admiré le courage des missionnaires qui sont allés implanter la foi du Christ et la religion catholique sur tous des continents du monde. J'admire à plus forte raison un vieillard qui a presque atteint sa soixante et septième année et qui continue sans crainte à marcher vers le même but.

Je suis, cher Père,
Tout à vous
J. F. Séguin.

Nos meilleurs voeux accompagnent le bon Père Teston dans sa nouvelle mission.

NOS COUTUMES, NOS TRADITIONS

Les coutumes, les traditions ont des racines profondes qui touchent au fond même de l'âme populaire. Elles en sont l'expression pittoresque et vivante.

Un peuple reste sain au point de vue moral et fort au point de vue national en autant qu'il reste fidèle aux belles traditions de son passé. Une nation qui perd ses coutumes ancestrales est bien proche de l'abdication, de la décadence. C'est un bateau à la dérive, sans ancres ni gouvernail.

Sachons donc, malgré la vague de modernisme qui menace de tout niveler, conserver nos saintes, nos nobles, nos charmantes, nos poétiques coutumes. Continuez, vous autres Canadiens, à faire la prière en famille, à recevoir au jour de l'an la bénédiction du grand'père; continuez vos bruyantes corvées d'épluchettes; continuez à fêter solennellement, magnifiquement saint-Jean-Baptiste, votre patron, en vous disant que de belles coutumes, de saines traditions sont pour un peuple des quartiers de noblesse.

ALBERT LARRIEU.

—:*:—

Jamais nous n'abdiquerons les droits qui nous sont garantis par les traités, les lois et la constitution.

H.Mercier.

* * *

La langue doit être considérée comme un des privilèges les plus sacrés d'un peuple.

Mgr Langevin

* * *

La conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est la lutte pour l'existence nationale.

Henri Bourassa

L'Association Interprovinciale

L'ASSOCIATION Interprovinciale, fondée à Régina en février 1917, et dont le siège a été transporté depuis à Vonda, s'occupe du recrutement et de la préparation du personnel enseignant pour les écoles franco-canadiennes de la province. C'est une compagnie à fonds social dont les actionnaires ne retirent que des dividendes... patriotiques, selon la promesse qui leur en fut faite à l'origine. Au reste, actionnaires et donateurs se trouvent pratiquement sur le même pied.

Nous manquons d'instituteurs et d'institutrices bilingues et le gouvernement se désintéresse de la question. Nous n'avions d'autres ressources que de trouver nous-mêmes la solution du problème.

L'Association Interprovinciale avance l'argent du voyage aux jeunes gens et jeunes filles qualifiés pour enseigner dans nos écoles; elle s'occupe d'obtenir pour eux un échange de diplôme; elle aide aussi financièrement ceux qui doivent faire un stage à l'Ecole Normale ou qui ont besoin de se perfectionner en anglais. Depuis six ans, elle a ainsi fait venir, de la province de Québec et d'ailleurs, plus de deux-cent-cinquante instituteurs et institutrices. Ces dernières, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, se marient généralement au bout d'un laps de temps assez court; elles sont alors perdues pour l'enseignement, mais non pour notre influence dans l'Ouest, et le mouvement d'importation a besoin d'être toujours actif pour combler ces vides incessants.

Le recrutement sur place n'est pas négligé non plus. Les jeunes filles de la province désireuses d'embrasser la carrière reçoivent la même assistance que celles qui nous viennent du dehors. Quelques-unes d'entre elles sont même envoyées, aux frais de l'Interprovinciale, dans les couvents du Québec, qui offrent des avantages très appréciables au point de vue de la formation.

La Saskatchewan française pourra peut-être, un jour, se suffire à elle-même; mais pendant plusieurs années encore nous devrons faire appel à la province mère. Nous aurions surtout besoin d'instituteurs qui, faisant de l'enseignement une véritable profession permanente, assureraient enfin la stabilité de notre personnel en même temps qu'ils élèveraient le niveau de sa compétence. Les appointements offerts par les commissions scolaires sont assez alléchants pour tenter nos compatriotes de l'Est. Des situations honorables et lucratives attendent ceux qui ne reculeront pas devant quelques sacrifices bien légers pour venir dans l'Ouest accomplir une oeuvre utile et patriotique entre toutes. Combien de jeunes bacheliers qui trouvent difficilement là bas l'emploi de leur instruction et de leur activité nous seraient d'un grand secours ici pour donner à notre personnel enseignant le lustre qui lui fait défaut. Et qu'ils ne s'imaginent pas qu'en venant dans la Saskatchewan comme instituteurs, leur ambition devra forcément se confiner entre les quatre murs d'une classe. Croirait-on qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas d'inspecteur d'école bilingue faute de candidats qualifiés à présenter au gouvernement?

L'Association Interprovinciale ne se borne pas au recrutement; elle est, en outre, un bureau très précieux d'informations à l'usage des commissaires, des instituteurs et institutrices. On lui écrit de partout sur les sujets les plus divers concernant nos écoles, et l'on est toujours sûr de recevoir une direction sage, une consultation experte et désintéressée. Nos éducateurs et nos pères de famille sentent ainsi qu'ils ne sont pas isolés, qu'ils ont derrière eux une organisation prête à les aider dans les moments difficiles. L'effet moral en est excellent, tant au point de vue de l'efficacité générale de nos écoles que de l'enseignement du français.

Pour en finir avec l'Association Interprovinciale, je n'aurais garde d'oublier d'ajouter que telle qu'elle est aujourd'hui, avec ses remarquables états de service et l'affectueuse estime dont on l'entoure, elle repose tout entière sur son dévoué et actif secrétaire, M. Raymond Denis, de Vonda, dont le nom s'est en quelque sorte identifié avec l'oeuvre.

Le bureau des directeurs de l'Association Interprovinciale se compose des personnes suivantes:

MM. Emile Gravel, Gravelbourg, président.

Benjamin Soufy-Lavergne, Meyronne, vice-président.

Raymond Denis, Vonda, secrétaire.

R. P. Auclair, O.M.I., Prince-Albert; abbé J. E. Dubois, Laflèche; abbé A. M. Ferland, Saint-Antoine; Dr. M. Lavoie, Howell; J. E. Morrier, Prince-Albert.

—:*:—

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini.

De Bonald

* * *

Si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées.

J. P. Tardivel

* * *

Je défendrai toujours la pureté de la langue française.

Malherbe

Ils ne l'auront jamais!

Ils ont dit dans leur fol orgueil:
Nous te prendrons, ô race fière,
Et ta langue et ton âme altière,
En paix, nous clouerons ton cercueil.

Refrain

Ils ne l'auront jamais, jamais *(bis)*
L'âme de la Nouvelle-France.
Redisons ce cri de vaillance:
Ils ne l'auront jamais, jamais!

Tant que nos fleuves couleront
Tant que là-bas la citadelle
Au vieux roc restera fidèle,
Que les érables verdiront.

Tant que la croix de nos clochers
S'enchâssera dans les étoiles;
Que chrétiens jusques aux moëlles
Nous resterons de fiers rochers.

Tant que forts seront les vouloirs
Que prêts à toutes les batailles
Nous saurons redresser nos tailles
A la hauteur des grands devoirs.

Tant qu'à notre vieil idéal
Une jeunesse militante
Et noble parce que croyante
Saura vouer un coeur féal.

Tant que brillera le soleil
Sur nos champs et sur nos montagnes,
Tant que les fils de nos campagnes
Prieront aux heures du réveil.

Tant que nos mères à genoux
Nos aïeules en coiffe blanche
Près des berceaux de la revanche
Reliront les mots de chez nous.

Abbé Lionel Groulx

L'EFFORT DE CHACUN

Si chacun balaie devant sa porte, toute la rue sera nette, dit le proverbe.

De même, si chacun de nous réclame ses droits, la cause triomphera;

si chacun soigne sa prononciation, il n'y aura plus de bouches molles;

si chacun choisit ses mots et bannit les anglicismes, la légende du *Patois* aura vécu;

si chacun est poli à la française, nous serons encore le peuple de gentilshommes;

si chacun tient proprement ses bâtisses, jardins, clôtures, etc., tout le pays sera propre;

si chacun observe l'hygiène, c'en sera fini de la mortalité infantile et de la tuberculose;

si chacun se perfectionne dans son état et quitte la routine, nous serons à la tête du progrès;

si chacun des cultivateurs établit ses fils sur des terres, nous resterons un peuple agricole;

si chacun est le plus possible catholique et français, nous serons le rempart de la civilisation du monde.

Mort d'une amie dévouée du "Patriote"

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort d'une zélatrice dévouée de notre journal, Mme Cécilia Manseau, de Montréal, décédée le 28 janvier. Elle a succombé à une congestion de poumons, après avoir reçu les derniers sacrements. Elle était alliée à la famille de notre directeur.

On se rappelle le magnifique travail que fit pour le *Patriote* Mme Manseau, lors de notre grand concours d'abonnements, qui se terminait il y a un an à pareille date. Sa campagne persévérante et méthodique à Montréal et dans la province de Québec fut à ce point fructueuse qu'elle obtint le quatrième prix. Nos lecteurs ne manqueront pas de prier pour cette amie dévouée de notre oeuvre.

Nous prions la famille de Mme Manseau d'agréer nos sincères et respectueuses condoléances.

Chapeau bas devant la France

Paris — Sous le titre de "Chapeau bas devant la France", lord Rothermere, frère de feu lord Northcliffe, a publié à Paris, dans le "Daily Mail" (édition parisienne), et à Londres, dans le "Sunday Pictorial", un remarquable article dans lequel il défend énergiquement la politique de la France touchant les réparations et l'initiative prise par elle en occupant la Ruhr. Lord Rothermere, qui, comme son frère, est un sincère ami de la France, a la conviction non seulement que cette politique est la seule susceptible de hâter le rétablissement de la paix en Europe, mais qu'elle est, en fait, approuvée par la grande majorité de l'opinion publique en Angleterre ainsi qu'en font foi, d'ailleurs, les centaines de lettres publiées depuis une semaine par le "Daily Mail".

Programme de la Soirée du 22

Voici le programme de la soirée qui clôturera le Congrès le jeudi 22 février:

1.—Les Soirées de Québec, par Gagnon .... Quatuor
2.—Le Pater .... Drame en un acte
3.—Solo de piano, "Etude de concert de Chaminade" .... Mlle Paule Saint-Amant
4.—La Vivandière de Godard, chant .... Mlle Yvonne Gagnon
5.—Ils sont un peuple sans histoire! .... Scène en un acte
6.—O Carillon! .... M. J. A. Fortin
7.—Hommage à Mgr Taché, O.M.I., centenaire de sa naissance:
(a) Allocution .... Mgr Prud'homme
(b) Souvenirs du passé .... M. Louis Schmidt
8.—Chants canadiens, par Gagnon .... Quatuor

LE PATER

Drame en un acte en vers
par
François Coppée
de l'Académie Française.

PERSONNAGES:

Le Curé .... Cyrille Létourneau
Jacques Leroux .... Léopold Désy
Un officier .... Charles Renaud
Rose Morel .... Mlle Elisabeth Mangin
Zélie, sa servante .... Mlle Marguerite Côté
Blanche Duval, voisine .... Mlle Alice Turgeon

(à Belleville, mai 1871)

ILS SONT UN PEUPLE SANS HISTOIRE...

Scène en un acte et trois tableaux

PERSONNAGES:

Lord Durham, Gouverneur de l'Amérique du Nord .... Charles Renaud
Buller, son secrétaire .... Georges Vermette
Thérèse, jeune Canadienne française .... Mlle Adrienne Gagnon
Marie, sa soeur .... Mlle Juliette Carrier

(La scène se passe à Québec, en 1838.)

Organisation du Congrès de Prince-Albert

Présidents d'Honneur

Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu, Archevêque de Régina.

Sa Grandeur Mgr Prud'homme, Evêque de Prince-Albert et Saskatoon.

Vice-Présidents d'Honneur

Honorable W. F. A. Turgeon, Juge de la Cour d'Appel.

Honorable J. M. Uhrich, Secrétaire Provincial.

Comité général d'Organisation

Président: Raymond Denis. Membres: Mgr Z.-H. Marois, Abbé J.-H. Brodeur, J.-E. Morrier, Donatien Frémont, Jules Casgrain.

Comité de Réception

Président: J.-A. Fortin. Membres: Abbés A. Munro, J.-H. Brodeur, S. Caron, J. Cordeau, MM. F. J. A. Demers, S. Jaspar, J. E. Lussier, M. J. McCloskey, A. Montreuil, J. E. Morrier, H. Morin, A. Renuart.

Comité des Finances

Président: M. J. McCloskey. Membres: J.-A. Fortin, J.-E. Morrier, F. X. Fournier, A. P. Godin, W.-A. Legault, A. Lemieux, C. Létourneau, F. Russell.

Comité de Publicité

Président: Donatien Frémont. Membres: J.-A. Fortin, C. Renaud, L. Charbonneau.

Comité Artistique

Président: Abbé J.-H. Brodeur. Membres: M. et Mme J.-E Morrier.

Comité du Banquet

Président: J. E. Morrier. Membres: G. Carrier, M. J. Mc Closkey, J.-A. Fortin, A. Lemieux, R. de la Gorgendière.

Comité des Décorations

Président: J.-E. Morrier. Membres: J. Casgrain, C. Renaud, L. Sénéchal, Georges et Paul Vermette, abbé J. Beaulac.

Comité des Dames

Présidente: Mme A. Montreuil. Membres: Mmes J.-E. Morrier, W. F. A. Turgeon, F. J. A. Demers, J. A. Côté, J.-A. Fortin, S. Jaspar, J. Jarest, G. Carrier, J. Casgrain, A. P. Godin, M.-J. McCloskey, R. de la Gorgendière, W.-A. Legault.

L'Académie française a couronné deux ouvrages canadiens en 1922

L'Académie française, en décembre dernier, distribuant ses récompenses, a bien voulu s'ocuper de nous. Parmi les prix de langue française pour les ouvrages publiés en français à l'étranger, l'Académie accorde une médaille d'or à l'effigie de Richelieu à M. Henri d'Arles avec l'inscription: "Acadie, par Edouard Richard et Henri d'Arles."

"Aux glaces polaires" du P. Duchaussois, qui raconte les oeuvres apostoliques de l'Athabaska-Mackenzie, a reçu un prix dans le concours Juteaux-Duvignaux, destiné à l'auteur ou aux auteurs d'ouvrages de morale surtout au point de vue catholique. A propos de ce volume du P. Duchaussois, M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie, prononce les paroles élogieuses suivantes: "Il est permis d'exprimer ses préférences pour un livre du Père Duchaussois: "Aux glaces polaires..." Il y a là des occasions de sacrifices sans pareilles. On est englouti par les glaces, on meurt de faim, on est tué par ses catéchumènes; le foie étant le morceau de choix chez les Esquimaux, ils ont mangé le foie du P. Rouvière, du P. Leroux et de bien d'autres. Le récit du martyre de ces hommes est des plus nobles qui soient, mais le plus beau est que, le gouvernement du Canada ayant mis la main sur les assassins, les Oblats les demandèrent pour les instruire et les convertirent."

—:*:—

PELERINS DE ROME
et du
26e Congrès Eucharistique International

par
ERNEST BILODEAU

Sous ce titre, M. Ernest Bilodeau, journaliste, vient de réunir en un recueil élégant et illustré de nombreuses gravures, les chroniques de voyage qu'il a publiées l'été dernier, au cours des pérégrinations d'un groupe de Canadiens à travers la France et l'Italie. On y trouve de vivantes descriptions de la Ville éternelle et des cérémonies religieuses imposantes auxquelles la participation de Sa Sainteté le Pape Pie XI ajoutait tant d'intérêt et d'édification. L'auteur de "Pèlerins de Rome" nous conduit aussi dans les principales villes Italiennes et françaises, de même qu'aux sanctuaires réputés d'Assise, Lourdes, Montmartre, Nancy, etc., etc. L'ouvrage est précédé d'une préface due à la bienveillance de Sa Grandeur Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, et, de toute façon, c'est un livre que chacun voudra se procurer et conserver. Il est en vente, au Secrétariat de l'A.C.F.C., à Prince-Albert, au prix de 80 sous franco.

Prince-Albert, la métropole du Nord

Les débuts de la ville et du diocèse

Les intéressantes notes qui suivent ont été écrites par M. Louis Schmidt en 1913 *pour le* Patriote de l'Ouest.

JE n'entreprendrai pas de refaire l'histoire de Prince-Albert. Permettez-moi seulement de rappeler à vos lecteurs quelques souvenirs se rapportant à ses commencements.

C'est en 1867, l'année de la Confédération canadienne, que M. Nesbitt, — un ministre presbytérien — accompagné d'un certain nombre de colons écossais de la Rivière Rouge, vint poser les assises de cette future métropole de la Saskatchewan du Nord. L'endroit était tout à fait propice à un établissement de cultivateurs. D'un côté, des plaines à perte de vue; de l'autre, des forêts immenses; de l'eau par devant, de l'eau en arrière, de gras pâturages partout. Enfin un terrain tel que le désirent les plus difficiles cultivateurs.



M. L'ABBE A. MUNRO
Curé actuel de la Cathédrale

Mais le marché le plus proche était à Winnipeg, à 500 milles de distance, et les moyens de transport des plus primitifs: charrettes traînées par des boeufs et peut-être quelques rares wagons.

Cependant ces premiers colons en attirèrent d'autres. Bientôt des marchands, des charpentiers, des forgerons suivirent, de même que des médecins et des avocats. Si bien qu'en 1880, Prince-Albert était déjà un gros village, pris dans son ensemble. La ville d'aujourd'hui était alors partagée en trois groupes de maisons. Le premier, à l'ouest, où les frères Davis — Joe et Tom — et T. J. Agnew eurent d'abord leurs magasins. L'autre, le plus important, de chaque côté de la première maison bâtie par le ministre Nesbitt — aujourd'hui coin nord-ouest de l'avenue centrale. Enfin le dernier groupe, à l'est, appelé Goschen, renfermait les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le moulin à scie et à farine du capitaine Moore et plusieurs résidences privées. C'est là aussi que se trouvait le débarcadère du Grand Rapide à Edmonton.

A part le village, les terres environnantes, le long de la rivière et en arrière, étaient occupées et cultivées par d'industrieux fermiers. Les établissements s'étendaient jusqu'à la branche sud de la Saskatchewan et la rive nord de cette branche était occupée par de nombreux colons.

* * *

Il était impossible qu'il n'y eût pas de catholiques parmi tant d'habitants, et il y en avait en effet. Ils étaient visités, de temps à autre, par les missionnaires de Saint-Laurent, surtout par le Père André.

En 1882, le R. P. Leduc, O.M.I., grand vicaire de Mgr Grandin, vint visiter Prince-Albert et y fit l'acquisition du lot 75, qui appartenait alors à M. Joseph Finlayson. Le terrain n'était pas occupé, mais il s'y trouvait des bâtisses en assez bon état de conservation. On y fit de bonnes réparations en 1883 et les premières religieuses de la Saskatchewan, les Fidèles Compagnes de Jésus, y vinrent demeurer au nombre de cinq. Il fallait bien qu'il y eût alors un prêtre résidant et ce fut le Père André, de joviale mémoire, qui fut le premier curé de Prince-Albert. On lui avait préparé un pauvre logement dans une annexe du bâtiment des Soeurs, et c'est là qu'en 1884 il reçut la visite de l'ancien président du gouvernement provisoire de la Rivière Rouge, le célèbre Louis Riel. Ce bon Père ne se doutait pas alors que ce serait lui-même qui accompagnerait, l'année suivante, le malheureux Riel à l'échafaud de Régina.

En 1886, les Soeurs achetèrent de M. Laurence Clarke une maison spacieuse, avec plusieurs dépendances, et s'y transportèrent aussitôt. Elles y ouvrirent un pensionnat pour demoiselles, en même temps qu'une autre école pour les garçonnets qu'elles baptisèrent Ecole St-Antoine, tout à côté du pensionnat.

Vers ce temps-là, le Père André quitta Prince-Albert et s'en alla vers Calgary, où il mourut quelque temps après. Il fut remplacé ici par le Père Dommeau, jeune missionnaire qui arrivait directement de France. Il était tout rempli de zèle et son premier soin fut d'agrandir la chapelle, d'ouvrir une autre école dans les bâtisses de la Mission. C'est l'origine de l'école séparée actuelle de Prince-Albert.

Nous jouissions, en ce temps-là, de ce beau système scolaire calqué sur celui de Québec et du Manitoba, où les catholiques et les protestants avaient les uns et les autres le contrôle de leurs écoles respectives, sous la direction du gouvernement.

Le R. P. Dommeau fut nommé inspecteur des écoles catholiques pour le district de Prince-Albert. En cette qualité, et de concert avec les autres missionnaires, il établit de nouvelles écoles à Saint-Louis, Saint-Laurent (côté est), Bellevue, Carlton, Batoche et Fish Creek. Il y en avait même deux dans cette dernière paroisse. Il parvint aussi, mais avec toutes les misères du monde, à établir une école séparée à Goschen et à y acheter une propriété; mais cette école n'eut pas une longue durée et on fut obligé de l'abandonner.

* * *

Enfin, en 1891, une ère nouvelle se levait pour l'église de Prince-Albert. Le diocèse de Mgr Grandin fut partagé. On en détacha une partie, au nord et à l'est, pour en former le Vicariat Apostolique de Prince-Albert, dont le premier titulaire, Mgr Pascal, arriva dans sa ville épiscopale au commencement d'octobre de cette année-là. Les catholiques, alors peu nombreux, lui firent la meilleure réception possible, et malgré l'exiguïté de la chapelle, on y vit pour la première fois une fête solennelle et imposante: l'intronisation d'un nouvel évêque. C'est le Père Leduc, grand vicaire de Mgr Grandin, qui fit l'installation, en présence des Pères Moulin, Fourmond, Bigonesse, Blois, Dommeau, Paquette, Lecoq, Vachon et Charlebois.

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1890, l'immigration augmenta d'une manière sensible et partout des établissements nouveaux se formèrent. Bientôt une grande pénurie de prêtres se fit sentir, et le nouvel évêque, qui n'avait que seize prêtres pour tout son vaste diocèse, dut se donner beaucoup de tourment pour pourvoir à tous les besoins. Mais l'indispensable était d'avoir une église plus convenable à Prince-Albert, et c'est par là que l'on commença.

Le 22 mai 1892, un événement mémorable, et qui ne s'oubliera pas de sitôt, rassembla non seulement tous les citoyens de la ville, mais quantité de catholiques des paroisses environnantes. Une excursion au Nord-Ouest des évêques du Canada amis de nos missions avait été préparée et organisée par l'infatigable Père Lacombe, et ce jour-là cinq évêques, accompagnés de prêtres nombreux et d'autres grands personnages, entrèrent dans nos murs. Les autorités civiques les reçurent avec considération et le maire Donaldson leur présenta une adresse respectueuse, à laquelle Mgr Taché répondit, ainsi qu'à deux autres de la part des catholiques, anglais et français.



M. L'ABBE SYLVIO CARON,
Chancelier du diocèse

Mgr Pascal profita de cette circonstance pour faire bénir, par le plus ancien et le plus éminent de ces évêques — Mgr Taché — la pierre angulaire de sa cathédrale, et les travaux commencèrent immédiatement.

A Noël, on eut le bonheur de célébrer les grandes solennités du jour dans le nouveau temple.

Peu après le départ des évêques, Mgr Pascal partait dans les missions du Nord. Ce fut le commencement d'une série de voyages. Les Etats-Unis, le Canada et la France furent tour à tour parcourus pour nous obtenir des missions, car le besoin s'en faisait sentir partout.

Les émigrants arrivent de tous les côtés, de nouvelles paroisses se fondent et les anciennes se renforcent. On demande des Soeurs ici et là et il n'y en a pas à donner.

La première paroisse à en être pourvue est Saint-Louis. Au mois de mai 1897, un contingent des Filles de la Providence nous arriva de Saint-Brieuc, France. Quelques unes restèrent à Prince-Albert et les autres se rendirent à Saint-Louis, où après de bien humbles commencements, elles parvinrent à fonder un établissemnt qu'on peut dire aujourd'hui florissant. De là elles essaimèrent dans les environs: à Domrémy, Bonne Madone, Howell (Prud'homme) et jusqu'à Végreville, dans l'Alberta.

Le Lac Canard, Battleford, Prince-Albert, Saskatoon, et d'autres localités encore, reçurent successivement leur part de ces précieux auxiliaires du prêtre. Ici ce sont les Soeurs de la Présentaton de Saint-Hyacinthe, là les Soeurs de l'Assomption de Nicolet, les Soeurs Grises et les Soeurs de la Providence de Montréal, les Dames de Sion, les Soeurs de la Charité du Nouveau Brunswick, etc., etc.

En 1907, notre Vicariat Apostolique fut érigé en diocèse régulier, mais sans changement de premier pasteur. Mgr Pascal se trouvait alors à Rome pour sa visite *ad limina* et ce n'est qu'en mars 1909 qu'il fut intrônisé par NN. SS. Langevin et Legal.

LOUIS SCHMIDT.

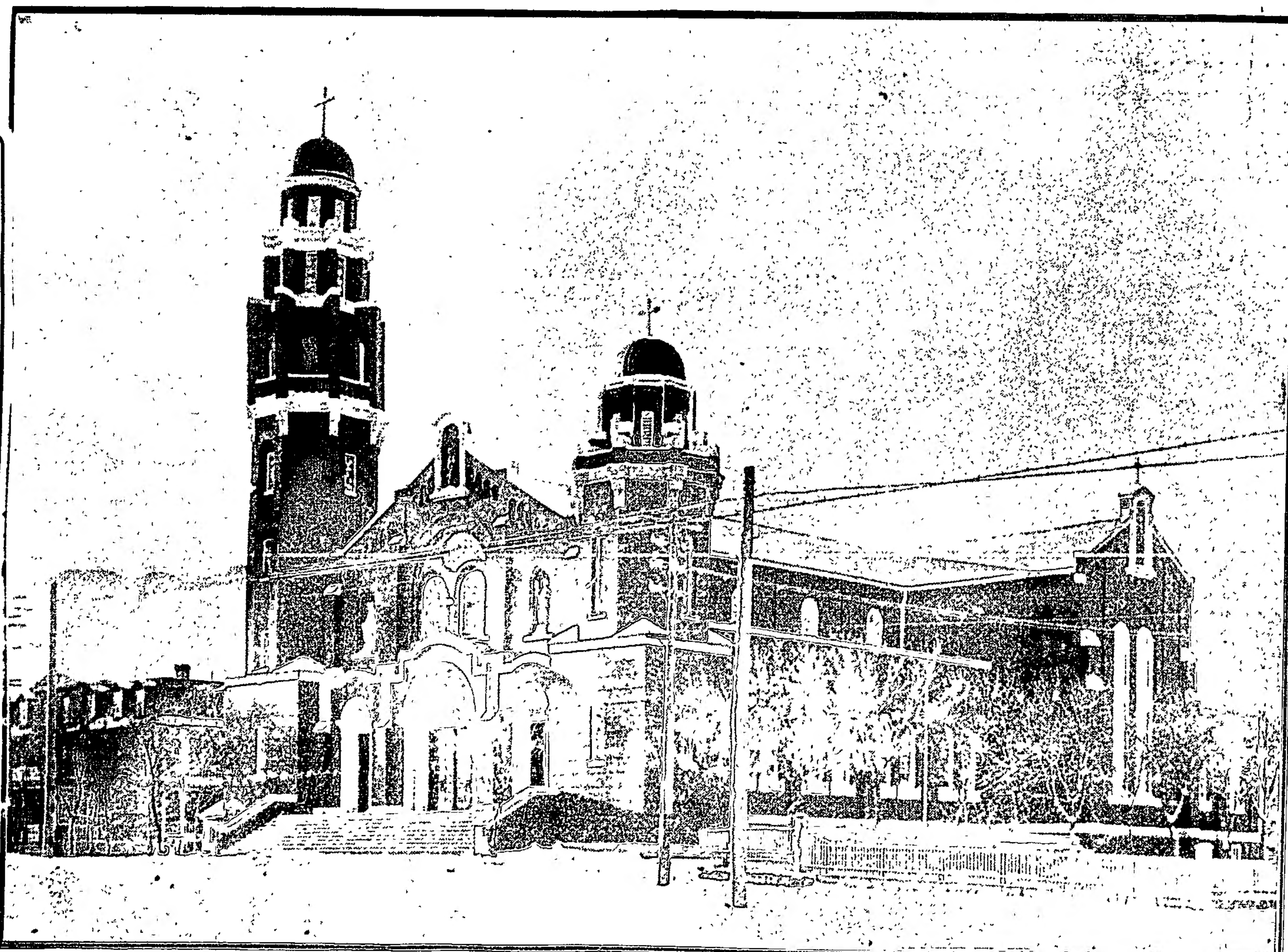
Pour compléter les notes précédentes, disons que la cathédrale actuelle a été construite en 1914. Elle fut inaugurée le 2 mai 1915 par Mgr Pascal, entouré de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, de Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, et de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Le 14 juillet 1920, Mgr Pascal mourait en France, où il se trouvait depuis près d'un an. Son successeur, S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, fut nommé le 16 juin 1921. Le 28 octobre suivant il était sacré à St-Boniface par Son Excellence Mgr Pietro Di Maria, Délégué Apostolique, entouré de cinq archevêques et de huit évêques. Le 3 novembre il était intronisé dans la cathédrale de Prince Albert par S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, qu'assistaient S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface,, S. G. Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique du Kewatin, et S. G. Mgr Bud ka, évêque des Ruthènes du Canada. La réception à la gare, la cérémonie religieuse et le banquet qui couronna les fêtes revêtirent un éclat incomparable dont toutes les mémoires ont gardé le souvenir.

Au cours des vingt dernières années, les prêtres suivants se succédèrent à la cure de Prince-Albert: M. l'abbé Sinnett, les RR. PP. Vachon, Lacoste, McCaffrey, Danis et Panhaleux.

Les Pères Oblats, qui avaient desservi la paroisse presque sans interruption depuis les débuts, l'ont abandonnée en novembre dernier.

Le curé actuel de la cathédrale est M. l'abbé A. Munro.



LA CATHEDRALE DE PRINCE-ALBERT, CONSTRUITE EN 1914.

Le français est une langue commerciale

Comment! la langue française ne serait pas une langue commerciale au Canada, alors qu'elle est parlée par plus de deux milions de citoyens! Mais ce fait, s'il était exact, serait la plus impitoyable des condamnations qui puissent nous atteindre. Il prouverait tout simplement que nous avons été trop veules, trop lâches pour exiger la reconnaissance d'un droit que nous étions bien placés pour faire respecter; et l'histoire aurait à enregistrer cette capitulation comme l'une des plus désastreuses et des plus humiliantes pour la race française en Amérique.

Le français ne serait pas une langue commerciale ici, alors que les chargés d'affaires anglais en Roumanie et en Pologne déclaraient encore dernièrement que la connaissance du français était indispensable dans ces pays pour pouvoir y faire du commerce; alors que le



M. LOUIS VALADE
Président de l'Ecole séparée, l'un des directeurs de la Bonne Presse

français est langue officielle dans la plupart des pays de l'Amérique du Sud, où l'anglais, en revanche, est à peu près inconnu; alors qu'il est parlé et compris dans toutes les parties du monde, depuis les déserts de l'Afrique jusqu'aux confins de l'Extrême Orient! Ce serait trop fort.

La langue anglaise est parlée par des millions et même des centaines de millions d'individus, c'est entendu. Mais dans quels pays? En Angleterre, aux Indes, en Australie, dans l'Amérique du Nord: c'est-à-dire dans les colonies britanniques, dans les pays anglo-saxons. Mais sortez de ces pays, parcourez le monde entier, et vous vous apercevrez que partout la langue la plus parlée, la mieux comprise, après la langue des indigènes, non seulement dans le domaine de la diplomatie et de la haute culture intellectuelle, mais aussi dans le domaine commercial, c'est encore la langue française.

Et vous voudriez après cela que nous enregistrerions comme un fait acquis que la langue française ne doit pas être traitée comme une langue commerciale au Canada!

RAYMOND DENIS,
Vice-président de l'A.C.F.C.

Le français aux Communes

L'honorable Ernest Lapointe, à son premier discours de la présente session à Ottawa, a parlé en français. Tous, et particulièrement ses électeurs de Québec-Est, lui en seront reconnaissants.

C'est peu, en apparence, pour un député canadien français, de se servir du français aux Communes; mais en réalité c'est beaucoup.

Si tous ceux des nôtres qui siègent là-bas se servaient autant qu'ils le peuvent du français, ce serait une révélation pour les députés des autres provinces; et nous sommes persuadés qu'on commencerait à nous regarder d'un autre oeil.

(L'Action Catholique)

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00

" " Etats-Unis ... $2.50

" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 21 février, 1923 No. 51

Les Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens de la Saskatchewan étudient leurs problèmes

La bienvenue de Prince-Albert aux congressistes et visiteurs

Notre ville fait une cordiale réception aux délégués des cercles de l'A. C. F. C. et des districts scolaires — Foule nombreuse de visiteurs — Le "Prince-Albert Daily Herald" publie un article en français à l'occasion du Congrès — Les décorations dans la rue et dans la salle des séances.

La huitième Convention générale de l'A. C. F. C. et la troisième Convention des Commissaires d'école se sont ouvertes mardi pour se continuer mercredi et jeudi.

Une foule considérable de délégués des cercles locaux de l'A. C. F. C. et des districts scolaires franco-canadiens sont dans notre ville pour suivre les séances de ces assises nationales qui s'annoncent comme très importantes.

La température inclémente de la première quinzaine du mois s'est heureusement améliorée depuis plusieurs jours et tous les délégués ont pu faire leur voyage dans les meilleures conditions.

Le premier contingent des visiteurs est arrivé lundi soir, mais c'est durant la matinée de mardi surtout qu'une grande animation n'a cessé de régner aux abords de la gare. Les trains venant de toutes les directions déposaient sur le quai des groupes compacts de Franco-Canadiens à la mine joyeuse, avides de rencontrer des compatriotes et d'échanger avec eux leurs premières impressions. Un étranger arrivant à Prince-Albert ce jour-là pour la première fois s'y serait cru en plein centre canadien-français.

Les membres du comité de réception ont été très occupés à recevoir les visiteurs et à les aider à s'installer pour les trois journées de la Convention. Tout le monde pourra trouver à se loger d'une façon convenable, mais il a fallu pour cela réquisitionner toutes les chambres disponibles dans les hôtels et les maisons particulières. Le grand nombre de prêtres présents rend le problème de leur logement particulièrement difficile.

UNE VILLE EN FETE

Prince-Albert a pris un air de fête. De larges banderoles disposées en travers de la rue et portant des inscriptions françaises rappellent l'événement du jour. A la gare même, on peut lire en grosses lettres: **Bienvenue à nos visiteurs.** A l'angle de l'avenue centrale et de la 13ème rue, une inscription porte: **Collaborons au travail de l'Ecole.** Un peu plus loin: **Notre foi, notre langue!** Enfin devant l'école séparée et la cathédrale: **Veillons sur nos écoles!**

Dès avant midi, les délégués commencent à se faire inscrire dans le soubassement de la cathédrale. Le bureau de vérification des lettres de créance se compose de MM. Charles Renaud, Alfred Gagnon et Edouard Dionne, pour l'A. C. F. C.; de MM. Paquette, Denis Desmarais et Alphège Gouin pour les Commissaires.

UNE SALLE BIEN DECOREE

En entrant dans la salle, on ne peut s'empêcher d'être frappé du joli coup d'oeil qu'elle présente. De grands drapeaux français, anglais et canadiens sont disposés le long des murs et autour de la scène qui sert de tribune aux orateurs. Les colonnes et les murs latéraux sont ornés d'écussons surmontés de petits drapeaux aux couleurs françaises, canadiennes et anglaises. Ces écussons portent des inscriptions appropriées à la circonstance, très bien choisies. Les délégués prennent un vif intérêt à parcourir la salle pour pouvoir les lire toutes une à une. En voici la liste complète:

Veillons sur nos écoles
* * *
Conservons nos bons instituteurs
* * *
Collaborons au travail de l'école
* * *
Notre foi — Notre langue
* * *
Préparons l'avenir
* * *
Fidélité à l'idée catholique et française
* * *
Soyons unis, nous serons forts
* * *
Honneur au clergé
* * *
Soutenons nos associations
* * *
Noblesse oblige — Restons français
* * *
Agissons avec méthode et persévérance
* * *
Aidons notre journal
* * *
"Le Patriote" dans chaque foyer
* * *
Surveillons nos ennemis et nous-mêmes
* * *
Cultivons la fierté nationale

Parlons mieux
* * *
Aimons-nous, c'est la loi du Maître
* * *
Bienvenue à nos visiteurs
* * *
Bienvenue à nos dévoués commissaires
* * *
Bienvenue à tous les délégués
* * *
Albion notre foi, la France notre coeur! (Crémazie)
* * *
L'anglicisme, voilà l'ennemi!
* * *
Apprends avec fierté ta langue maternelle (V. de Laprade)
* * *
La langue est l'âme d'une nation (Tardivel)
* * *
La langue disparue, adieu la nationalité (Benjamin Sulte)
* * *
C'est notre doux parler qui nous conserve frères. (Zidler)
* * *
L'effort est vain s'il n'est maintenu. (Pascal)
* * *
L'amour de la patrie commence à la famille. (Bacon)
* * *
Le souci du détail, tout est là. (Mgr Béliveau)
* * *
Soyons un peuple de frères. (Mgr Mathieu)
* * *
L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères. (Chapman)
* * *
Je tiens au "Patriote" comme à la prunelle de mes yeux. (Mgr Prud'homme)
* * *
Le passé, nos pères l'ont fait, à nous de faire l'avenir.
* * *
La langue est l'instrument d'ultime délivrance. (Zidler)
* * *
Ils ne l'auront jamais, jamais, l'âme de la Nouvelle France. (Lionel Groulx)
* * *
Nous voulons nous unir pour nous protéger. (Mgr Charlebois)
* * *

Cette décoration sobre et de bon goût, en même temps que hautement éducative, a été l'objet des appréciations les plus flatteuses. Elle fait honneur au président du comité, M. J.-E. Morrier, et à tous ceux qui ont aidé à l'exécution.

MGR MATHIEU NE PEUT VENIR

Une dépêche reçue lundi de Saint-Boniface nous apportait la triste nouvelle que S. G. Mgr Mathieu, retenu par la grippe à l'hôpital de cette ville, ne pouvait, à son grand regret, se rendre ici pour la Convention.

En revenant de l'Est, l'archevêque de Régina a pris froid sur le train, et arrivé à Saint-Boniface, il a dû s'aliter. Bien que son état ne soit pas considéré comme inquiétant, le médecin a jugé que dans les circonstances il ne pouvait s'imposer le surcroît de fatigues que comportent le voyage à Prince-Albert et sa participation active au Congrès.

L'absence forcée de Mgr Mathieu sera vivement regrettée de tous les Franco-Canadiens.

Mgr Z.-H. Marois, notre secrétaire général, atteint lui aussi par la grippe au dernier moment, n'a pu se rendre à Prince-Albert et nous en exprime son vif désappointement.

VISITEURS DISTINGUES

Parmi les personnages les plus en vue venus du dehors pour assister à la Convention, mentionnons: Sa Grandeur Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; M. l'abbé Sabourin, chancelier du diocèse de Saint-Boniface; le R. P. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège de Gravelbourg; l'hon. Lessard et M. l'avocat Giroux, d'Edmonton.

BIENVENUE AUX CANADIENS FRANÇAIS

Sous le titre "Bienvenue aux Canadiens français," le "Prince Albert Herald" publiait mardi un article en français très sympathique à notre cause. Voici le texte de cet article, pour lequel nous remercions sincèrement notre confrère:

Notre ville a l'honneur de recevoir aujourd'hui un grand nombre de Canadiens français venus de toutes les parties de la Saskatchewan pour assister à la huitième Convention de l'Association Catholique Franco-Canadienne et à la troisième Convention de l'Association des Commissaires d'école. Nous sommes heureux de leur souhaiter une cordiale bienvenue au milieu de nous.

Une organisation comme la leur, vieille d'une douzaine d'années et qui compte à son crédit de beaux états de services, fait honneur à nos concitoyens de langue française. Prince-Albert peut être fier d'avoir été choisi comme siège social d'une association aussi populaire, de même qu'il peut être fier de posséder le seul journal français de la province.

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de la région tributaire de Prince-Albert, on s'aperçoit que l'élément français y occupe une place qui est loin d'être négligeable. Nous sommes entourés de villages et de paroisses rurales dont un certain nombre se composent, presque entièrement ou en partie, de gens venus de France et de la province de Québec. Ce sont: au nord, White Star, Albertville, Marcelin, Debden, Shell River; à l'ouest, Saint-Hippolyte, Vawn, Edam; au sud, Duck Lake, Vonda, Saint-Denis, Prud'homme; à l'est, Saint-Louis, Hoey, Domremy, Bonne Madone, Saint-Isidore de Bellevue, Saint-Brieux, Arborfield, etc.

En fait, la division électorale de Prince-Albert est celle qui renferme le plus fort élément français dans la province. Ce n'est donc pas sans raison qu'en temps d'élections on s'y préoccupe beaucoup de savoir de quel côté penchera le "French vote."

Les Canadiens français sont depuis plus longtemps au pays que toute autre race. Ils ont été les premiers à parcourir l'Ouest et à y faire de la culture. La vaste contrée qui s'étend des Grands Lacs aux Montagnes Rocheuses a été conquise à la civilisation et au christianisme par les "robes noires" venues de France et de Québec. Le récit de leurs exploits et de leurs souffrances constitue l'un des chapitres les plus émouvants de l'histoire de l'Ouest.

Anglais et Français ont travaillé dans le passé à l'édification du Canada; l'union de ces deux races est nécessaire aujourd'hui plus que jamais dans la poursuite de l'oeuvre commencée. Une race qui a donné au pays des hommes comme La Vérendrye, Salaberry, Papineau, Lafontaine, Cartier, Mgr Taché, Laurier, a fourni la preuve de ses qualités foncières et bien mérité du Canada tout entier.

Nous sommes heureux de voir les délégués des Canadiens français de la Saskatchewan assemblés dans notre ville et nous souhaitons sincèrement que leur Convention remporte tout le succès qu'ils en attendent eux-mêmes.

LA PREMIERE SEANCE

La convention s'est ouverte à 1 h. 30. Cette première séance est consacrée aux Commissaires d'école. Elle est présidée par M. l'abbé J. Bois, vice-président de l'Association des Commissaires.

En l'absence de M. Jules Casgrain, secrétaire de l'Ecole séparée, retenu à la maison par la grippe, c'est M. l'abbé J.-H. Brodeur, qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués des districts scolaires.

Le président remercie et il donne la parole à S. G. Mgr Prud'homme.

Notre journal allant sous presse cette semaine plus tôt que de coutume, il ne nous est pas possible d'en dire plus long dans ce numéro. Nous reviendrons en détail sur cette première séance. Nous donnons seulement ci-contre le discours de M. Louis Charbonneau, instituteur à Hoey, sur le personnel enseignant et nos écoles.

L'EST A LES YEUX SUR NOUS

La plupart des journaux de l'Est ont parlé en termes sympathiques de notre Convention. L'un des derniers en date est la "Presse," de Montréal, qui écrit:

"On doit espérer que le prochain congrès général de l'Association catholique franco-canadienne et de l'Association des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, qui doit avoir lieu à Prince-Albert, aidera à découvrir une solution satisfaisante à l'épineux problème de l'enseignement bilingue qui confronte nos compatriotes dans la province de l'Ouest.

"A l'heure actuelle, la situation faite au français en Saskatchewan n'est pas des plus brillantes. Le gouvernement provincial a cru devoir refuser de reconnaître les diplômes des instituteurs et des institutrices venant de la province de Québec. A la suite de cet ostracisme, évidemment inspiré par un sentiment hostile, le groupe canadien-français de là-bas ne peut plus compter sur la source d'où il tirait ordinairement les membres de son personnel enseignant. On veut profiter du congrès, qui doit être tenu à la fin du mois courant, pour étudier la question sous toutes ses faces et trouver une issue convenable."

L'opinion du personnel enseignant sur les écoles bilingues de la Saskatchewan

La loi scolaire de la Saskatchewan est moins généreuse à l'égard du français que celle de l'Ontario — Comment le contre-sens pédagogique qui relègue la langue maternelle au second rang aboutit à une éducation incomplète et gâchée — Notre système d'école à base anglaise nous mène tout naturellement à l'anglicisation — Un secrétariat permanent pour la direction et la surveillance de nos écoles — Le recrutement des instituteurs et les diplômes de Québec — La dernière forteresse de nos libertés: l'école française et catholique.

TEXTE DU DISCOURS DE M. LOUIS CHARBONNEAU

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de mes collègues de l'enseignement primaire, je remercie bien sincèrement les organisateurs de cette convention d'avoir eu l'obligeance d'inviter un représentant des instituteurs bilingues à venir exposer les vues du personnel enseignant sur les problèmes difficiles dont nous recherchons ensemble la solution. Notre problème scolaire est si vaste que je ne pourrai qu'effleurer les points principaux, me réservant de revenir plus longuement sur quelques-uns de ces points lors de la discussion des résolutions. Avant d'entrer dans le vif du sujet, qu'il me soit permis d'ajouter que mes brèves remarques ne seront pas simplement l'expression de mon opinion personnelle. Je crois pouvoir affirmer qu'elles seront l'expression de la pensée de tous les éducateurs qui ont fait une étude sérieuse du régime scolaire imposé aux Franco-canadiens de cette province.

En faisant la critique de notre situation scolaire, je ne voudrais pas non plus sembler méconnaitre les efforts splendides qui ont été faits par nos chefs spirituels et temporels pour nous conserver un régime plus juste et plus généreux envers notre foi et notre langue. Ce qui a été perdu l'a été malgré des luttes où rien ne fut épargné pour faire triompher le droit. Les lambeaux de liberté qui nous restent, nous les devons à leur héroïque résistance.

I. — PAS DE SYSTEME BILINGUE

Sans autre préambule, abordons la première question qui peut être posée au personnel enseignant: Que pensez-vous du système bilingue de la Saskatchewan?

Nous en pensons exactement ce qu'en pensait l'ex-premier ministre Martin, lorsque, dans le fameux débat de décembre 1918, il déclarait à la Chambre:

"Nous n'avons pas en Saskatchewan de système bilingue; nous n'avons jamais eu ce qu'on peut appeler un vrai système bilingue."

Et, quelque surprenant que cela puisse paraître, M. Martin ne disait là que la pure et entière vérité. Il y a bien, dans la Saskatchewan, un certain nombre d'écoles où s'enseigne un peu de français et qu'on peut appeler bilingues, mais de système nous n'en avons point. Un système d'écoles bilingues suppose d'abord un programme d'études où figurent deux langues, des écoles normales pour préparer les instituteurs à enseigner efficacement ces deux langues, des inspecteurs qui voient à l'efficacité de ce double enseignement, des examens et des concours qui font aux deux langues une part convenable, des diplômes basés sur les succès que les élèves remportent dans l'étude des deux langues. Or, nous n'avons ni programme, ni école normale, ni inspecteur, ni examens, ni diplômes bilingues. Quant aux instituteurs bilingues, ce n'est pas la faute du gouvernement s'il y en a. C'est surtout de la province de Québec qu'ils viennent ou c'est là qu'ils vont compléter leur éducation française, et l'on fait depuis quelque temps les plus grands efforts pour tarir cette source de recrutement.

Et pendant que l'Etat néglige de voir à l'organisation rationnelle de l'enseignement français qui se donne, conformément à la loi, à deux ou trois mille enfants de notre race, il organise, surveille et encourage par des bourses considérables l'enseignement d'un certain programme de français dans les High Schools et l'Université. Dans ces institutions d'enseignement secondaire et supérieur, les jeunes Anglo-Saxons de cette province, les enfants peut-être de ceux qui demandent à grands cris l'abolition du français dans nos écoles primaires, vont apprendre quelques bribes d'une langue qui n'est certes pas du français, mais une hideuse caricature du français. Mais tenons compte de leurs bonnes intentions. Supposons que ce soit du français. Si ces bribes de français ne leur font pas grand bien, ça ne peut toujours pas leur faire de mal.

Si donc les Anglo-Saxons de cette province, pour paraître posséder un vernis de haute civilisation, apprennent ce qu'ils peuvent de notre langue, si les autorités ont pourvu de leur mieux, à l'organisation systématique de cet enseignement, comment se fait-il que ces mêmes autorités, tout en reconnaissant les droits historiques du français en cette province, tout en déclarant, comme le faisait le premier ministre actuel en 1918, que ce droit historique et naturel est bien supérieur au droit simplement légal inscrit sur un chiffon de papier, comment se fait-il qu'en dépit de tout cela on ne fasse rien pour nous aider à rendre l'enseignement du français aussi efficace que possible?

Si cette inaction ne révèle pas un secret désir de voir disparaître au plus tôt le peu de français qui reste en Saskatchewan, je ne sais ce qu'elle peut bien signifier.

II.—CE QUE LA LOI PERMET

Si nous n'avons pas de système bilingue bien organisé, avons-nous du moins une loi qui nous permette de donner un enseignement bilingue logique et efficace? Nous tirerons la conclusion après une brève comparaison de notre loi scolaire avec les principes de la saine pédagogie.

En fait de bilinguisme scolaire, il y a trois choses à considérer: Quelle est la langue principale et quelle est la langue secondaire de l'école? Quelle est la langue d'instruction que le maître emploie pour enseigner les matières du programme, comme l'arithmétique, l'histoire ou la géographie? Quelle est la langue de communication entre le professeur et les élèves pour maintenir la discipline et donner tous les commandements nécessaires à la tenue d'une école?

Dans tous les pays bilingues où l'on n'a pas pour but l'abolition graduelle de la langue d'une partie de la population, la langue principale de l'école, celle qui a la place prépondérante, c'est la langue maternelle. Ainsi, en Afrique-Sud, dans les districts en majorité hollandais, le hollandais est la langue principale, l'anglais occupe le second rang. Au contraire, dans les localités où les Anglais dominent, l'anglais est la langue d'enseignement et de communication, c'est toujours la langue maternelle, excepté durant les dernières années du cours, où la langue secondaire peut servir de langue d'enseignement pour certains sujets seulement, si les parents le désirent. Voilà le régime en vigueur dans un Dominion britannique conquis par la force des armes il y a à peine vingt ans. Il en est ainsi au pays de Galles en Angleterre; il en est ainsi dans d'autres possessions britanniques comme à Malte et dans les îles de la Manche; il en est ainsi en Suisse et en Belgique, enfin dans tous les pays vraiment bilingues.

Pourquoi donc en est-il autrement dans certaines provinces du Canada? Ici, en effet, en Saskatchewan comme dans l'Ontario, la langue principale des écoles franco-canadiennes n'est pas la langue maternelle: c'est l'anglais. Comme langue d'instruction et de communication, la loi de la Saskatchewan, moins généreuse encore que celle d'Ontario, ne permet d'employer le français que durant la première année d'école, tandis que la loi d'Ontario permet d'employer le français comme langue d'instruction et de communication durant tout le premier cours, qui dure régulièrement deux ans et qui, d'après l'opinion de l'inspecteur en chef Merchant lui-même, peut durer trois ans pour les élèves des écoles franco-canadiennes.

Voilà tout le français qu'on nous accorde à l'école: 1. Le droit de consacrer une heure par jour à l'étude du français comme langue secondaire. 2. Le pouvoir de se servir du français comme langue d'instruction et de communication durant la première année qu'un élève fréquente l'école.

A ceux qui disent: "Mais il le faut bien. L'anglais est indispensable dans les affaires," quand ils ne vont pas jusqu'à dire: "L'anglais est la seule langue nécessaire dans les affaires," je répondrai que personne ne conteste la nécessité de l'anglais dans un pays aux deux tiers de langue anglaise, surtout dans une province comme la nôtre en grande majorité anglaise. Mais une connaissance suffisante de l'anglais peut s'obtenir autrement que par le sacrifice presque complet de la langue maternelle. A ces zélés défenseurs de l'anglais je répondrai encore: la connaissance de l'anglais est nécessaire, je n'en disconviens pas. Mais le développement normal de l'intelligence de nos enfants est une chose encore bien plus nécessaire, une chose qui ne s'obtient que par l'étude de la langue maternelle et l'emploi de cette même langue pour obtenir des connaissances nouvelles.

Quel est le résultat naturel de ce double contre-sens pédagogique qui consiste à reléguer la langue maternelle au second rang et à employer une langue étrangère comme médium d'instruction? Le résultat, le voici: 1. Mauvais enseignement du français. 2. Enseignement défectueux de l'anglais. 3. Enseignement défectueux des matières du programme. 4. Comme conséquence, formation intellectuelle défectueuse et éducation incomplète et gâchée. 5. Affaiblissement graduel du patriotisme et de l'esprit catholique chez la jeune génération.

TEMOIGNAGES

Permettez-moi de vous citer quelques autorités pour prouver ces avancés.

Six inspecteurs bilingues

Les six inspecteurs des écoles bilingues d'Ontario, trois Canadiens français et trois Anglais, dans un rapport qu'ils firent au gouvernement de Toronto, en 1914, déclarent unanimement qu'une heure par jour est absolument insuffisante pour enseigner efficacement la langue française dans une école.

M. Phalen

M. Robert Phalen, publiciste irlandais de la Nouvelle-Ecosse, déclarait de son côté le 3 février 1915 dans son journal le "Casket" d'Antigonish:

"Prétendre qu'une langue peut se conserver avec des restrictions pareilles est une cruelle plaisanterie. La loi qui restreint le français à une heure par jour est tout aussi étroite et fatale que la proposition récente d'un journaliste ontarien: Vous avez droit de garder votre langue dans vos familles et de la parler entre vous, mais elle n'a pas de place à l'école."

M. Latta

S'il y en a parmi nous qui sont très satisfaits de ce que la loi nous donne (je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup) ils sont moins exigeants que le ministre de l'Instruction publique lui-même, M. Latta, qui déclarait en Chambre en 1918:

"La loi actuelle fait une exception en faveur des citoyens de langue française, mais c'est une très petite concession." "It is a very small consideration."

M. l'abbé Perrier

Sur la part qu'il faut faire à chaque langue dans un système bilingue, consultons, si vous le voulez, un éducateur de la province de Québec, la seule province vraiment bilingue du Canada. M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles de Montréal, disait à Québec au Premier Congrès de la langue Française ces paroles qu'on ne saurait trop méditer:

"La première condition pour que l'enseignement bilingue réussisse, c'est de garder à la langue maternelle sa place prépondérante dans l'enseignement... A l'école primaire, il ne faut pas entretenir de trop hautes ambitions. Il n'y a que les naïfs qui feignent de croire que l'on puisse savoir parfaitement la langue seconde, tout comme si l'on n'avait jamais appris que celle-là. Des esprits étroits s'étonnent que de petits Canadiens français ne sachent pas l'anglais comme les élèves de langue anglaise qui n'ont appris que leur langue maternelle. Evidemment on ne saurait exiger des enfants une connaissance égale et parfaite des deux langues... Il faudrait adopter cette règle si sage qui me semble résumer si bien ce que devrait être l'enseignement bilingue: **culture soignée de la langue maternelle; connaissance courante de la langue seconde.**"

Haustrate et Labeau

Permettez-moi de citer sur le même sujet le témoignage de MM. Haustrate et Labeau, dont les ouvrages font autorité dans un pays essentiellement bilingue, la Belgique. Voici ce qu'ils disent, dans un de leurs traités de pédagogie:

"Si l'élève parvient à entretenir dans la langue seconde une conversation et une correspondance sur les choses les plus usuelles, le résultat est satisfaisant. Il n'est pas nécessaire qu'il sache rédiger sans faute et d'une manière élégante."

Département d'Education d'Ontario

Dans un ouvrage publié par le ministre de l'Instruction publique d'Ontario, et distribué aux instituteurs de cette province, voici ce qui est dit en toutes lettres:

"La langue maternelle est considérée avec raison comme la matière la plus importante, au moins dans les écoles élémentaires."

C'est bien ce que nous pensons, nous aussi, mais les autorités de Régina comme celles de Toronto, quand il s'agit des Franco-Canadiens, mettent de côté le bon sens et les principes de la saine pédagogie. Dans nos écoles bilingues, selon eux, ce n'est pas la langue maternelle qui est le sujet le plus important. Le sujet le plus important, c'est d'angliciser vos enfants par les méthodes les plus rapides.

Et c'est nous, les instituteurs bilingues, qui sommes chargés d'exécuter cette triste besogne.

M. Edwards

A une conférence d'éducateurs de tout l'empire britannique, M. Edwards, inspecteur en chef des écoles du pays de Galles, déclarait:

"On n'exagère pas en disant que la méthode d'enseignement au moyen de la langue parlée dans la famille **a presque doublé la valeur des écoles... Cette méthode a aussi facilité beaucoup la connaissance de l'anglais....** Un enfant de neuf ans qui commence par apprendre d'abord sa langue écrira mieux l'anglais et le lira plus intelligemment qu'un enfant de onze ans auquel on n'a enseigné que l'anglais depuis le jour de son entrée à l'école."

M. Hughes

Je pourrais vous citer encore beaucoup d'autres témoignages sur cette question, mais je me bornerai à un bref extrait d'un rapport fait récemment par M. Hughes, ancien inspecteur d'écoles d'Ontario, ancien surintendant des écoles de Toronto et orangiste notoire. M. Hughes a visité dernièrement les écoles bilingues d'Ottawa et les a trouvées très efficaces au point de vue de l'anglais et du programme en général. Il en donne la raison en ces termes:

"Pour obtenir les résultats très satisfaisants démontrés dans **les écoles séparées françaises d'Ottawa, les instituteurs se servent de la langue** que les enfants **comprennent sans** effort et qu'ils ont apprise **dès leurs** premières années à la maison...

"Empêcher l'instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau et leur présenter de nouvelles idées doit nuire à l'efficacité de l'enseignement, empêcher toute véritable connaissance et **produire la confusion et le vague dans l'esprit de l'enfant pour la vie.**

M. Hughes ajoute: "C'est absurde de vouloir instruire des enfants de sept ans dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle."

Est-ce que ce faisceau de témoignages n'est pas suffisant pour nous faire conclure que le régime que nous subissons est une caricature de bilinguisme, un régime par lequel, au prix d'efforts pénibles, nous arrivons à enseigner le français aussi bien que l'anglais et les autres matières du programme d'une façon incomplète et imparfaite.

DANGERS

Si j'ai fait ce sombre tableau de notre situation scolaire, ce n'est pas pour jeter du découragement dans les âmes, c'est pour répondre au voeu du comité d'organisation de cette convention, qui nous a convoqués ici pour savoir où nous en sommes, afin de pouvoir formuler un programme d'action pour l'avenir. Je crois vous avoir dit assez longuement où nous en sommes. Permettez-moi de vous dire brièvement où cela nous mène.

Cette éducation à base anglaise nous mène tout naturellement à l'anglicisation à brève échéance si nous ne réagissons énergiquement.

En effet, la langue anglaise occupant la place d'honneur à l'école, le français baisse tous les jours dans

(à suivre en page 10)

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

LE CANADIEN FRANÇAIS EST LE COLON IDEAL POUR LA SASKATCHEWAN

- Laborieux, économes, courageux, ne se laissant pas rebuter par les premières difficultés, ayant au coeur l'espoir de jours meilleurs, les Canadiens français sont mieux qualifiés que tous les autres colons pour mettre en culture cette vaste superficie de terre fertile, non seulement pour leur propre avantage, mais pour celui d'une Saskatchewan plus grande et plus prospère.

(Annonce du Gouvernement de la Saskatchewan publiée dans ce numéro)

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

L'opinion du personnel enseignant sur les écoles bilingues de la Saskatchewan

(suite de la page 9)

l'estime des élèves, à l'âge où ils sont le plus susceptibles d'être influencés par cet apparent mépris du français.

Le français cessant d'être le véhicule des communications entre l'instituteur et l'élève, le langage français de l'enfant échappe à la correction; et l'enfant, l'homme, plus tard, se rendant compte de la pauvreté de son vocabulaire et de l'incorrection de sa phrase, préfèrera parler l'anglais, car il trouvera plus facilement dans cette langue les termes voulus pour s'exprimer.

Si l'enseignement de toutes les matières du cours général est donné uniquement **en anglais, les élèves** apprennent tous les termes de géographie, d'histoire, de sciences ou d'arithmétique en cette langue seulement. De là il suit que plus tard **dans la vie ils ne pourront pas parler** de ces questions en français, ou, s'il le faut, ils mêleront nécessairement une foule de termes anglais à leur conversation française, ce qui les exposera au ridicule, les embarrassera et leur fera détester et abandonner peu à peu le français.

De plus cet ascendant de la langue anglaise à l'école fait vite croire aux enfants que le français est une langue inférieure, bonne pour les banalités et non pour les sujets sérieux.

L'école bilingue, telle que nous l'avons, n'est donc, on le voit, qu'une institution anglaise et anglicisante, où l'on enseigne un peu de français en attendant **qu'il** disparaisse complètement **du programme.**

III.—DECISIONS A PRENDRE

1. Apprécier justement l'instituteur.

Quelles décisions devons-nous **prendre en face d'une telle situation? La première résolution qu'en ma qualité de représentant des instituteurs bilingues je vous exhorte à prendre, c'est de continuer d'être justes et même indulgents dans l'appréciation de notre travail.** Sous le **régime que nous venons d'analyser et que vous connaissez bien, les instituteurs bilingues ne peuvent donner la pleine mesure de leur capacité.** Les fonctionnaires du gouvernement viennent visiter nos écoles avec un esprit souvent hostile, en tout cas toujours **exigeant. Quelques**-uns d'entre eux voudraient que, dans des **districts français nous donnions à des enfants de race française une instruction anglaise aussi** complète et aussi parfaite que celle que reçoivent les enfants de race anglaise dans des districts purement anglais, ce qui, règle générale, est absolument impossible. D'autre part, certains parents s'attendent à ce que leurs enfants reçoivent une instruction française aussi bonne que celle qui se donne dans la province de Québec, ce qui est une plus grande impossibilité.

Pris pour ainsi dire, entre l'enclume et le marteau, est-il étonnant que plusieurs d'entre nous se découragent et abandonnent l'enseignement? Nous ne pouvons pas faire de miracles. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de tirer le meilleur parti possible d'une loi injuste, de règlements injustes, en un mot du régime défectueux que nous avons à subir. Je vous demande donc, en jugeant **le personnel enseignant,** de ne **jamais perdre de vue les difficultés de notre travail.**

Je suis d'autant plus à l'aise pour faire cette demande que je vous sais déjà gagnés d'avance à cette cause, si j'en juge par les résolutions qui seront soumises à cette convention pour l'amélioration du sort des instituteurs, particulièrement la demande de que vous voulez faire au gouvernement de fixer une échelle de salaires et d'établir un système de pensions pour les instituteurs qui prennent leur retraite.

2. Secrétariat permanent.

Une décision plus importante s'impose. Etant donné qu'il ne faut guère s'attendre à ce que les autorités organisent en un système distinct nos écoles bilingues, avec programme d'étude, école normale, inspecteurs, diplômes et examens bilingues, je dis que nous avons le droit, je dis que nous avons le devoir de faire cette organisation nous-mêmes, non pas contre la loi, mais en marge de la loi.

Le but d'un **gouvernement** est de prendre certaines mesures pour assurer le bon fonctionnement des affaires d'un **pays de façon** à procurer le bonheur **du peuple.**

Quand, dans **les actes du gouvernement** et **dans les lois établies,** une partie **de la population ne trouve** pas une **sauvegarde suffisante de ses** droits et de ses **privilèges, rien n'em**pêche les citoyens de s'associer pour obtenir **les résultats qu'ils dé**sirent, pourvu **qu'ils ne lèsent pas** les droits des **autres citoyens** et qu'ils ne violent **pas les lois justes** de leur pays. **Ce droit d'association** est inattaquable. **Il est reconnu dans** tous **les pays civilisés. A nous d'en** faire **usage d'une façon pratique.**

Nous avons déjà trois sociétés nationales en cette **province qui font** beaucoup de bien et qui sont appelées à en faire peut-être encore davantage. Par l'union intime de ces sociétés, avec la **coopération** de notre **personnel enseignant,** avec l'aide de tous les **citoyens** de langue française, **on pourrait établir** ce qui serait **le complément nécessaire** de toutes nos organisations, un secrétariat permanent, **dont l'action ne se**rait **pas intermittente** comme celle de nos congrès, **mais dont l'action** serait continuelle et par conséquent beaucoup plus efficace.

Un tel bureau aurait une tâche urgente et considérable à remplir, surtout pour la direction et la surveillance de nos écoles, pour l'encouragement des instituteurs, pour le recrutement du personnel enseignant, pour le placement de ce personnel d'après les capacités de chacun et les besoins locaux. Un tel bureau pourrait faire beaucoup pour empêcher le déplacement inutile des instituteurs, par une politique de sages conseils et par l'arbitrage des petites difficultés entre instituteurs et commissions scolaires, difficultés qui ne se règlent malheureusement aujourd'hui que par le renvoi ou le départ volontaire des instituteurs, ce qui est nuisible au progrès de l'école.

Une oeuvre comme celle-là demandera des ressources matérielles assez considérables. Pour deux raisons, par amour de leur race d'abord et en second lieu à cause de l'appui moral qu'une telle organisation leur fournira dans l'exercice de leur profession, les instituteurs s'empresseront de contribuer généreusement à cette oeuvre.

Les paroles s'envolent, mais les actes demeurent et produisent des résultats. Ce sont des actes qu'il faut. Je suis donc venu ici pour poser un acte, pour assurer aux membres de cette convention que les instituteurs bilingues — je n'ai pu les consulter tous, mais ceux que je n'ai pas consultés ne désavoueront pas mes paroles — sont prêts à s'inscrire immédiatement, par une contribution annuelle proportionnée, comme membres donateurs, bienfaiteurs ou fondateurs de cette oeuvre si urgente.

Je suis persuadé que la convention étudiera ce problème important et donnera à ses officiers l'autorisation de faire en ce sens ce que les circonstances permettront.

3. Recrutement des instituteurs.

Une besogne également pressante est le recrutement des instituteurs qui nous manquent en ce moment. Les derniers règlements du ministère de l'Instruction publique sont d'une injustice criante pour les écoles françaises. Ces règlements, qui accordent aux diplômés des provinces anglaises et aux diplômés anglo-protestants de Québec un diplôme équivalent en cette province, sans même passer par les écoles normales, ne permettent même plus aux diplômés catholiques de la province de Québec d'être admis aux écoles normales de la Saskatchewan.

Or, le programme suivi par les instituteurs catholiques de Québec, — je puis vous le prouver en détail — n'est en aucune matière sensiblement inférieur à celui de la Saskatchewan. Il est même sur plusieurs points très supérieur. Il comprend de plus que le programme de la Saskatchewan l'instruction religieuse, la logique et la philosophie élémentaire, choses considérées probablement comme très dangereuses en cette province.

Il y a aussi entre les diplômés des deux provinces une différence essentielle en ce qui concerne l'étude des langues. Les diplômés de la Saskatchewan acquièrent dans leurs High Schools tout juste la connaissance de leur langue maternelle, car on ne peut faire entrer en ligne de compte les quelques bribes de français ou de latin dont ils se bourrent le crâne, tandis que les diplômés de Québec acquièrent dans leurs écoles ou leurs couvents une connaissance soignée du français et une connaissance raisonnable et suffisante de la langue anglaise.

Est-il raisonnable d'exiger une connaissance parfaite de l'anglais des instituteurs qui viennent de Québec pour enseigner dans nos écoles bilingues? Y en a-t-il un pour cent, y en a-t-il un pour mille des instituteurs anglais de cette province ou des autres provinces anglaises du Canada qui pourrait enseigner le programme français des écoles de Québec avec autant de succès que les instituteurs bilingues venant de Québec enseignent le programme anglais de la Saskatchewan?

Le professeur Weir, de Saskatoon, la plus haute autorité de la Saskatchewan en matière scolaire, déclarait l'année dernière à la convention des commissaires d'école de Moose Jaw que le personnel enseignant de la province pourrait se classer comme suit: Excellents, 20 p.c.; bons ou passables, 50 p.c.; nuls, 30 p.c. Un examen impartial du personnel enseignant bilingue prouverait que si nous avons aussi quelques nuls, nous avons notre juste proportion de passables, de bons et d'excellents.

Quelques rapports d'inspecteurs d'école, qu'on ne peut pourtant pas accuser de trop d'indulgence à notre égard, vous prouveront à l'évidence que les instituteurs de Québec ne sont pas considérés comme des crétins par les propres officiers du ministère de l'Instruction publique.

Il faut, sans tarder, demander au cabinet provincial qui approuve les règlements de l'Instruction publique après les avoir soumis au Conseil d'Education, de reviser ses règlements de manière à accorder aux diplômés catholiques de Québec un diplôme équivalent en Saskatchewan, pourvu qu'ils aient une connaissance suffisante de l'anglais.

Il faut qu'une protestation unanime parte de cette réunion qui représente tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, pour faire savoir à M. Dunning et à M. Latta que nous avons confiance en leur droiture et en leur esprit de justice, surtout après les belles paroles qu'ils ont prononcées en notre faveur en 1918 dans le débat sur la question des langues, mais que nous ne sommes pas gens à nous contenter de belles paroles.

Il faut que nous fassions savoir que nous désirons la réparation de ce déni de justice, qui est non seulement préjudiciable à nos écoles bilingues, mais qui est une insulte gratuite à la seule province vraiment bilingue du Canada, une insulte qui rejaillit sur toute la race française et que les fils de cette race ne souffriront pas.

CONCLUSION

Messieurs, nos dernières libertés sont menacées. Nous n'avons plus rien à céder sans nous déshonorer. Nous en sommes à défendre notre dernière tranchée. Allons-nous nous décider à la laisser prendre sans aucune résistance?

Un grand tribun français, à des propositions de l'ennemi, répondait en ces termes au parlement français: "Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses."

Le territoire que nous avons à défendre, ce n'est pas un territoire matériel. Le territoire que nous avons à défendre, la dernière forteresse de nos libertés, c'est l'école française et catholique, déjà trop envahie malheureusement. N'est-il pas temps que nous répondions à ceux qui veulent continuer leurs empiètements: "Plus un pouce de notre territoire, plus une pierre de nos forteresses?"

Et, comme c'est toujours sous la direction de nos chefs, surtout de nos chefs spirituels, que nous avons fait toutes nos luttes, je terminerai par une parole d'un de ces chefs ecclésiastiques, un chef qui a combattu toute sa vie le bon combat pour la défense de l'école française et catholique, un chef qui est descendu dans la tombe au milieu de nos larmes et de nos regrets, mais dont le souvenir est impérissable dans le coeur de tous les Canadiens français, un chef dont l'esprit vit encore, nous en avons la preuve, dans son digne successeur et dans ses dignes collègues de l'épiscopat de langue française de l'Ouest canadien, je veux dire le vénérable et regretté archevêque de St-Boniface, Monseigneur Adélard Langevin. Il a tracé à toutes les minorités leur ligne de conduite dans ces fières et sublimes paroles qu'on pourrait graver sur son monument et que je livre à votre méditation:

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines; mais elle provoque et ravive les courages des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: Ce que nous avons, nous le gardons."

—:o:—

LES INCENDIES

Régina — Mrs W. Shannon, 61 ans, et Russell Stirett, 8 ans ont péri dans l'incendie du magasin général Stirrett, à Richardson, 9 milles au sud-est de Régina. L'incendie a eu lieu au plus fort de la tempête, pendant que le thermomètre enregistrait 20 au-dessous de zéro.

Moose Jaw — Presque toute la bourgade de Truax, à 30 milles au sud de Moose Jaw, sur le C.N.R., a été détruite par le feu.

Winnipeg — Le vieil hôtel Canadien Northern, à Saint-Boniface, a été détruit par un incendie. Alme Alphonse Destine et sa fille ont été sérieusement blessées en sautant par la fenêtre d'un troisième étage. Un pompier du nom d'Henri [illegible] thier a subi une blessure sans gravité.

Redvers, Sask. — Mrs W. [illegible] Ellis, une veuve, et ses deux enfants âgés respectivement de 5 et 7 ans ont péri dans l'incendie de leur demeure, près de Tilon, sur la frontière du Manitoba. La mère est morte en tentant de sauver ses jeunes enfants.

—:o:—

Perdu dans la tempête pendant un jour et deux nuits

Portage la Prairie, Man. — Richard Graham, de Saint-Marks, au nord de Poplar Point, a erré dans les prairies du Manitoba pendant deux nuits et un jour au milieu de la plus terrible tempête qui se soit vue depuis 25 ans.

Le malheureux est actuellement à l'hôpital souffrant des extrémités gelées.

Il faudra probablement lui amputer des orteils et un doigt ou deux, mais son médecin dit qu'il se rétablira.

—:o:—

L'hon. Latta contre les Grain Growers

Régina — L'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, prenant part au débat sur l'adresse, a fait une attaque sérieuse contre les Grain Growers. Il reproche à leur association d'être devenue une organisation de parti. Comme partisan du gouvernement, déclare-t-il, il s'est vu dans l'alternative ou d'abandonner son titre de membre à vie à l'association des Grain Growers ou de supporter ses principes politiques. Il trouve la situation de l'hon. Maharg intenable comme chef de l'opposition et président des Grain Growers, étant donné que l'association ne doit pas faire de politique.

—:o:—

Crime affreux sur une ferme près de Kennedy, Sask.

Kennedy, Sask. — Un voisin étant entré chez Jean Chauvelon, un fermier belge établi à six milles à l'est de Kennedy, a trouvé les corps des trois membres de la famille — le père, la mère et la fille — partiellement brûlés dans un incendie qui n'a pas réussi à détruire la maison.

Les Chauvelon passaient communément pour avoir de l'argent et l'on pense que l'appât du gain a été le mobile du crime. La famille Chevelon était dans le district depuis 20 ans. Le père avait 50 ans, la mère 52 ans et la fille 22 ans.

On a arrêté un nommé Masson, de Dumas, qui a avoué être l'auteur du crime.

Plus de 20 personnes victimes de la tempête aux Etats-Unis

Saint-Paul, Minn. — Douze personnes au moins ont perdu la vie dans la région du nord-ouest pendant la tempête de la semaine dernière et la vague de froid qui l'a suivie. Six ont péri au Minnesota, trois dans le Dakota Nord et trois dans le Dakota Sud.

Six à Seattle

Seattle — La tempête qui a sévi de lundi à mercredi a causé six morts. Tous étaient des hommes adultes.

Cinq à Chicago

Chicago — La vague de froid qui a passé sur la région depuis mercredi a entraîné la mort d'au moins cinq personnes à Chicago.

Empreintes nasales

Jusqu'ici, on se servait des empreintes digitales pour identifier les hommes: les circonvolutions des rides que comportent les extrémités des doigts sont différentes chez tous les individus et peuvent croître avec eux sans changer de forme. On a eu l'idée de se servir d'empreintes pour identifier les animaux: par exemple les veaux ou les chiens issus de races de choix. Pour cela, on se sert du mufle ou du nez qu'on assèche et qu'on noircit avec un rouleau de gélatine enduit d'une encre grasse d'imprimerie. Il n'y a qu'à appliquer un papier blanc autant de fois qu'on veut prendre des empreintes. Cette identification des bovidés permet d'éviter les substitutions.

Cartes Professionnelles

La France ira jusqu'au bout

Le général Degoutte déclare que son pays peut supporter plus longtemps une Ruhr improductive que l'Allemagne — Sir John Simon n'approuve pas les Français.

Dusseldorf — "Il y a juste un mois, j'ai donné ordre à mon armée de pénétrer dans la Ruhr et jamais, à moins que l'Allemagne ne règle d'une manière satisfaisante les dommages qu'elle a causés à mon pays, a déclaré le général Degoutte, commandant français, à un représentant de la Presse associée.

"Le droit et la force sont pour nous, a continué le général, et nous vaincrons. Nous avons occupé la Ruhr sans verser une goutte de sang. Nous avons accordé à la population toute liberté. Nous n'écrasons pas ce pays sous le fardeau de la restitution, mais nous voulons être payés et nous le serons.

"Nous prenons la tête de l'organisation de la région. Les Allemands peuvent rire, mais nous pouvons supporter une Ruhr improductive plus longtemps qu'ils ne le peuvent."

Parlant de la déclaration du chancelier allemand Cuno, qui a dit que l'Allemagne n'aime pas à recourir à la résistance physique, le commandant français a ajouté:

"L'Allemagne ne combattra pas à moins d'être ou de se croire plus forte que son adversaire. Du moment qu'elle s'aperçoit qu'un adversaire est plus puissant qu'elle, elle se rend. Nous ne nous sommes pas rendus après Sedan, nous nous sommes battus jusqu'à la fin. Nous avons perdu et nous avons payé.

"L'Allemagne est marquée du stigmate de la lâcheté aux yeux du monde entier; elle est insolente, arrogante et sans pitié dans la victoire, mais servile et se faisant pitié à elle-même dans la défaite.

"Cuno a parlé de sabotage par les Français dans la Ruhr. Nous réparons continuellement des actes de sabotage faits par les Allemands eux-mêmes dans leur propre pays. Une telle accusation de sabotage venant d'hommes qui ont systématiquement noyé et détruit nos mines à Lens et nos industries à Lille est cynique. Nous n'avons pas même besoin de mener le pays avec une main de fer. Nous ne nous fions pas à notre force, car nous n'aurons pas à combattre.

"Mais j'avertis solennellement l'Allemagne que si un seul de mes soldats est maltraité ou encore que si elle nous force à combattre, elle n'arrêtera pas notre bras en criant "kamarad". Ce sera une bataille à finir, une mise hors de combat complète."

A propos des métaux

Paris — Les métaux et les autres objets manufacturés dans la Ruhr et dans la vallée du Rhin ne peuvent plus entrer dans la partie inoccupée de l'Allemagne. Les gouvernements français et belge ont envoyé une note à l'Allemagne, vu les efforts des Allemands pour créer des difficultés aux armées d'occupation, et un embargo sera imposé sur les exportations des deux régions occupées. Une note semblable a été remise au chargé d'affaires allemand à Paris et à Bruxelles. Elle se lit comme suit:

"A cause des ordres donnés par le gouvernement allemand à ses fonctionnaires dans le bassin de la Ruhr, aussi bien que des désordres de toutes sortes que le gouvernement allemand cherche à créer, les gouvernements français et belge ont décidé de ne plus permettre l'exportation dans la partie inoccupée de l'Allemagne, à partir de février 1923, des métaux ou autres objets manufacturés dans les régions occupées."

Encore du boycottage

Essen — Des chars d'assaut ont reçu l'ordre de se rendre à Herne, à quelques milles de Bochum, où, dit-on, les Allemands organisent une grève générale. Un boycottage contre les Français qui ont occupé Herne, par suite de l'embargo sur le charbon, s'étend à travers tout le district. Même les agents de police allemands ont refusé de faire leur devoir et les soldats français font la police dans les rues partout où la police allemande a refusé de paraître.

L'épiscopat irlandais conseille la soumission et la paix

Le cardinal Logue se fait le porte-parole de ses collègues pour condamner la lutte fratricide qui se poursuit en Irlande.

Dublin — On a lu, dans toutes les églises d'Irlande, la lettre pastorale collective de tous les évêques du pays. Le cardinal Logue, primat d'Irlande, qui se fait le porte-parole de tous, déplore la situation présente dans les termes les plus émouvants. Il condamne la guerre fratricid equi dresse les uns contre les autres d'anciens compagnons d'armes et des frères. Il condamne ceux qui ont mis des armes entre les mains des pauvres enfants, et de petits écoliers pour les inviter à commettre le crime.

Jamais dans l'histoire du monde, on n'a vu pareille lutte sauvage naître d'une aussi futile cause, une controverse de subtilités.

Ce fut un jour néfaste pour l'Irlande que celui où commença le règne du revolver. Les raids, les vols, les incendies criminels, la destruction, les meurtres des dernières années constituent un horrible dossier pour notre patrie, dit le cardinal Logue.

Ce sont eux qui dresseront les listes

Londres — Michael Cosgrave, président du "Dail Eireann", a déclaré à un représentant du journal *Daily Mail* qu'il consentait volontiers à laisser aux électeurs d'Irlande le soin de décider la forme du gouvernement qu'ils entendaient garder. Selon lui, de Valera et ses partisans devraient cesser désormais toute hostilité, pourvu que les électeurs puissent se prononcer en jugement final.

Les listes électorales ne seront prêtes qu'en juin prochain. "Je serai prêt alors", dit Cosgrave, "à soumettre à l'électeur le litige qui nous désunit, à condition que nous employions le système électif par représentation proportionnelle. Je suis certain qu'aucun comté ne soutiendra la politique de M. de Valera, pas même le comté de Clare, le château-fort des irréguliers.

On dit que de Valera, de son côté est prêt à soumettre la question au peuple, pouvu que l'Irlande ait uniquement et clairement à décider si elle veut ou la république ou l'Etat libre.

Ils se livrent

Dublin — Un groupe d'irréguliers du comté de Cork se sont rendus aux troupes régulières, à la suite du décret d'armistice générale du gouvernement. Ce sont les premiers à en profiter.

La guerre continuera

Dublin — Liam Lynch, chef de l'état-major républicain, a lancé une proclamation au peuple irlandais: "La guerre", dit-il, "continuera jusqu'à la complète reconnaissance de l'indépendance de notre pays, tant par l'ennemi étranger que par l'ennemi du dedans".

Imprimerie qui saute

Dublin — L'imprimerie officielle de l'Etat libre, propriété de Patrick Mahon, a sauté. A la fermeture de l'établissement, trois jeunes gens ont bâillonné Mahon et ont placé des bombes automatiques dans la machinerie. Quelques minutes plus tard, Mahon, terrifié, voyait son imprimerie s'effondrer au milieu des flammes.

Les droits de la langue française au Canada

Le sénateur Belcourt prononce une conférence sur ce sujet à l'Université de Toronto, devant les membres de l'"Alliance française" — Quelques pages d'histoire.

Toronto — La *Unity League* poursuit avec ardeur ses activités. Propagande par les conférences, par la presse, le livre, les brochures, les réunions de clubs, la persuasion directe au moyen de correspondances, entrevues, dîners, réceptions, tout est mis en oeuvre pour hâter la réalisation de son but patriotique: le rétablissement de la concorde et de l'entente entre Canadiens français et anglais du pays sur les véritables principes de justice, d'équité et de liberté.

L'objet des activités de la ligue à l'heure actuelle est d'éclairer l'opinion anglaise sur le problème et les moyens de lui apporter une solution. Plusieurs séries de conférences seront faites dans tous les centres importants de la province.

Le sénateur Belcourt, invité de la ligue, a parlé devant l'*Alliance française* de Toronto, au *Rotary Club* et à l'*University Women League* de Toronto, et à Windsor avec le Dr James Hughes.

A l'*Alliance* le sénateur a fait l'historique des droits de la langue française au Canada et des luttes qui ont été faites pour sa défense depuis la conquête. Après un lumineux exposé de l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la cession et des développements de la civilisation française en Amérique, le conférencier établit le fait français, reconnu du reste par les nouveaux possesseurs du pays. Dans une large synthèse de l'histoire canadienne, l'orateur montre qu'à part les représailles de 1840, la jouissance à peu près complète du droit de parler et d'enseigner la langue française à leurs enfants a été concédée aux Canadiens jusqu'en 1890.

A cette date ont commencé une série d'attaques contre nos droits qui se sont répétées d'années en années, ajoutant chaque fois de nouvelles restrictions à nos privilèges et aboutissant aux lois de prescription et de persécution qui existent aujourd'hui dans la plupart des provinces.

M. Belcourt donne un résumé de chacune de ces campagnes qui ont été faites contre l'usage et l'enseignement de notre langue, analysant leur nature et indiquant leur portée, puis expliquant d'une façon plus détaillée l'abominable règlement XVII dont il fait ressortir toute l'injustice et toute la tyrannie.

Cette conférence du président de l'Association, d'une grande valeur au point de vue de la documentation et de l'histoire de nos luttes scolaires, a créé une profonde impression chez ses auditeurs, la plupart de langue anglaise. Le ton énergique des affirmations du sénateur lui a valu de chaleureux applaudissements.

Le sénateur a été présenté et remercié par M. Deschamps, professeur de français à l'Université de Toronto. On remarquait dans l'assistance: M. Godfrey, président de l'*United League;* M. Aga..., de l'Université de Toronto, les professeurs Sissons, Moreau, ... Kirkpatrik, M. Falconbridge, M. Reid, du *Globe*, M. Riches, de Montréal.

La réunion a eu lieu dans l'une des salles de l'Université de Toronto.

La Ruhr

Qu'es-ce que donnera à la France l'occupation de la Ruhr? Il ne faut pas, dit M. Léon Vigneault, se laisser trop éblouir par les chiffres que représente la puissance industrielle de cette région.

Avant la guerre, en effet, la Ruhr produisait 115 millions de tonnes de charbon par an. Depuis, des travaux de Krupp, de Teppsen, de Brunckhaussen ont préparé cette région à fournir un rendement doublé. Les lignites donnaient un tonnage de 90 millions en 1914, ils fournissaient en 1922 135 millions de tonnes. L'équipement métallurgique total de la région représente 125 hauts fourneaux, 357 fours Martin, 54 convertisseurs, et il est susceptible de produire 9 millions de tonnes de fonte et 10 millions de tonnes d'acier. Ces chiffres furent atteints en 1913.

Les exportations de la Ruhr vers la France, le Luxembourg et l'Alsace-Lorraine atteignaient avant la guerre, pour le seul charbon, un tonnage de 17,800,000 tonnes.

Evidemment la France tient un fameux gage, "à condition toutefois, écrit Léon Vignault, que le travail continue, c'est-à-dire qu'on puisse trouver dans le bassin même de l'argent pour payer les ouvriers.

C'est ce qui explique que la finance anglaise soit grandement peinée.

Le sang-froid des troupes françaises d'occupation

Il faisait nuit. Un poste français, placé dans une rue très écartée de Bochum, vit s'approcher de lui une foule fiévreuse qui chantait la *Wacht am Rhein et Deutschland über alles.*

Deux mitrailleuses défendaient l'entrée du porche. De nombreux coups de revolver furent tirés sur les soldats. Les murs du poste en portent la trace. Alors, l'officier français qui commandait le détachement fit deux pas et, *à la lueur de sa lampe électrique,* lut sans hâte les trois sommations. C'est crane.

Au même instant, un jeune énergumène se précipita sur un de nos mitrailleurs, et, presque à bout portant, déchargea son revolver sur lui, sans l'atteindre.

Alors, trait admirable, écrit M. Charles Bonnefou, le mitrailleur français tira seulement deux coup de sa pièce, tua l'agresseur et s'arrêta. Il s'arrêta! ce que ces trois mots représentent de sang-froid, de courage et de maîtrise de soi-même, seuls ceux qui connaissent le mécanisme de la mitrailleuse peuvent le comprendre. La seconde mitrailleuse tira en l'air.

Production du bois de chauffage dans la prairie

Les expériences qui ont été faites ont démontré que le cultivateur des prairies peut, d'une façon pratique, faire croître le bois dont il a besoin comme combustible. Dans la pépinière fédérale d'expérimentation sylvicole d'Indian Head, (Sask.) une plantation de peupliers de Russie, vieille de huit ans, abattue il a quelques années, a donné dix huit cordes à l'acre. En plus du plantage proprement dit, tout le travail exécuté dans la plantation s'est résumé en un certain moment de culture la première et deuxième année de la croissance des arbres. Le bois en question avait une étendue de trois quarts d'acre et son rendement a été de six cordes et trois quarts de bois de chauffage. La hauteur des arbres était en moyenne de plus de vingt-et-un pieds; quelques-uns s'élevant jusqu'à vingt-six pieds. Même avant cela, des résultats semblables avaient été obtenus. De peupliers plantés au printemps de 1903, on a coupé à l'automne de 1906, du bois propre au chauffage. La hauteur moyenne de ces arbres était de 15 pieds et plusieurs d'entre eux avaient plus de six pouces ... Les chiffres ... qui peut être fait sous le rapport de la production rapide du combustible, bien que, en suivant d'autres méthodes d'arboriculture, le rendement pourrait sans doute être considérablement augmenté.

Les réserves forestières du Dominion couvrent une superficie d'environ 22,200,000 acres et sont situées dans diverses parties du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Elles consistent en étendues impropres à l'agriculture qui ont été désignées en vue de perpétuer les forêts.

Un bambin qui fait parler de lui

Cardiff, Galles, — Merwyn Hodges, âgé de deux ans, vient de créer un émoi dont on parlera longtemps dans le village d'Aberaman, où habite sa famille. Pendant deux jours les mineurs de la vallée ont interrompu leur rude travail pour se mettre à la recherche de l'enfant mystérieusement disparu. Onze mille hommes ont parcouru tous les coins des houillères, fouillé les étangs, les maisons et bâtiments abandonnés.

Merwyn disparut ... 900 mineurs ... sous terre, ... la recherche de Merwyn ... très mineurs ... travail pour se ... camarades. Or, en passant dans une cour, un homme entendit des pleurs venant d'un wagon vide. Il y courut et trouva l'enfant tout en larmes, mais en excellente santé.

L'enfant dit que pendant qu'il jouait à la porte de la maison de ses parents, samedi, un homme s'approcha et lui proposa un tour d'automobile. On suppose qu'il s'agit d'un ravisseur qui, voyant la colère des gens de la région, aura remis l'enfant dans le wagon où on l'a trouvé.

La tempête et le service des trains

Régina — La tempête violente de mardi a bloqué tous les trains sur toutes les lignes dans la province. Les trains ont dû être transformés en hôtels temporaires et les villages à proximité des endroits où ils se trouvaient ont été dévalisés pour satisfaire aux besoins des voyageurs affamés. Les hôtels et les maisons de pension ont également été réquisitionnés pour ceux qui n'ont pu trouver de chambres à coucher sur le train. Le service des chemins de fer s'est trouvé ainsi complètement désorganisé pendant un jour ou deux, mais il n'a pas tardé à fonctionner de nouveau sans encombre.

Ils sont un peuple sans histoire

par le Frère Marie-Victorin

"Ils sont un peuple sans histoire ni *littérature.*" *(Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique.* Traduction française p. 69).

DEPUIS deux longues heures, le comte de Durham, Haut-Commissaire Impérial, et Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, écrivait à sa table de chêne. La nuit, dans le château Haldimand, avait ramené le silence, et seul, au fond du vaste cabinet de travail, le tic-tac assourdi de la grande horloge continuait la vie des choses.

Au coin de la table chargée de livres et de papiers, la lueur vacillante d'un candélabre de bronze sculptait l'ombre, l'émiettait, donnant un relief étrange aux léopards héraldiques arc-boutés à l'écu oval sur la haute cheminée. Tendue par l'effort intérieur, la figure du gouverneur s'accusait dans la lumière voisine des bougies. Les yeux intelligents et mobiles, les lèvres serrées, les deux plis obliques naissant des ailes du nez et contournant de loin les commissures des lèvres composaient ce masque byronien si frappant et si redouté des ministres d'Angleterre. Par cette nuit fraîche de septembre l'homme avait jeté sur ses épaules l'ample pelisse au col fourré d'où la chainette d'or, retenue par un saphir, pendait négligemment.

Lord Durham se leva tout à coup et marcha vers la fenêtre ouverte. Une fois de plus l'incomparable panorama qui, dès le premier soir, avait enchanté son âme d'artiste s'empara de ses yeux, desserra l'étreinte de son cerveau, détendit ses nerfs fatigués. Les ruines du Château Saint-Louis s'entassaient, tragiques, sous ses yeux. Mais pour ce nouvel arrivant, pour ce patricien d'Angleterre, ces débris calcinés auprès desquels venaient chaque jour rêver les vieux citoyens de Québec, n'avaient pas de voix. Ces murs écroulés résumaient pourtant la brillante aventure coloniale de la France en Amérique, ses espérances et son agonie. Mais que lui importait! Il n'était que depuis mai dans un pays dont le récent passé ne lui était connu que dans ses facteurs politiques. Chargé d'une mission d'étude et de pacification, il la voulait remplir sans s'attendrir et retourner à la Chambre des Lords bien armé contre ses adversaires.

Mais la nature avait le don d'émouvoir et d'apaiser cet être de sensibilité et de passion. Et cette nuit si belle faisait lever en battant des ailes, au fond de la mémoire du lettré les périodes harmonieuses de Chateaubriand chantant la nuit dans les déserts du Nouveau-Monde! Sur les hauteurs de Lévis en face du Château Haldimand, de petits points lumineux, clignant comme des yeux, piquaient l'ombre de distance en distance. Les arbres du Jardin du Fort bruissaient, invisibles, seule voix de la nuit survivant à la retombée des voix du jour. Au loin, entre l'Ile d'Orléans et la côte de Beaumont la lune se leva, ouvrant sur l'eau noire un long chenal de lumière, qui découvrit, en la profilant sur les petits flots d'argent, la course nocturne d'une goélette drapée dans sa voile comme dans un suaire.

Durham, accoudé sur l'appui de la fenêtre, la main passée dans son épaisse chevelure, songeait! Comme à cette heure et à cette distance, l'Angleterre, la Tamise, Westminster, Buckingham lui paraissaient petits, infimes, artificiels! Vraiment le monde est bien grand pour l'homme qui l'habite! Cette rade immense, cette ville si admirablement située, quelle métropole pour un grand peuple! Et ce fleuve merveilleux, quelle route royale vers le coeur d'un grand pays! Qui sait ce que l'histoire occulte des temps à venir cache en ses grimoires?....

En ce moment, dans le sillon lumineux qui divisait le fleuve, une longue barque surgit, passa et rentra dans l'ombre, pendant que le vent du sud apportait au gouverneur un bout de chanson:

"Filez! Filez! ô mon navire!
"Car le bonheur m'attend là-bas!

L'homme sourit légèrement. Tout à son grand rêve, il avait oublié que cette terre était française, et voilà que la nuit elle-même le lui redisait, le lui chantait! Et l'implacable association des idées le ramenait à la politique, à ce travail que, fiévreusement, il élaborait sur cette table de chêne, là, à trois pas. Oui! l'erreur profonde d'avoir laissé, un siècle durant, cette forte race de paysans latins s'enraciner dans ce sol britannique de par les armes! Il n'y a que deux moyens de disposer d'un peuple conquis: l'assimilation par la force ou la parfaite autonomie sous la surveillance large du vainqueur. La solution apportée en ce pays était bâtarde et c'est pourquoi le sang a coulé, et c'est pourquoi les geôles regorgent d'honnêtes bourgeois. Nous leur avons inoculé notre virus parlementaire et libertaire et nous nous étonnons naïvement des conséquences de notre politique. Oui! Il faut en finir! Puisque l'on ne veut pas à Londres d'autonomie complète, il faut agir énergiquement et fondre de gré ou de force en un seul tout ces éléments divers, sous peine d'entretenir ici un foyer de rébellion capable de consumer un jour la puissance britannique sur ce continent.

De nouveaux la voix des rameurs se gonfla et la vieille chanson vint bourdonner aux oreilles de Durham:

"Filez! Filez! ô mon navire!
"Car le bonheur m'attend là-bas!

Puis l'on n'entendit plus que le grincement d'une plume suivie dans sa course sur le papier, d'un petit triangle d'ombre noire. Minuit sonna à la grande horloge. Durham appuya la tête sur sa main gauche fermée et, l'autre main en arrêt, s'endormit.

. . . .

Trois coups discrètement frappés. La porte s'entr'ouvre et sur le seuil paraît une fille de service. Elle est jeune et toute fraiche dans son tablier blanc qui remonte sur son corsage noir. Elle porte sur un plateau le thé et les pâtisseries légères que tous les soirs, son labeur de plume achevé, le gouverneur prend avant de s'endormir.

La jeune fille s'arrête. Il est beau ainsi le noble Lord avec sa dernière pensée figée sur ses traits énergiques. Et pourtant, elle le pressent, cet éblouissant gentilhomme, ce Chevalier Grand-Croix de l'Ordre du Bain, c'est l'ennemi de sa race, et cette plume qui vient de tomber là, au travers du papier, c'est l'arme terrible — autrement puissante que la torche de Colborne — qui s'aiguise contre les siens.

Un peu émue, elle pose légèrement le plateau sur un guéridon. La petite Canadienne, élève des Ursulines de Québec, n'est pas une ignare. Elle a lu les annales de son pays et reçu la riche tradition du vieux monastère qui garde comme un trésor les toutes premières pages de notre histoire, de cette histoire *belle comme une chanson de* geste, pure comme une enfance! *Et pour aimer son pays,* elle a d'autres raisons encore, très bonnes. Son père, Jean-Louis Bédard, a été *tué à Saint-Charles, en combattant* pour ce qu'il croyait être la cause de la justice et de la liberté. Elle a vu brûler la maison paternelle, et c'est pour cela que la petite Thérèse Bédard, héritière d'une vieille lignée bourgeoise du Richelieu, est revenue aux lieux de son enfance vers les bonnes religieuses ses maîtresses. L'influence d'une amie de couvent lui a trouvé du service au Château où sa belle éducation et son air distingué lui concilient le respect de tous.

Et tout à coup parce que ces souvenirs assaillent éperdûment son cerveau, il lui prend une envie folle de savoir ce que disent ces pages éparpillées là, sur la table. Elle voudrait connaitre ce que peut bien penser des Canadiens, des rebelles d'hier, des morts et des détenus d'aujourd'hui, ce large front sur lequel la flamme inconstante des bougies fait l'éternel jeu de la lumière et de l'ombre. Elle s'approche par derrière, sans faire plus de bruit que les rayons de la lune sur la marqueterie du plancher. La voilà qui se penche tout près! Sa figure touche presque celle de l'auguste dormeur et son souffle l'effleure! S'il se réveillait! Mais non! il dort bien et ses épaules soulèvent régulièrement la fourrure de la pelisse.

Elle lit... Et soudain son fin visage se contracte et pâlit. Elle vient d'arriver aux lignes sur lesquelles le gouverneur a laissé tomber sa plume. Et presque en haut d'une page, elle lit et relit ces mots tracés d'une écriture anguleuse et hautaine qui sue l'orgueil et le mépris: "Ils sont un peuple sans histoire..."

. . . .

On n'est pas impunément petite-fille d'un voltigeur de Chateauguay et fille d'un vaincu de Saint-Charles. Tremblante de colère, Thérèse se redresse et son regard chargé va du papier où zigzaguent les lignes menteuses à la blanche main qui allonge là, tout près, de fins doigts d'aristocrate où luisent des diamants. Elle suffoque, la fille du patriote, et elle songe à cette minute qu'autrefois il y eut, là-bas dans les lointains du fleuve, une fillette de son sang et de sa race qui écrivit dans un fort de pieux au bord des eaux une incomparable page d'histoire, page de Légende dorée, naïve et sublime à la fois fière, pure, attendrissante. Dans l'esprit de Thérèse, fouettée par le souffle de l'indignation, cette page parmi tant d'autres héroïques, vibre, frissonne, bat et claque comme un drapeau! Cette page elle ne veut pas, elle, femme canadienne-française, qu'une main britannique la rature, la viole, l'abolisse! Un éclair lui passe au fond des yeux! Elle saisit la plume qui a roulé là sur le papier; elle la trempe, fébrile, jusqu'au fond du grand encrier d'argent et d'une main assurée, celle dont ses ancêtres savaient conduire la charrue et tenir l'épée, elle écrivit obliquement quelques mots au beau milieu de la page inachevée. Puis, emportant le plateau elle sortit sans bruit.

Durham dormait toujours.

. . . .

Petit à petit, les bougies se consumèrent, atteignirent le fond des godets de bronze et moururent. Petit à petit l'ombre prit possession de la pièce, submergeant les meubles les livres, les bibelots sur la cheminée, les léopards, ne respectant que le rectangle du parquet où jouait la lune.

Durham dormait toujours.

. . . .

Les cris joyeux des hirondelles se poursuivant dans la lumière du matin réveillèrent le noble Lord. Surpris, il fut quelque temps à se rendre compte qu'il avait dormi sept heures à sa table de travail. Les papiers avaient été un peu dispersés par les souffles de la nuit et à portée de sa main la plume se couchait sur le dernier feuillet. Il la remit dans l'encrier d'un geste machinal et ses yeux naturellement amenés sur la page blanche lurent avec stupeur au-dessous des derniers mots de sa main: "Ils sont un peuple sans histoire et..." ces autres écrits d'une plume gorgée d'encre, en grosses lettres fortement appuyées: *"Thou liest, Durham!"* Et ce terrible post-sciptum était signé: *Madeleine de Verchères.*

Le gouverneur passa la main sur son front. Il ne rêvait pas! Qui avait pu oser? Il marcha vers la fenêtre, mit le papier en pleine lumière et relut les mots flétrissants: *"Thou liest, Durham!"*. Le soleil se levait là-bas derrière la falaise lévisienne. Une brume blanche trainait sur l'eau, noyant encore les mâts, les fines étraves, les quais flottants. Déjà cependant, elle se diluait, se désagrégeait, fuyait par lambeaux et sa déroute affirmait le triomphe prochain du jour, du soleil, de la clarté.

Madeleine de Verchères? Ce nom n'avait pas encore frappé les oreilles du gouverneur. Qui était-ce? Et puis, en somme, qui se cachait sous ce nom? L'idée de rechercher l'audacieux intrus ne traversa qu'un instant l'esprit de Durham. En homme d'esprit, trop raffiné pour ne pas sentir le ridicule de sa position, il était bien résolu à ne pas raconter une aventure où le beau rôle n'était pas le sien. La main inconnue pouvait avoir raison après tout! L'histoire est peut-être autre chose qu'une longue enfilade de siècles et de crimes, un cliquetis d'armes dans une orgie sanglante! La survivance de ce peuple simple, de ce lis tombé du drapeau blanc, de cet enfant de France abandonné par sa mère, le bruit de cantique assourdi et très doux que fait sa vie sous ce vaste ciel ne composent-ils pas l'une des belles strophes du poème humain?

Et les incomparables vers élégiaques de Thomas Gray lui revenaient en mémoire...

"Full many a gem of purest ray serene"
"The dark unfathom'd caves of ocean bear,"
"Full many a flower is born to blush unseen,"
"And waste its sweetness on the desert air."

Et voilà qu'au fond de lui-même, au-dessous de la colère que le *"Thou liest!"* faisait gronder, il y avait de l'admiration pour la fierté du geste. Et *à mesure* que l'horizon s'éclairait, que la vie se remettait à sourire et à chanter, le charme divin de la terre laurentienne opérait et le *comte de Durham*, accoudé à la fenêtre, la feuille toujours dans sa main, s'apaisait.

. . . .

Trois coups discrètement frappés.

— Entrez! Ah! c'est vous, miss! Je suis bien content de vous voir. J'ai passé une mauvaise nuit et ne descendrai pas ce matin.

— Votre Excellence n'a pas dormi?

— Si! mais très mal! J'ai négligé de goûter hier soir et j'ai eu grand tort. *Je suis épuisé.*

— Votre thé était prêt, Excellence! Vous n'aviez qu'à sonner.

— Vous êtes Française, n'est-ce pas? Vous allez me donner un renseignement.

— Bien volontiers, Excellence! Si j'en suis capable.

— Y a-t-il en ce pays quelque personne qui se nomme ou s'est nommée Madeleine de Verchères?

La jeune fille pâlit un peu, mais ne broncha pas.

— La personne de ce nom, Excellence, est morte depuis un siècle!

— Ah!

— Elle a vécu longtemps, mais pour nous, c'est toujours un enfant de quatorze ans que nous appelons *l'héroïne de Verchères.*

— Vraiment! Dites-moi son histoire, miss. J'aime beaucoup vos... légendes de l'ancien régime!

Elle tremblait un peu, la pauvre petite Thérèse. Toute droite, et blanche comme la coiffe placée sur ses cheveux noirs, *elle* parla cependant et refit pour cet étranger le merveilleux tableau où sur un fond de forêt et d'eau bleue se profilent les masques hideux des Iroquois, les têtes apeurées des vieillards et les enfants, mais où domine la silhouette résolue d'une petite Canadienne de quatorze ans coiffée d'un feutre à panache, debout sur la palissade, l'arme au bras.

A mesure qu'elle parlait, déroulant les péripéties de cet incroyable exploit beau comme une fable antique, Thérèse s'animait, ses yeux brillaient de fierté et il devenait évident pour Durham qu'elle ne racontait pas, mais qu'elle plaidait une cause, celle des siens, celle de l'héroïsme français et de son droit à l'espace, à la survivance, à la liberté!

Elle continuait. Elle lui montrait maintenant la sublime fillette, seule en ce coin perdu du Nouveau-Monde, à vingt milles de tout secours, passant la nuit sur le rempart à surveiller l'horizon, ses mains blanches posées sur la culasse du gros canon prêt à dégueuler, prêtant l'oreille au murmure nocturne de la forêt, à la chanson du flot, tendant son âme pure vers la Vierge qui venait de sauver Québec, cependant que cette tranquille audace domptait les tigres de la Mohawk dont les yeux fauves luisaient dans les saules...

Durham maintenant ne doutait plus. Il savait à n'en pas douter que la petite main qui jouait fiévreusement avec les dentelles du tablier était celle-là même qui avait écrit le: *Thou liest, Durham!"* Mais elle était si crâne, la petite Canadienne française, et si évidemment sincère, qu'il ne lui en voulait plus et qu'au-dessus du gentilhomme qui respectait la femme et le geste, il y avait l'homme attendri qui pardonnait.

Aussi, relevant sa belle tête de patricien, il lui tendit le papier qu'il tenait en main, ajoutant avec un sourire:

— Je vois, miss, que le fort de Verchères est toujours français et que l'ombre de la petite Madeleine revient parfois, la nuit, dans le Château Haldimand, monter la garde!

FR. MARIE-VICTORIN,
des E. C.

Les petits pages des Communes

Pourquoi ceux de langue françoise sont plus nombreux que les autres

Un correspondant du "Journal" faisait part dernièrement de son inquiétude dans la lettre suivante: "Monsieur, un employé du Parlement m'a donné matière à réflexion

Il m'a dit — et j'ai tout lieu de croire que ce qu'il m'a dit est vrai — qu'il y a 18 pages à la Chambre des Communes, dont quatre anglais et quatorze français.

"Mais enfin, quelle est la langue officielle de ce pays?"

C'est signé: "Eh! What?"

Le "Journal" qui publie la lettre, ajoute cette intéressante note de rédaction: "Y compris le chef, il y a 18 pages à la Chambre des Communes. Le lieutenant-colonel Bowie, sergent d'armes, a bien voulu donner au "Journal" la liste des noms: celle-ci comprend neuf pages français, huit anglais, et un italien. Le colonel Bowie fait remarquer qu'il est nécessaire, dans la pratique, d'avoir une large proportion de pages pouvant parler à la fois l'anglais et le français. Tous les enfants français parlent l'anglais, mais un seul des enfants anglais parle le français. Cela aussi, probablement, donnera à notre correspondant et à tous nous autres, "matière à réflexion"."

Les pages sont des enfants, entre douze et seize ans, qui, pendant les séances de la Chambre des Communes, font les commissions des députés.

Le correspondant du "Journal" était évidemment mal renseigné et ne s'attendait certes pas à ce qu'un tel commentaire accompagnât sa lettre. Il croyait soulever le fanatisme de ses semblables en faussant les faits: il n'a réussi qu'à faire ressortir la supériorité des enfants canadiens-français de la capitale sur leurs camarades de langue anglaise.

"Eh! What?" prétendait faire acte de supériorité; n'est-ce pas maintenant le sentiment de son infériorité et de celle des siens qui le confond?

A tous ceux qui prétendent que l'anglais est la seule langue officielle au Canada et qui agissent tout comme, nous disons à notre tour: "Eh! quoi?

N'y a-t-il pas deux langues officielles, ici: l'anglaise et la française? D'où sortent-ils, ceux qui l'ignorent? Et comment comprennent-ils leurs devoirs de Canadiens ceux qui élèvent leurs enfants comme si l'anglais, seul, était officiel?

Dans toutes les écoles canadiennes-françaises, les deux langues sont enseignées, et avec plus d'attention, dans les centres où la population est mixte. Où sont les écoles anglaises où le français est enseigné avec autant d'efficacité que l'anglais l'est dans les nôtres?

Est-ce à Ottawa, où un commissaire des écoles publiques est battu aux élections parce qu'il a réclamé l'enseignement du français dans les classes supérieures?

Est-ce à Toronto où un M. Robert Ferguson est incapable de distinguer entre du français et de l'espagnol?

Est-ce à Montréal où les enfants de langue anglaise n'acquièrent que rarement une connaissance courante du français?

Aussi, faut-il s'étonner qu'à la suite de la négligence, voulue ou non des parents de langue anglaise, les postes qui exigent la connaissance des deux langues aillent à des Canadiens français?

Ceux qui s'en plaignent, comme "Eh! What?", ne peuvent le faire sans établir en même temps leur ignorance.

Le français est bien enseigné dans la Nouvelle-Angleterre

Fall-River, Mass. — On ne mettra jamais en pratique l'idée lancée il y a quelques années par certains prétendus patriotes américains qui voudraient faire décréter le parler et l'enseignement d'une langue unique, l'anglais, dans les écoles publiques. L'enseignement du français n'a jamais été en honneur dans les académies et les universités autant que depuis le jour où l'on a commencé à parler de retrancher cette langue du programme d'enseignement. La présence dans la Nouvelle-Angleterre de centaines de mille Franco-Américains qui ne comprennent pas le "Parisian French", mais qui se contentent de parler simplement français, ne contribue pas peu à rendre l'enseignement du français plus populaire chez les anglophones.

A New-Bedford, un cours supplémentaire de langue française selon la méthode directe pour les élèves avancés du High School est donné tous les jours par le professeur Dolar Bourret.

Ce cours post-scolaire est surtout destiné aux élèves franco-américains qui sont naturellement plus avancés dans l'étude du français que leurs camarades de langue anglaise.

A ce propos, "L'Indépendant" publie ce qui suit dans un article sur le sujet:

Nous jouissons à New-Bedford d'avantages exceptionnels pour l'étude de cet idiome. En outre de nos écoles paroissiales où il est enseigné aux petits Franco-Américains, ceux-ci peuvent ensuite, une fois au High School, continuer à se perfectionner dans cette branche, grâce surtout au cours spécial du professeur Bourret qui se dévoue inlassablement pour cette oeuvre.

Nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que si nos enfants n'apprennent pas le français de façon suffisante après la langue anglaise, ce sera vraiment leur faute, car ils ont en cette ville toutes les facilités pour se rendre maitres de ces deux idiomes et jouir des avantages incalculables du bilinguisme.

EN FAMILLE

CHEZ-NOUS

Ici c'est le berceau, là c'est la cheminée,
Et le visage cher auprès, qui nous sourit,
C'est la chaise d'aïeul, hélas! abandonnée,
C'est le livre, la lampe et le feu qui nourrit.
C'est une porte lourde, un perron dans la mousse,
Un toit où sont des nids et des branchages roux;
O frère, souviens-toi comme l'enfance est douce
Chez nous!

Aimons notre village, aimons notre chaumière,
Le vieux puits qui s'égoutte au tournant du chemin,
Le jardin, le fournil, l'enclos plein de lumière,
Où nous avons dansé les rondes par la main...
Plus tard, quand notre coeur s'ouvre aux saintes chimères,
Quand il est temps d'aimer et de croire à genoux,
Laissons grandir nos fils à côté de nos mères,
Chez nous!

Et quand les fleurs des blés s'ouvriront dans la plaine,
Quand nos deux bras meurtris seront las de semer,
Quand l'heure nous dira: "Ton existence est pleine,
Cesse de tant souffrir, cesse de tant aimer!"
Frère, quand il faudra que notre tige tombe
Parmi tous les épis moissonnés avant nous,
Nous nous endormirons en paix, dans notre tombe.
Chez nous!

Blanche Lamontagne.

L'Armoire

Victor et Albert Ballu étaient frères. Victor était l'aîné d'Albert d'une dizaine d'années. Ils ne se ressemblaient guère. Le cadet, qui tenait de sa mère, était de complexion délicate. L'aîné avait hérité de son père, avec une force herculéenne, un prognathisme tel, qu'une barbe tenue longue exprès n'arrivait pas à le dissimuler.

Tant que le vieux père Ballu avait vécu, les deux frères, que ne divisait aucun intérêt, ne s'étaient jamais disputés. Ils cultivaient ensemble les mêmes champs de vigne, se partageaient amicalement les récoltes, mettant en commun les dépenses comme les bénéfices. La brouille vint avec l'héritage, à la mort du père.

Celui-ci, parlant un jour du partage des biens, avait dit mystérieusement: "Entendez-vous à l'amiable. Tirez au sort ce que vous pourriez être deux à désirer, bien que chaque chose ait son équivalent. Celui d'entre vous qui aura l'armoire y trouvera un trésor dont je lui souhaite de profiter, car il le rendra heureux pour le reste de ses jours."

Aucun des deux frères n'avait bronché en entendant ces paroles, et le vieux ne se doutait guère de la scène tragique que cela devait amener.

Le vieux père Ballu mourut. Un soir d'été, après avoir ramassé la brassée d'herbe quotidienne destinée aux lapins, il se sentit las, se coucha et ne se releva plus. Trois jours après, il était au cimetière.

* * *

Maintenant, les deux frères sont dans la cuisine à supputer la par qui revient à chacun:

— Je prends la terre de Piébouédel, dit l'aîné.

— Bien. Et moi, la terre de Dardaillon, répond le cadet.

— Pour les raisins blancs, garde les chasselas du cimetière et laisse-moi les servans de la Cronzade.

— Entendu. Nous sommes d'accord.

— Tiens-tu à la luzerne de Bigoure?

— Non. Tu peux la prendre. J'aurai en échange le champ de Castan.

Voilà pour les terres. Partageons le mobilier. Nous avons chacun notre lit et celui du vieux ne vaut guère. Pas la peine d'en parler. Mais il y a le buffet et l'armoire qui se valent. A toi le buffet. A moi l'armoire.

— Je préfère l'armoire, garde le buffet.

— Tu ne vas pas, je suppose...

— Je vais, et tu n'as rien à supposer.

— Je suis l'aîné: c'est à moi de choisir le premier.

— Tu as choisi jusqu'ici comme tu as voulu. Pour une fois, c'est à moi de choisir.

— Tu ne choisiras pas, ou sinon...

— Je choisirai, et tu ne m'en empêcheras pas.

* * *

Les deux frères s'étaient levés, pâles de colère, l'insulte à la bouche. Une courte lutte. Victor renversa Albert sur le plancher dallé où sa tête sonna contre les carreaux de ciment. Quand Victor le lâcha, il râlait.

Alors, pris d'une ardeur sauvage, l'aîné courut à la cachette où le vieux mettait les clés et revint ouvrir l'armoire. Il fit tous les tiroirs que remplissaient des boites contenant des couverts en argenterie, du linge de table, et, enfin, une grande enveloppe cachetée. Le trésor, sans doute, le trésor annoncé jadis par leur père, mystérieusement. Il l'ouvrit. C'était une feuille de papier où Ballu avait écrit ses dernières recommandations. Il lût:

"A celui de mes fils, qui héritera de l'armoire.

"Garde pour ton frère une inaltérable amitié, car tu es du même sang que lui. Que le partage des biens ne divise pas. Le mieux serait de ne pas émietter l'héritage paternel et d'y vivre, comme de mon vivant, sans distinguer le mien du tien. Mais si la loi vous force à faire deux parts, elle ne vous oblige pas à devenir étrangers l'un à l'autre. Demeurez donc unis autant que vous le pourrez. L'isolement sera pour chacun de vous une faiblesse, comme l'union a été une force. Soyez les frères jusqu'au bout. Le sang comme la religion vous le prêchent, pour votre bonheur commun."

Cette voix d'outre-tombe avait bouleversé Victor Ballu. Il revint vers Albert qui, assis sur le plancher, reprenait ses sens:

— Tiens, lui dit-il. Voilà le trésor que j'ai trouvé dans l'armoire. Elle est à toi, si tu la veux encore. Mais ne préfères-tu pas continuer comme autrefois sans distinguer nos deux parts? Je suis trop vieux pour me marier, et tu n'as pas assez de santé pour fonder une famille. Continuons comme du temps de notre père. Veux-tu?

— Je veux bien, dit Albert.

* * *

Grâce au trésor laissé par le vieux, l'armoire, objet de litige, a porté bonheur aux deux enfants, un moment ennemis.

A. Fulgran.

—:*:—

Puisque nous sommes en Carême

Nous ne pouvons tous observer le précepte du jeûne et de l'abstinence; nous ne pouvons non plus y suppléer en assistant à la messe chaque jour. Encore moins avons-nous le courage de pratiquer des mortifications corporelles. Sommes-nous, pour cela, dispensés de l'obligation de faire pénitence? je ne crois pas, et je suis sûr que vous êtes de mon avis. Allons, soyons généreux envers Notre-Seigneur et tâchons d'emboîter le pas derrière nos pères, ces Canadiens du bon vieux temps. Ah! c'est qu'ils ne se faisaient pas tirer l'oreille, eux, pour remplir à la lettre les prescriptions du carême. Le soir du *Mardi Gras*, c'était entendu, les hommes allaient serrer pipe et tabac dans un coin du grenier, où ils les laissaient cachés jusqu'à l'aube de Pâques. Le jeu de cartes et les dominos étaient enfouis dans un tiroir du grand buffet; la cruche de vin de cerises était descendue à la cave et nos braves femmes de mères ajoutaient de nouvelles invocations et oraisons à la prière du soir, déjà passablement longue. La même loi du renoncement n'existe-t-elle pas aussi bien de nos jours? On serait porté à penser le contraire, en voyant les portes grandes ouvertes des théâtres, des cabarets et des lieux d'amusements. "C'est la mode", donne-t-on pour excuse; "tout le monde agit ainsi et il n'est personne qui mette trêve à ses réjouissances habituelles." Eh bien! moi, je crois que cette immortification, pour être universelle, n'en est pas moins coupable et je crains que ceux qui s'y laissent aller ne passent de mauvais quarts d'heure au purgatoire, sinon en enfer. Pour nous, ne marchandons pas notre générosité et retranchons de grand coeur quelques délassements permis, *puisque nous sommes en carême.*

—:*:—

Comment nettoyer les brosses à cheveux

Servez-vous d'eau froide et d'un peu de soude ou d'ammoniaque. Après les avoir rincées, à l'eau claire et pure, mettez-les sur le côté pour sécher, afin que l'eau ne dissoude pas la colle qui tient les soies en place.

—:*:—

Pour empêcher les bouchons de coller

En frottant l'intérieur du goulot des bouteilles avec un peu de glycérine, on empêchera les bouchons de s'y coller.

—:*:—

Comment donner du lustre au linge

Un peu de borax en poudre ajouté à l'empois froid donne au linge un peu plus de raideur et un peu de térébenthine ajoutée à l'empois bouilli donne du lustre.

Une poignée de bons conseils

Promène-toi deux heures tous les jours.

Dors sept heures toutes les nuits; Lève-toi aussitôt que tu es éveillé.

Travaille dès que tu es levé.

Ne mange pas plus qu'il n'est nécessaire.

Ne bois pas plus que ne l'exige ta soif.

Ne parle que lorsqu'il est nécessaire.

N'écris que ce que tu pourras prouver.

Ne commence que ce que tu pourras achever.

N'entreprends que ce que permettent tes forces.

Ne traite qu'avec des personnes honorables.

Le Coin des Enfants

Riches et pauvres

Penchée sur sa table, avec beaucoup d'application, Monique copie un modèle d'écriture:

Les pauvres ont besoin des riches; mais les riches ont aussi besoin des pauvres.

— Ah! non, par exemple, s'écrie-t-elle en relevant la tête; ce n'est pas vrai!

— Qu'est-ce qui n'est pas vrai, Monique? lui demande sa mère.

— Cette devise que je lis dans mon cahier d'écriture, écoute, maman: *Les pauvres ont besoin des riches* — ça, c'est juste; *mais les riches ont aussi besoin des pauvres,* cela ne l'est pas.

— Mais si, ma fille.

— Vraiment? Je ne crois pas.

— Parce que tu n'es encore qu'une enfant inexpérimentée, à qui la vie a toujours souri. Tu changeras d'avis plus tard.

— Oh! non, maman; les personnes riches, qui peuvent avoir tout ce qu'elles veulent avec leur argent, n'ont pas du tout besoin des pauvres.

— Quelle erreur, mon enfant! D'abord, il est des choses que la plus grande fortune ne peut procurer; ensuite, les pauvres sont utiles aux riches, quand ce ne serait que pour leur apprendre à faire la charité, mais nous avons besoin d'eux encore dans bien d'autres cas. Seulement, ce serait trop long de te l'expliquer aujourd'hui. Il faut te dépêcher de finir ton devoir, si tu veux aller au village avec la bonne. Je t'envoie porter des secours à la pauvre mère Nanette.

Oh! je serai bien contente de l'accompagnier, maman; j'aime beaucoup Rosine et Suzon, j'ai du chocolat en réserve pour elles.

La mère Nanette était une bonne vieille, restée sans ressources, avec ses deux petites filles orphelines à sa charge; la mère de Monique l'aidait beaucoup, et Monique elle-même gâtait les enfants.

Un quart d'heure plus tard, la fillette partit, tout heureuse, pour voir l'humble famille.

Sa joie était grande en rentrant à la maison.

— Ah! maman, si tu savais comme elles ont été contentes! Les jupons et les souliers leur vont à merveille; le bouillon a fait bien plaisir à la bonne grand'mère, et les deux soeurs étaient ravies du pot de confitures; j'ai glissé le billet de dix francs sous le chandelier, comme tu me l'avais recommandé...et elle ajouta avec un sourire un peu malicieux: en attendant d'avoir besoin des pauvres, je suis bien contente que nous leur soyons utiles.

Sa mère ne répondit pas.

Quelques jours plus tard, Monique, en descendant l'escalier avec sa vivacité accoutumée, tomba si malheureusement qu'elle se donna une sérieuse entorse.

Le médecin, après lui avoir prodigué ses soins, prononça un terrible arrêt: la malade devait rester allongée, immobile, pendant plusieurs semaines.

Monique pleura beaucoup.

En vain ses parents essayèrent-ils de lui faire prendre patience, lui apportant des livres nouveaux, des jeux tranquilles, des albums à enluminer; l'ennui, le terrible ennui s'empara de la recluse. Elle n'avait, dans le pays, aucune amie qui pût venir lui tenir compagnie et ses parents, peu mondains, ne recevaient presque personne.

Monique bâillait, pleurait, s'énervait.

Trois jours après l'accident, Rosine et Suzon se présentèrent à la villa. Elles avaient appris la maladie de Monique et venaient prendre de ses nouvelles.

Celle-ci fut ravie de les voir. Les trois fillettes entamèrent une longue et intéressante conversation, qui durait encore deux heures plus tard.

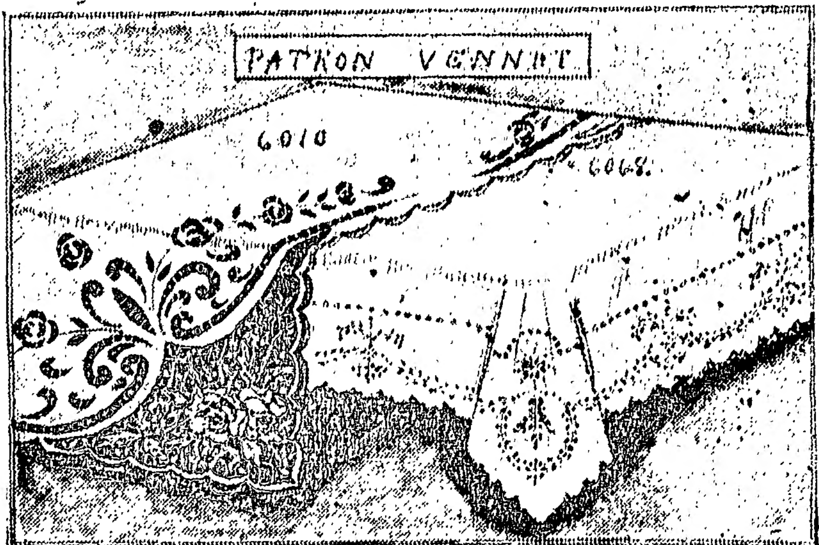
— Revenez demain, je vous prie, supplia la malade au moment du départ.

— Certainement, Mademoiselle, puisque cela vous fait plaisir.

Elles revinrent, en effet, le lendemain et les jours suivants, s'arrangeant pour passer quotidiennement, à tour de rôle ou ensemble, quand leurs occupations le permettaient, plusieurs heures avec Monique, lui apportant des fleurs, des fruits, lui contant les nouvelles, partageant ses jeux et lui enseignant à fabriquer de charmants petits ouvrages avec des joncs tressés.

Maintenant, Monique ne s'ennuyait plus. Elle était gaie, de bonne humeur et prenait très bien son mal en patience. Elle-même s'étonnait de la rapidité avec laquelle passait le temps.

Quand elle put recommencer à marcher, sa première sortie se fit en compagnie de Rosine et de Suzon. Les trois fillettes étaient maintenant amies inséparables, et Monique avait reconnu, à son profit, que les riches peuvent avoir besoin des pauvres.



No. 6010, superbe dessin au richelieu, Nappe de grande apparence, carrée, 54e pcs.
Le patron sur papier décalquable au carbone, port compris 20c
Avec un supplément de 3c, les patrons égarés par la malle seront remplacés.
Etampée sur pure toile glacée, port et assurance compris $8.80
Etampée sur toile l'Union glacée, port et assurance compris $6.90
Etampée sur pure toile française, port et assurance compris $9.40
Pour broder cette nappe, il faut 2 douzaines de coton M.F.A. à 45c la douz.
No. 6068, petite nappe de 36 pcs, joli dessin à l'anglaise, ou anglaise et plumetis.
Le patron sur papier décalquable au carbone, port compris 20c
Avec 3c de supplément, les patrons sont remplacés en cas de perte par la malle.
Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15c, port compris.
Petite feuille de papier carbone, bleu, blanc, rouge ou noir, port compris, 8c la feuille, 2 pour 15c.
Etampée sur toile l'union glacée, port et assurance compris $3.00
Etampée sur pure toile glacée, port et assurance compris $4.00
Etampée sur pure toile française, brin rond, port et assurance compris $4.40
Pour broder cette nappe, il faut 1 douzaine et demie de coton M.F.A. à 45c la douzaine.
Echantillonnage par brodeuse française, $1.00 ou plus, suivant l'importance de travail demandé.

Adressez-vous au
PATRIOTE DE L'OUEST
PRINCE-ALBERT
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

Le 9 février courant avait lieu dans la salle paroissiale une soirée récréative donnée sous les auspices du cercle local français des "Grain Growers" ainsi que du cercle d'Arborfield de l'A.C.F.C.

Il y eut, au cours de la veillée, chants et musique fournis par nos artistes locaux. On apprécia spécialement M. Xavier Soucy et son jeune fils Léo, qui rendirent plusieurs sélections de violon et de guitare. Les quatre délégués du district, qui se sont rendus à Prince-Albert, il y a quelque temps, pour rencontrer la commission du C.N.R., MM. Auguste Hudon, Albert Marchildon, Raymond Courteau et Wilfrid Lussier, donnèrent chacun à leur tour un rapport détaillé du travail qu'ils avaient fait ainsi que du résultat de leur mission.

Durant la soirée on distribua à plusieurs reprises d'excellente "tire" canadienne qui avait été fournie par le cercle des "Grain Growers". M. W. Lussier avait charge de présider la réunion et il s'acquitta de sa tâche à la satisfaction de tous. Une centaine de personnes environ y assistait.

Vers la fin de la soirée on s'occupa de réorganiser le cercle local de l'A.C.F.C. 35 personnes donnèrent leurs noms comme membres pour l'année courante. Les personnes dont les noms suivent furent choisies comme officiers pour 1923.

Président: M. l'abbé G. Carpentier, curé.

Vice-président: M. Auguste Hudon.

Sec.-trés.: M. Raymond Courteau.

Conseillers: Mmes Zénon Chamberland, Alph. Voyer, MM. Arthur Daoust, Wilfrid Lussier, Maurice Courteau et Zén Chamberland.

On nomma les messieurs suivants délégués du cercle à la Convention de Prince-Albert: M. l'abbé Carpentier, Jos. P. Hudon et Albert Valois.

— L'assemblée annuelle du district d'école "Goyer" avait lieu samedi le 10 courant. M. F. Xavier Soucy, syndic, fut nommé pour représenter le district à la Convention de Prince-Albert.

:*:

MEYRONNE, Sask.

— Mlle Couronna Ste-Marie est partie pour Chicago pour aller passer quelque temps en promenade chez des amies. De là elle se rendra à Montréal pour aller demeurer chez des parents.

DEBDEN, SASK.

— M. Omer Demers a été choisi pour assister à la convention de l'A.C.F.C., à Prince-Albert.

Lundi dernier, en l'église St-Jean-Baptiste, M. l'abbé J.-E Joyal a béni le mariage de Mlle Rose-Alma Jean, fille de M. Delphis Jean, avec M. Ernest Bernard, fils de feu François Bernard.

Les mariés avaient pour témoins M. Narcisse Cyr et M. Delphis Jean. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par un groupe d'Enfants de Marie et par la Chorale régulière. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

Aux nouveaux époux, nous souhaitons une longue lune de miel sans ombre ni faiblesse.

— La joute de dames pour le championnat du nouveau club de Debden aura lieu les 12, 14 et 16 mars et non en février tel qu'annoncé dans le *Patriote* du 7 février.

Baptême — M. et Mme Willie Sévigny, un fils, baptisé Joseph-Georges-Ernest. Parrain et marraine; Georges Paquet et Laura Paris, son épouse.

:*:

HOEY, Sask.

A l'occasion de la convention de Prince-Albert le cercle local de l'A. C. F. C. s'est réorganisé. Il compte une quarantaine de membres. Le cercle a donné, le 9 février, un Whist qui fut un véritable succès. Après un petit programme musical et un goûter qui suivirent la partie de cartes, les membres du cercle nommèrent leurs délégués à la Convention de Prince Albert et élirent leurs officiers pour l'année 1923. Le bureau de direction se compose comme suit: président, Louis Charbonneau; vice-président, J. W. Boucher; secrétaire-trésorier, M. Hallé; conseillers, MM. Thomas Lefaivre, A. Motut, A. Lavergne, A. Papen et Mme A. Labonté. Une séance récréative est en préparation pour le mois de mars.

:*:

SAINT-LOUIS, Sask.

Le gros événement de la semaine est sans contredit notre élection de commissaire d'école pour le district d'Oxford. Notre curé sort victorieux de la lutte avec une majorité de 8. C'est le premier coin dans la racine d'un arbre malsain. Espérons que nous serons bientôt maîtres de la position. Nos catholiques ont bien fait leur devoir, ils méritent des félicitations. Evidemment, il se rencontre toujours quelques défections en pareil cas, mais grâce à Dieu les traitres ou les lâches étant si peu nombreux, la victoire a été facile. Il reste à prouver à nos frères séparés que nous sommes encore les meilleurs éducateurs, parce que nous avons, par conscience comme par expérience, les seuls principes possibles en éducation; c'est ce qui ne manquera pas de se faire.

Et nous attendons la convention avec impatience, dans notre monde ici. Les délégués seront nombreux, si on en croit dame rumeur. Tant mieux! Il faut que cette convention compte dans l'histoire de notre Association, plus nécessaire que jamais.

— Le bazar de notre couvent, qui doit avoir lieu les 26 et 27 courant, fait le sujet de toutes les causeries par le temps qui court. C'est à qui en ferait davantage. Vraiment le zèle des dames et des demoiselles est admirable. Espérons que le bon Dieu nous donnera une température favorable. Et ce sera un gros succès.

:*:

MARCELIN, Sask.

Le 12 courant nous avions une partie de cartes au profit de notre nouvelle église. Vu la rigueur de la température, l'assistance n'était pas très nombreuse, mais la qualité suppléait à la quantité. Les parties furent chaudement contestées. Résultat: 1er prix des dames, remporté par Mme L. Ranger; prix pour les hommes, M. A. Desautels. Le prix de consolation fut décroché par Mme Labrosse mère.

Causerie ou plutôt conférence avec tête et queue, pétillante d'esprit et d'à-propos, pleine de conseils pratiques, le tout brodé de couleurs les plus vives et des nuances les plus chatoyantes. Quoi d'étonnant? C'était M. l'abbé Brodeur, de Prince-Albert, qui en faisait les frais. Merci à l'orateur.

M. l'abbé Paquette dit ensuite quelques mots de remerciements à M. l'abbé Brodeur pour sa très belle et très patriotique conférence.

Deux délicieuses chansons françaises, "Hourra frimas" et "Jeanne d'Arc," chantées par Melles Gaillon et Marin et M. A. Desjardin, avec à l'harmonium Mlle A. Fendelet.

M. Archambault, de sa voix de stentor, nous chanta "Ça fait plaisir."

Quelques mots de M. Bertrand à propos de la prochaine convention de Prince-Albert.

J'oubliais de mentionner que M. l'abbé Brodeur, tout en étant un orateur entraînant, est aussi un joueur de euchre émérite. Il frappe d'estoc et de taille.

Mais le morceau de résistance de notre soirée fut le réveillon. L'appétit, aiguisé par le froid, faisait faire des prodiges. Aussi c'était plaisir de voir chacun déguster les excellentes tartines et les non moins succulents gâteaux.

— Le 23, grande joute de hockey entre Richard et Marcelin. Résultat, 3 pour Marcelin, 1 pour Richard. Le soir, sauterie à l'hôtel. Beaucoup de danseurs; mais déception: très peu de danseuses!...

— On dit que Marcelin aura bientôt un boulanger. Il sera le bienvenu. On dit aussi que M. Beaubien va transporter ses pénates à St-Walburg. Succès. Que ne dit-on pas encore?

— La vague de froid que nous avons subie ayant diminué les provisions de combustible, notre populaire président des syndics avait fait venir un char de charbon. Deux jours après, tout était déchargé et vendu. Sage prévoyance.

LAFLECHE, Sask.

Assemblée des directeurs du cercle local du 9 février 1923.

Présents: L. Thibodeau, M. le Curé, F. X. Boileau, N. Cantin et P. Bourdy.

Boileau-Cantin — Que M. Eugène Bachelu, F.-X. Lizée et Louis Lizée veuillent bien accepter d'aller en délégation auprès des directeurs du North Laflèche Telephone, afin de leur demander, au nom des personnes de langue française, que s'ils décident de changer l'opérateur actuel, de profiter de la circonstance pour engager un opérateur bilingue, tel que demandé par l'Association Catholique Franco-Canadienne. Adopté à l'unanimité.

Bourdy-Boileau — Qu'une somme de $10.00 soit votée pour l'achat de petits tracts et brochures qui seront mis à notre bibliothèque et distribués gratuitement. Adopté.

Boileau-M. le Curé — Que le secrétaire soit autorisé à faire faire les améliorations nécessaires à l'installation de notre nouvelle bibliothèque, ces dépenses ne devant pas dépasser $25.00. Adopté.

M. le Curé-Boileau — Que MM. N. Cantin, Bourdy et Boileau soient chargés de solliciter les cotisations des anciens membres qui ne se sont pas encore mis en règle pour cette année. Adopté.

Boileau-Cantin — Que le secrétaire prenne l'opinion de Mme H. Dumélie à propos du cercle de l'A. C. F. C. de la mission de Plessis.

Bourdy-Boileau — Que notre cercle organise une série de quatre parties de cartes au profit de l'église, (profit net), la première partie commençant le dimanche 18 février, et continuant chaque dimanche. Adopté à l'unanimité.

Cantin-Bourdy — Que M. F.-X. Boileau soit nommé organisateur en chef. Adopté.

Assemblée générale du 12 février.

M. F.-X. Boileau parle du devoir des commissaires d'école, M. P. Belisle dit qu'actuellement les taxes sont déjà très élevées.

M. F.-X. Lizée-N. Cantin — Que les délégués de la Franco à la Convention protestent contre les mesures du département de l'éducation au sujet des instituteurs venant de la province de Québec. Adopté.

Résolution à présenter à la Convention: N. Cantin - F.-X. Lizée — Que les directeurs d'un cercle n'aient pas le droit de faire aucune dépense de plus de $25.00 sans le consentement de l'assemblée générale. Adopté.

Que l'A. C. F. C. ait une sorte de cérémonie d'initiation pour l'entrée des nouveaux membres, ceci afin de subvenir aux besoins financiers de la société. Adopté.

Eugène Bachelu-F.-X. Lizée — Notre cercle se prononce en faveur d'une coopérative d'achat et invite M. Bourdy à expliquer à la Convention les avantages que procurerait une commission provinciale pour l'achat du charbon et de la corde d'engerbage. Adopté.

Cantin-Belisle — Que M. F.-X. Boileau, délégué de la commission d'école, soit muni d'une lettre de créance et soit considéré comme délégué de notre cercle. Adopté.

:*:

SAINT-VICTOR, Sask.

Le téléphone à Saint-Victor — La patience et la persévérance sont les plus rares des qualités, il n'en est pas de plus nécessaire pour réussir dans toute entreprise. Depuis longtemps déjà, nous avions fait une demande pour avoir le téléphone à Saint-Victor et nos demandes réitérées avaient toujours été refusées. Les autorités de la compagnie à Régina s'opposaient fortement à notre projet; elles alléguaient toutes sortes de prétextes pour essayer de nous détourner de cette idée. Enfin, grâce à notre ténacité, le bienfondé de nos démarches a été pris en considération, et finalement nous avons réussi. Nous avons maintenant, depuis le 1er janvier, le téléphone à longue distance à Saint-Victor. Nous félicitons de tout coeur tous ceux qui ont travaillé à cet important projet et en particulier M. le notaire Dosithée Lalonde, qui en a été l'âme dirigeante.

La compagnie limitée du téléphone rural de Saint-Victor compte actuellement 25 actions. Elle a été incorporée à Régina le 26 avril 1922.

— L'école de Saint-Victor s'est ouverte le 12 février. Nous avons le plaisir de saluer notre nouveau professeur pour l'école de Saint-Victor dans la personne de M. Ovila Brunelle. M. Brunelle est un Canadien français de la province de Québec. Il a fait ses études classiques et sa philosophie au séminaire de Trois-Rivières. Il est bachelier ès sciences de l'Université Laval de Québec. Il a enseigné trois ans dans la province de Québec avant de venir s'établir dans l'Ouest canadien. A son arrivée dans cette province, il a suivi les cours de l'école normale de Saskatoon pour la province avec grand succès. M. Brunelle enseigne depuis un an dans la Saskatchewan. Nous sommes heureux du choix que la commission scolaire de Saint-Victor vient de faire. Nous l'en félicitons.

:*:

Le coût de la vie en Europe

Paris — Le coût de la vie se stabilisé un peu par tout le monde, à l'exception de certains pays d'Europe, notamment la France, l'Italie, l'Allemagne et la Pologne, d'après les statistiques que donne le Bureau International du travail.

En France les prix montent continuellement depuis le mois de février 1922.

Le coût de la vie en Italie augmente depuis le mois de mai dernier.

:o:

Morte à 117 ans

Richmond Hill, Ont. — Mme Susan Augusta Maxwell, la plus vieille citoyenne du Canada et l'une des figures les plus intéressantes du comté de York, est morte à sa résidence à l'âge de 117 ans. Elle est une des survivantes de ceux qui se sont réfugiés au Canada lors de l'émancipation des nègres aux Etats-Unis. Son mari et quatre de ses enfants sont morts il y a quelques années.

On ne donnera plus l'heure au téléphone

Montréal — "Hello? Central? Quelle heure est-il, s'il vous plaît?" Voilà une question qui ne devra plus se poser à Montréal. La Cie Bell annonce que ses téléphonistes ont reçu ordre de ne plus répondre aux personnes qui demandent l'heure à tout bout de champ.

Le gérant F. G. Webber déclare: "Chaque matin, entre 8 et 10 heures, les téléphonistes reçoivent environ 8,000 demandes pour l'heure."

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 29

Ce n'était pas sans intention que Jules, qui avait sur le coeur la pincée de l'aimable Elise, proposa un jeu au moyen duquel il espérait tirer sa revanche. Voici ce jeu: une dame, assise dans un fauteuil, commençait par choisir une personne pour sa fille: on lui mettait ensuite un bandeau sur les yeux, et il lui fallait alors, à l'inspection du visage et de la tête seulement, deviner laquelle était sa fille de tous ceux qui s'agenouillaient devant elle, la tête enveloppée d'un châle ou d'un tapis: chaque fois qu'elle se trompait, elle devait payer un gage. C'était souvent un jeune homme, un vieillard, une vieille femme qui s'agenouillait, la tête ainsi couverte: de là résultaient des quiproquos.

Quand ce fut le tour d'Elise de trôner, elle ne manqua pas de choisir Jules pour sa fille, ou son fils, comme il plaira au lecteur, afin de le martyriser un peu pendant l'inspection. Le jeu commence: tout le monde chante en choeur à chaque personne qui s'agenouille aux pieds de la dame aux yeux bandés:

Madame est-ce là votre fille *(bis)*,
En boutons d'or, en boucles d'argent.
Les mariniers sont sur leur banc.

La dame voilée doit répondre par le même refrain.

Oui, c'est là ma fille *(bis)*,

Ou bien:

Ce n'est pas ma fille *(bis)*,
En boutons d'or, en boucles d'argent.
Les mariniers sont sur leur banc.

Après l'inspection de plusieurs têtes, Elise, entendant sous le châle les rires étouffés de Jules, crut avoir enfin saisi sa proie. Elle palpe la tête: c'est bien celle de Jules, ou peu s'en faut; le visage, à la vérité, est un peu long, mais ce diable de Jules a tant de ressources pour se déguiser! N'a-t-il pas déjà mystifié toute une compagnie, pendant une soirée entière, sous le déguisement d'habits du temps de Louis XIV, après avoir été présenté comme une vieille tante arrivée le jour même de France? Sous ce déguisement n'a-t-il pas eu l'audace d'embrasser toutes les jolies dames de la réunion, y compris Elise elle-même. Quelle horreur! Oui, Jules est capable de tout! Sous cette impression, tremblante de joie, elle pince une oreille: un cri de douleur s'échappe, un sourd grognement se fait entendre, suivi d'un aboiement formidable. Elise arrache son bandeau et se trouve face à face d'une rangée de dents menaçantes: c'était Niger. Comme chez le fermier Detmont de Walter Scott, dont tous les chiens s'appelaient *Pepper*, chez les d'Haberville, toute la race canine s'appelait *Niger* ou *Nigra*, suivant le sexe, en souvenir de deux de leurs aïeux que Jules avait ainsi nommés, lors de ses premières études au collège, pour preuve de ses progrès.

Elise, sans se déconcerter, ôte son soulier à haut talon, et tombe sur Jules, qui tenait toujours Niger à bras-le-corps, s'en servant comme d'un bouclier, et le poursuit de chambre en chambre, suivie des assistants riant aux éclats.

Heureux temps, où la gaieté folle suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maitres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements dispendieux des tables chez les Canadiens ruinés par la conquête! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le coeur de ceux qui les habitaient! On improvisait des dortoirs pour l'occasion; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accomodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Ces hommes, qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne.

La folle gaieté ne cessait que pendant le sommeil, il renaissait le matin. Comme tout le monde portait alors de la poudre, les plus adroits s'érigeaient en perruquier, voire même en barbiers. Le patient, entouré d'un ample peignoir, s'asseyait gravement sur une chaise; le coiffeur improvisé manquait rarement alors d'ajouter à son rôle, soit en traçant avec la houppe à poudrer une immense paire de favoris à ceux qui en manquaient: soit en allongeant démesurément un des favoris de ceux qui en étaient pourvus, au détriment de l'autre; soit en poudrant les sourcils à blanc. Le mystifié ne s'apercevait souvent de la mascarade que par les éclats de rire des dames, lorsqu'il faisait son entrée au salon.

La société se dispersa au bout de trois jours, malgré les instances de Monsieur et de Madame d'Haberville pour les retenir plus longtemps. Arché seul, qui avait promis de passer un mois avec ses anciens amis, tint parole et resta avec la famille.

CHAPITRE DIX-HUITIEME

Ainsi passe sur la terre tout ce qui fut bon, vertueux, sensible! Homme, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux; tu n'existes que par le malheur; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée!

Chateaubriand

CONCLUSION

Après le départ des convives, on vécut dans la douce intimité de famille d'autrefois. Jules, que l'air vivifiant de la patrie avait retrempé, passait une grande partie de la journée à chasser avec de Locheill: l'abondance du gibier dans cette saison faisait de la chasse un passe-temps très agréable. On soupait à sept heures, on se couchait à dix: et les soirées paraissaient toujours trop courtes, même sans le secours des cartes.

Jules, ignorant ce qui s'était passé entre sa soeur et de Locheill sur les rives du Port-Joli, ne laissait pas d'être frappé des accès de tristesse de son ami, sans néanmoins en pénétrer la cause. A toutes ses questions sur ce sujet, il ne recevait qu'une réponse évasive. Comme il pensa à la fin en avoir deviné la cause, il crut, un soir qu'ils veillaient seuls ensemble, devoir aborder franchement la question.

— J'ai remarqué, mon frère, tes accès de mélancolie, malgré tes efforts pour nous en cacher la cause. Tu es injuste envers nous, Arché, tu es injuste envers toi-même. Fort de ta conscience dans l'accomplissement de devoirs auxquels un soldat ne peut se soustraire, tu ne dois plus songer au passé. Tu as rendu, d'ailleurs, d'assez grands services à toute ma famille en leur sauvant une vie qu'elle devait perdre dans le naufrage de l'*Auguste*, pour être quitte envers elle; c'est nous, au contraire, qui te devons une dette de reconnaissance que nous ne pourrons jamais acquitter. Il est bien naturel que, prévenus d'abord par les rapports de personnes que les désastres de 1759 avaient réduites à l'indigence et qu'oubliant tes nobles qualités, des amis, même comme nous, aigris par le malheur, aient ajouté foi à ces rapports envenimés; mais tu sais qu'une simple explication a suffi pour dissiper ces impressions, et te rendre toute notre ancienne amitié. Si mon père t'a gardé rancune pendant longtemps, c'est qu'il est dans sa nature, une fois qu'il se croit offensé, de ne vouloir prêter l'oreille à aucune justification. Il t'a maintenant rendu toute sa tendresse; nos pertes sont en grande partie réparées, et nous vivons plus tranquilles sous le gouvernement britannique que sous la domination française. Nos habitants, autres Cincinnatus, comme dit mon oncle Raoul, ont échangé le mousquet pour la charrue. Ils ouvrent de nouvelles terres, et, dans peu d'années, cette seigneurie sera d'un excellent rapport. La petite succession que j'ai recueillie aidant, nous serons bien vite aussi riches qu'avant la conquête. Ainsi, mon cher Arché, chasse ces noires vapeurs qui nous affligent, et reprends ta gaieté d'autrefois.

De Locheill garda longtemps le silence, et répondit après un effort pénible:

— Impossible, mon frère: la blessure est plus récente que tu ne le crois, et saignera pendant tout le cours de ma vie, car tout mon avenir de bonheur est brisé. Mais laissons ce sujet; j'ai déjà été assez froissé dans mes sentiments les plus purs: un mot désobligeant de ta bouche ne pourrait qu'envenimer la plaie.

— Un mot désobligeant de ma bouche, dis-tu, Arché! Qu'entends-tu par cela? L'ami, le frère que j'ai quelquefois offensé par mes railleries, sait très bien que mon coeur n'y avait aucune part; que j'étais toujours prêt à lui en demander pardon. Tu secoues la tête avec tristesse! Qu'y-a-t-il, bon Dieu, que tu ne peux confier à ton ami d'enfance, à ton frère, mon cher Arché? Je n'ai jamais eu, moi, rien de caché pour toi: tu lisais dans mon âme comme dans la tienne, et tu paraissais me rendre la réciproque. Tu semblais aussi n'avoir aucun secret pour moi. Malédiction sur les événements qui ont pu refroidir ton amitié!

— Arrête, s'écria Arché; arrête mon frère, il est temps! Quelque pénibles que soient mes confidences, je dois tout avouer plutôt que de m'exposer à des soupçons qui, venant de toi, me seraient trop cruels. Je vais te parler à coeur ouvert, mais à la condition expresse que, juge impartial, tu m'écouteras jusqu'à la fin sans m'interrompre. Demain, demain seulement, nous reviendrons sur ce pénible sujet; jusque-là, promets-moi de garder secret ce que je vais te confier.

— Je t'en donne ma parole, dit-Jules en lui serrant la main.

De Locheill raconta alors, sans omettre les moindres circonstances, l'entretien qu'il avait eu récemment avec Blanche; et, allumant une bougie, il se retira, en soupirant, dans sa chambre à coucher.

Jules passa une nuit des plus orageuses. Lui qui n'avait étudié la femme que dans les salons, dans la société frivole du faubourg Saint-Germain, ne pouvait comprendre ce qu'il y avait de grand, de sublime, dans le sacrifice que s'imposait sa soeur: de pareils sentiments lui semblaient romanesques, ou dictés par une imagination que le malheur avait faussée. Trop heureux d'une alliance qui comblait ses voeux les plus chers, il se décida, avec l'assentiment d'Arché, à un entretien sérieux avec Blanche, bien convaincu qu'il triompherait de ses résistances: elle l'aime, pensa-t-il, ma cause est gagnée.

L'homme avec toute son apparente supériorité, l'homme dans son vaniteux égoïsme, n'a pas encore sondé toute la profondeur du coeur féminin, de ce trésor inépuisable d'amour, d'abnégation, de dévouement à toute épreuve. Les poètes ont bien chanté sur tous les tons cette Eve, chef-d'oeuvre de beauté, sortie toute resplendissante des mains du Créateur; mais qu'est-ce que cette beauté toute matérielle comparée à celle de l'âme de la femme vertueuse aux prises avec l'adversité. C'est là qu'elle se révèle dans tout son éclat: c'est sur cette femme morale que les poètes auraient dû épuiser leurs louanges. En effet, quel être pitoyable que l'homme en face de l'adversité! c'est alors que, pygmée méprisable, il s'appuie en chancelant sur sa compagne géante, qui, comme l'Atlas de la fable portant le monde matériel sur ses robustes épaules, porte, elle aussi, sans ployer sous le fardeau, toutes les douleurs de l'humanité souffrante! Il n'est point surprenant que Jules, qui ne connaissait que les qualités matérielles de la femme, crût triompher aisément des scrupules de sa soeur.

— Allons, Blanche, dit Jules à sa soeur après dîner, le lendemain de l'entretien qu'il avait eu avec son ami; allons, Blanche, voici notre Nemrod écossais qui part, son fusil sur l'épaule, pour nous faire manger des sarcelles à souper; voyons si nous gravirons l'étroit sentier qui conduit au sommet du cap, aussi promptement que dans notre enfance.

— De tout mon coeur, cher Jules; cours en avant, et tu verras que mes jambes canadiennes n'ont rien perdu de leur agilité.

Le frère et la soeur, tout en s'aidant des pierres saillantes, des arbrisseaux qui poussaient dans les fentes du rocher, eurent bien vite monté le sentier ardu qui conduit au haut du cap; et là, après un moment de silence, employé à contempler le magnifique panorama qui se déroulait devant leurs yeux, Jules dit à sa soeur:

— Ce n'est pas sans dessein que je t'ai conduite ici: je désire t'entretenir privément sur un sujet de la plus grande importance. Tu aimes notre ami Arché; tu l'aimes depuis longtemps: et cependant, pour des raisons que je ne puis comprendre, par suite de sentiments trop exaltés qui faussent ton jugement, tu t'imposes des sacrifices qui ne sont pas dans la nature, et tu te prépares un avenir malheureux, victime d'un amour que tu ne pourras jamais extirper de ton coeur. Quant à moi, si j'aimais une Anglaise, et qu'elle répondit à mes sentiments, je l'épouserais sans plus de répugnance qu'une de mes compatriotes.

Les yeux de Blanche se voilèrent de larmes; elle prit la main de son frère, qu'elle pressa dans les siennes avec tendresse, et répondit:

— Si tu épousais une Anglaise, mon cher Jules, je la recevrais dans mes bras avec toute l'affection d'une soeur chérie; mais ce que tu peux faire, toi, sans inconvenance, serait une lâcheté de la part de ta soeur. Tu as payé noblement ta dette à la patrie. Ton cri de guerre "à moi, grenadier!" électrisait tes soldats dans les mêlées les plus terribles; on a retiré deux fois ton corps sanglant de nos plaines encore humides du sang de nos ennemis, et tu as reçu trois blessures sur l'autre continent. Oui, mon frère chéri, tu as payé noblement ta dette à la patrie, et tu peux te passer la fantaisie d'épouser une fille d'Albion. Mais, moi, faible femme, qu'ai-je fait pour cette terre asservie et maintenant silencieuse: pour cette terre qui a pourtant retenti tant de fois des cris de triomphe de mes compatriotes? Est-ce une d'Haberville qui sera la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada? Il est naturel, il est même à souhaiter que les races françaises et anglo-saxonne, ayant maintenant une même patrie, vivant sous les mêmes lois, après des haines, après des luttes séculaires, se rapprochent par des alliances intimes; mais il serait indigne de moi d'en donner l'exemple après tant de désastres: on croirait, comme je l'ai dit à Arché, que le fier Breton, après avoir vaincu et ruiné le père, a acheté avec son or la pauvre fille canadienne, trop heureuse de se donner à ce prix. Oh! jamais! jamais!

Et la noble demoiselle pleura amèrement, la tête penchée sur l'épaule de son frère.

— Tout le monde ignorera, reprit-elle, tu ne comprendras jamais toi-même toute l'étendue de mon sacrifice! mais ne crains rien, mon cher Jules, ce sacrifice n'est pas au-dessus de mes forces. Fière des sentiments qui me l'ont inspiré, toute à mes devoirs envers mes parents, je coulerai des jours paisibles et sereins au milieu de ma famille. Et sois certain, continua-t-elle avec exaltation, que celle qui a aimé constamment le noble Archibald Cameron de Locheill, ne souillera jamais son coeur d'un autre amour terrestre. Tu as fait, Jules, un mauvais choix de ce lieu pour l'entretien que tu désirais, de ce cap d'où j'ai tant de fois contemplé avec orgueil le manoir opulent de mes aïeux, remplacé par cette humble maison construite au prix de tant de sacrifices et de privations. Descendons maintenant; et, si tu m'aimes, ne reviens jamais sur ce pénible sujet.

— Ame sublime! s'écria Jules.

Et le frère et la soeur se tinrent longtemps embrassés en sanglotant.

Arché, après avoir perdu tout espoir d'épouser Blanche d'Haberville, s'occupa sérieusement d'acquitter la dette de gratitude qu'il devait à Dumais. Le refus de Blanche changeait ses premières dispositions à cet égard et lui laissait plus de latitude; car lui aussi jura de garder le célibat. Arché, que le malheur avait mûri avant l'âge, avait étudié bien jeune et de sang-froid les hommes et les choses; et il en était venu à la sage conclusion qu'il est bien rare qu'un mariage soit heureux sans amour mutuel. Bien loin d'avoir la fatuité de presque tous les jeunes gens, qui croient de bonne foi que toutes les femmes les adorent, et qu'ils n'ont que le choix des plus beaux fruits dans la vaste récolte des coeurs, de Locheill avait une humble opinion de lui-même. Doué d'une beauté remarquable et de toutes les qualités propres à captiver les femmes, il se faisait remarquer de tout le monde par ses manières élégantes dans leur simplicité, lorsqu'il paraissait dans une société; mais il n'en était pas moins aussi modeste que séduisant, et croyait, avec la Toinette de Molière, que les grimaces d'amour "ressemblent fort à la vérité." J'étais pauvre et proscrit, pensait-il, j'ai été aimé pour moi-même: qui sait, maintenant que je suis riche, si une autre femme aimerait en moi autre chose que mon rang et mes richesses, en supposant toujours que mon premier, mon seul amour, pût s'éteindre dans mon coeur? Arché se décida donc au célibat.

Le soleil disparaissait derrière les Laurentides, lorsque de Locheill arriva à la ferme de Dumais. Il fut agréablement surpris de l'ordre et de la propreté qui régnaient partout. La fermière, occupée des soins de sa laiterie, assistée d'une grosse servante, s'avança au-devant de lui sans le reconnaître, et le pria de se donner la peine d'entrer dans la maison.

— Je suis ici, je crois, dit Arché, chez le sergent Dumais.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

Mort du R. P. Grandin, O. M. I.

Le Provincial des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan succombe à Paris, à la suite d'une opération — Cinquante ans de missions dans l'Ouest Canadien.

Une dépêche d'Edmonton nous apporte la triste nouvelle de la mort du R. P. Henri Grandin, O.M.I., provincial des Oblats pour l'Alberta, survenue la semaine dernière à Paris. Il était parti pour la France au commencement de janvier dans l'intérêt de sa santé. Peu de jours après son arrivée il avait subi une grave opération qui paraissait avoir bien réussi. Cependant, étant donné son âge avancé, la secousse a été trop forte pour lui et il a succombé.

Nous regrettons vivement que les circonstances ne nous permettent pas d'essayer de tracer les traits de cette intéressante figure qui vient de disparaître. Le vénérable défunt représentait près de cinquante ans de missions dans l'Ouest Canadien. Il possédait de remarquables qualités d'administrateur et a rempli presque dès le début les plus hautes fonctions dans son ordre.

Le Père Grandin était un neveu du premier évêque de Saint-Albert, Mgr Grandin. Venu de France au Canada avant d'être entré dans les ordres, il avait fait son noviciat dans la province de Québec et avait été ordonné prêtre à Saint-Albert le 30 novembre 1875. Après avoir occupé divers postes dans les missions du Nord, c'est lui qui avait été le premier desservant régulier d'Edmonton, en 1883.

En 1905, lorsque Mgr Legal, très pris par l'administration de son diocèse, demanda à être relevé de la charge de vicaire des missions de l'Alberta, ce fut le Père Grandin qui lui succéda. Il déploya à ce poste, pendant dix-sept ans, une énergie infatigable. Les souffrances qu'il endura pendant les dernières années ne parvinrent pas à altérer sa bonne humeur et son robuste optimisme.

Depuis le départ du Père Grandin pour la France, le R. P. Naessens remplissait à sa place les fonctions de provincial.

"Le Patriote de l'Ouest" offre aux Pères Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, affligés par la perte de leur vénéré supérieur, ses respectueuses sympathies.

L'église catholique de Ponteix est détruite par le feu

La statue miraculeuse de Notre-Dame d'Auvergne est seule sauvée.

Ponteix, Sask. — Jeudi soir à 9 h. 40, le feu s'est déclaré dans l'église de Ponteix et l'a complètement détruite avec tout son contenu, à l'exception d'une statue. Les pertes totales s'élèvent à $40,000. Elles sont presque entièrement couvertes par les assurances.

Rien à faire

Le feu avait déjà pris une telle extension avant d'être découvert, que les pompiers volontaires se rendirent compte qu'il était inutile de songer à combattre les flammes. Leurs efforts se bornèrent donc à aider les personnes habitant le voisinage de l'église à sortir leurs meubles dans la rue, car on craignait que le feu ne se propageât. Il soufflait alors un vent de dix milles à l'heure, ce qui causa quelque anxiété pour le presbytère et les autres bâtiments voisins de l'église.

Statue sauvée

La fameuse statue de la Sainte-Vierge apportée de France par M. l'abbé Royer et qui remonte, croit-on, à plus de 500 ans, a été sauvée. C'est tout ce que l'on a pu sauver du contenu de l'église, qui renfermait un grand nombre d'objets précieux: peintures, statues, vases sacrés, vêtements sacerdotaux, etc.

L'église de Ponteix était neuve, elle avait été construite il y a environ quatre ans. C'était un bel édifice avec un clocher très haut, possédant plusieurs cloches irrémédiablement perdues.

N.D.L.R. — La sympathie de tous les catholiques est acquise à M. l'abbé Napoléon Poirier, curé de Ponteix, et à ses paroissiens, dans la redoutable épreuve qu'ils subissent.

Prince-Albert

La souscription de l'A. C. F. C. pour le Congrès

Voici la liste complète des personnes qui ont bien voulu souscrire pour aider aux frais de la Convention:

S.G. Mgr Prud'homme $25.00
L'Honorable Aug. Turgeon . 25.00
La Bonne Presse Limitée 25.00
Abbé J.-H. Brodeur 10.00
[illegible] 10.00
D. Frémont 5.00
Charles Renaud 5.00
J. E. Morrier 5.00
W.-D. [illegible] 5.00
A. C. Lassier 5.00
A. P. Codin 5.00
M. J. MacCloskey 5.00
Cyrille Létourneau 5.00
Armand Renuart 5.00
Jules Casgrain 5.00
Dr A. Montreuil 5.00
S. Jaspar 5.00
Mlle Yvonne Gagnon 3.00
Abbé F. Joly, Blaine Lake ... 5.00
Gustave Carrier 5.00
Major F. J. A. Demers 5.00
W. A. Legault 5.00
Joseph [illegible] 5.00
Ernest Labrie 1.00
Chevaliers de Colomb 10.00
Autre don en valeur fait par les Chevaliers de Colomb pour décorations 40.00
Morin et Peiffer 5.00
Alfred Paré 5.00
A. Lemieux 5.00
Philippe Hébert 2.00
Henri Lacroix 5.68
Frank Russel 5.00
Georges Morael 0.50
M. Normandin 2.00
M. Lachance 3.00
Un ami 2.00

Total $269.00

Merci à tous les généreux souscripteurs.

Disons aussi que cette jolie somme a été recueillie grâce au dévouement de MM. J. A. Fortin et J. E. Morrier, qui ont visité chacun des souscripteurs à domicile.

Les délégués de Prince-Albert à la Convention

Le cercle local de l'A. C. F. C. a tenu une brève réunion dimanche, dans l'après-midi, pour nommer les délégués de Prince-Albert à la Convention. Les six délégués suivants ont été choisis: MM. J. A. Fortin, abbé J.-H. Brodeur, H. Lahaye, Ch. [illegible], W. A. Legault, A. Lemieux.

S. G. Mgr Prud'homme est de retour de l'Est

S. G. Mgr Prud'homme est rentré à Prince-Albert vendredi soir, après avoir visité plusieurs villes de l'Est du Canada et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Il est revenu enchanté de son voyage et en excellente santé.

De Saint-Boniface à Québec, Mgr Prud'homme a voyagé en compagnie de Mgr Mathieu. De là il s'est rendu à Montréal, Boston, Fall River et autres villes de la Nouvelle-Angleterre où il s'est surtout occupé de colonisation. Ses efforts pour établir un courant d'émigration vers le nord de la Saskatchewan portent des fruits et depuis le mois d'août il a déjà réussi à faire venir 75 familles des Etats-Unis.

:*:

— M. Henri Bruyère, de Notre-Dame de Lourdes, Man., passe quelques jours à Prince-Albert, où il est l'hôte de M. et Mme Donatien Frémont.

— Nous regrettons d'apprendre que M. Jean Denis est malade à l'hôpital de la Sainte-Famille. Son gendre, M. Quinbrot, qui a dû faire un séjour à la même institution à la suite d'un accident, a pu regagner ces jours-ci son foyer.

Le prix du sucre monte

Montréal — La Canada Sugar Company annonce une hausse de $1.00 par 100 livres; il y avait déjà eu une augmentation de 15 et 10 sous les jours précédents. Cela fait une hausse totale de $1.45 par 100 livres depuis le commencement de 1923. Les raffineurs vendent actuellement le sucre granulé $9.50 les 100 livres en sacs.

:*:

Nouveau représentant de Québec dans la Commission des chemins de fer

Ottawa — M. Onésiphore Talbot, ancien député de Bellechasse, a été nommé représentant de la ville de Québec dans le bureau de direction des chemins de fer nationaux.

Les Québecois sont surpris

Québec — La nomination de M. Talbot semble avoir surpris la population de Québec. M. Talbot, dans une déclaration aux journaux, affirme qu'il travaillera dans l'intérêt de Québec et du Canada. Il déclare qu'il n'a pas l'ambition de servir un parti politique. Dans un premier-Québec, intitulé "Désappointement," l'"Evénement" dit qu'il n'y a probablement pas cinq personnes qui auraient songé à recommander M. Talbot à la position qu'il vient d'obtenir. Ce journal considère cette nomination comme étonnante. Il n'a pas "de bouquet à offrir à M. E. Lapointe lorsqu'il a fait faux bond aux voeux de tout Québec."

Il explique que M. Talbot, fonctionnaire civil, ne pourra même pas vaquer à ses occupations comme directeur des chemins de fer, sans l'autorisation du gouvernement.

Le "Chronicle" voit cette nomination avec plaisir. Il fait allusion aux services que le colonel Talbot a rendus durant la guerre.

On dit en certains milieux que des influences étrangères (d'Ontario) se sont longtemps objectées à la nomination d'un représentant de Québec.

:*:

Le bleu fatigue, le vert repose

On a signalé à l'Académie des sciences de nouvelles expériences de M. Emile Haas, démontrant que le bleu fatigue plus vite et plus fortement la rétine que toute autre couleur, et que, par contre, c'est avec le vert que les phénomènes de fatigue sont réduits au minimum. Il s'ensuit que nous serions prudents d'entourer d'une légère gaze verte nos ampoules d'éclairage et que l'été, sur les grandes routes, les lunettes vertes sont recommandables.

"Les petites soeurs hirondelles"

"Les petites soeurs hirondelles," c'est le nom populaire qui fut donné un jour à l'une de ces congrégations charitables, qui resteront le témoignage, la parure et le fruit de notre temps. Leur vrai titre, aujourd'hui connu dans le monde entier, c'est celui de "Petites soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres." Justement la Curie diocésaine de Paris vient d'ouvrir le procès préliminaire à la béatification de leur fondatrice et une main pieuse a publié ces jours-ci la biographie de cette sainte religieuse.

Il y a là une belle attestation de la fécondité catholique de notre France contemporaine.

C'était une petite ouvrière de Paris, malingre et disgracieuse de corps, autant que vigoureuse et rayonnante de coeur et de visage. Elle était née en plein coeur de la capitale, dans le quartier de Saint-Sulpice. Elle se nommait Antoinette Fage. Sa famille était fort pauvre. Elle gagnait péniblement sa vie comme couturière.

En 1860 elle avait 36 ans; des dames tertiaires de St. Dominique, ressuscitées par Lacordaire, — encore un des réveils religieux du dix-neuvième siècle, — ayant remarqué sa vertu et sa prudence, lui demandèrent de diriger un orphelinat qu'elles venaient de fonder. Antoinette Fage accepta, croyant trouver là l'utilisation de son dévouement. Mais Dieu la réservait pour un apostolat plus vaste et plus pénétrant.

Quelques années plus tard, un religieux de l'Assomption la rencontra. Il se nommait le Père Pernet. Les Assomptionnistes! c'est encore une des belles créations de notre époque, avec leurs missions, leurs pèlerinages et leurs oeuvres de propagande! Le Père Pernet, disciple du Père d'Alzon, fondateur de cette société, avait exercé son ministère auprès du peuple; il s'était épris des travailleurs pauvres et voulait les conquérir à force de bonté. Il rêvait d'une congrégation de soeurs, qui remplacerait, dans les familles dépourvues, les ménagères absentes ou malades. Il avait déjà trouvé, pour réaliser son dessein, deux filles du peuple; mais une seule avait persévéré et l'autre n'était point capable de diriger l'oeuvre naissante. Avec la seconde vue des saints, le Père Pernet jugea qu'Antoinette Fage avait les qualités requises à cette fonction. Il l'appela donc, comme Notre-Seigneur élisait ses disciples. A la première invitation, l'humble ouvrière, devenue directrice d'orphelinat, se récria, très effrayée: garder des malades, et, qui plus est, gouverner des gardes-malades, ce n'était pas du tout sa vocation. L'Assomptionniste insista. Antoinette Fage consentit par obéissance. Une fois de plus, selon la promesse de l'Ecriture, l'obéissance allait remporter la victoire.

C'était en 1864. Dix ans plus tard, les soeurs de l'Assomption, établies dans le quartier populaire de Grenelle, rue Violet, avec des essaims aux Batignolles, à Saint-Roch et dans le faubourg ouvrier de Levallois-Perret, recevaient l'approbation officielle du Cardinal archevêque de Paris. En 1863, Antoinette Fage, devenue Mère Marie de Jésus, mourait en odeur de sainteté, au milieu de ses filles: elle comptait des maisons nouvelles à Belleville, en plein foyer révolutionnaire, à Sèvres et à Creil, aux environs de Paris, et jusque dans ce faubourg populeux de Londres. En 1901, la Congrégation recevait enfin l'approbation de Rome; à cette époque elle possédait déjà plus de 400 soeurs et, depuis vingt ans, ce chiffre a singulièrement augmenté. Aujourd'hui la Société est répandue, non seulement dans plusieurs provinces de France et en Angleterre, mais encore en Italie, en Belgique, en Irlande, aux Etats-Unis, dans l'Argentine.

Ce qui caractérise les Petites Soeurs de l'Assomption et qui les a rendues si populaires, c'est leur admirable désintéressement dans le service des pauvres. Elles s'installent au chevet des ouvriers malheureux et malades; elles ne se bornent pas à les soigner; elles se transforment auprès d'eux en vraies ménagères; elles vont au marché, préparent et servent les repas, nettoient le logis, débarbouillent les enfants; et, en même temps, par leurs bonnes paroles et leurs bons soins, elles irradient de la confiance et de la joie. Deux règles strictes et qu'aucune exception n'a jamais violées, gouvernent leur action: elles ne servent uniquement que les pauvres et, de ces pauvres, elles n'acceptent rien, pas même un verre d'eau.

Ces petites servantes des pauvres ont été fondées par une ouvrière. Aujourd'hui, parmi elles, on pourrait découvrir des filles de haute race et de grande fortune, cachées sous le voile uniforme.

Sans prêcher, sinon par l'exemple et le dévouement, ces modestes et alertes "hirondelles" opèrent des merveilles. Lorsque, en 1897, elles présentèrent leur Constitution à Rome, elles pouvaient énumérer déjà 10,000 mariages réhabilités, 800 abjurations, 1000 baptêmes d'adultes, 5000 premières communions. Totaux plus que doublés aujourd'hui.

Autour d'elles, pour aider leur ministère ou pour consolider leur action, trois sociétés laïques ont fleuri. Des "Dames servantes" les assistent auprès des pauvres et se chargent d'apporter des secours ou d'accumuler des démarches, qui dépassent les possibilités des soeurs. Des "Fraternités" groupent, au nombre de plusieurs milliers, les hommes du peuple que cet apostolat charitable a convertis ou affermis, tandis que les mères de famille sont unies dans la confrérie des "Filles de Sainte Monique."

Deux traits, pour terminer, qui soulignent leur influence.

Il y a quelque vingt ans, le législateur exigea, des Congrégations nouvelles et non légalement reconnues, des demandes d'autorisation, — qui d'ailleurs, sur l'initiative de M. Combes, allaient être rejetées en bloc et sans examen. Les petites soeurs, qui malgré leur simplicité, se méfiaient, ne sollicitèrent aucune autorisation, elles se bornèrent à continuer sans bruit leur apostolat. Elles se mettaient en contravention; le gouvernement décida de les expulser. Les exécutions devaient commencer par leurs maisons de Grenelle et de Levallois-Perret, quartiers populaires, en majorité socialiste. A la première annonce du danger, ce furent les ouvriers qui se soulevèrent et qui montèrent la garde. L'autorité n'insista pas. Et, jamais plus, les soeurs ne furent inquiétées.

Voici quelques mois la Supérieure générale de la Société vint à mourir. Ses funérailles prirent l'ampleur d'une manifestation de deuil populaire. Une foule d'ouvriers, renonçant à une demi-journée de salaire, vinrent faire escorte, autour du Cardinal archevêque de Paris, au cercueil de cette "petite soeur." Et de hautes personnalités politiques se joignirent à ces hommes du peuple. Au premier rang de ces personnages, on reconnaissait M. Duval-Arnould, député, président de la Commission du Travail, et M. Louis Dubois, ancien ministre, et à ce moment, président de la Commission des Réparations. Tous deux font partie, comme zélateurs ou "décurions," des Fraternités de l'Assomption. Ils s'honorent d'être les servants de ces servantes des pauvres!

de François VEUILLOT.

:*:

Des boutons sur les manches

Frédéric Guillaume 1er, roi de Prusse, était un grand avare. C'est lui qui eut l'idée d'orner de boutons le bas des manches des uniformes militaires. Les soldats prussiens ayant l'habitude de se moucher en se passant le revers de leur manche sous le nez, les boutons avaient pour but d'apprendre la propreté à l'armée.

Si le fait n'est pas vrai, il est tout de même amusant comme invention.

:*:

TORONTO — A une assemblée des directeurs de l'association des journaux hebdomadaires canadiens, il a été décidé que la convention de cette année aurait lieu à Halifax au mois de juin.

MONTREAL — Une garde spéciale des Chevaliers de Colomb renforce la police spéciale qui veille sur l'église Saint-Michel à Saint-Lambert, à la suite des menaces reçues qu'elle allait être brûlée.

:*:

Complètement rétabli

"Durant trois mois j'avais été très malade avec des douleurs dans tout le corps. Mes membres étaient engourdis," écrit M. N. P. Anderson de Silverhill, Ala. "J'ai été traité par plusieurs médecins et ai essayé différentes médecines sans résultat. On me disait que mes ennuis étaient dus à mon grand âge, j'ai soixante-huit ans, et que rien ne pouvait être fait pour moi. J'ai pris six bouteilles du Novoro du Dr Pierre, et mes forces et ma santé sont maintenant complètement rétablies." Ce remède herbeux est le meilleur reconstituant, il agit sur le foie et les reins, régularise les intestins, facilite la digestion et reconstruit le système entier. Ce n'est pas une médecine de pharmacien, elle est fournie par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, écrire Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 113 5-8; No. 2, 111 7-8; No. 3, 109 3-8; No. 4, 104 3-8; No. 5, 97 7-8; No. 6, 90 7-8; fourrage, 81 3-8; voie 113 7-8.

Avoine — No. 2 C. W., 48 1-2; No. 3 C. W. et fourrage 1 extra, 44; fourrage No. 1, 42 1-4; fourrage No. 2, 41 1-2; rejetée, 38 3-4; voie, 48 3-4.

Orge — No. 3 C. W., 56 3-8; No. 4 C. W., 52; rejetée et fourrage, 46 3-4; voie, 56 1-2.

Lin — No. 1 N. W. C., 2.31 5-8; No. 2 C. W., 2.28 5-8; No. 3 C. W. et rejeté, 2.08 5-8; voie, 2.31 5-8.

Seigle — No. 2 C. W. 83 1-2.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire de Ste-Marthe No. 1546 une institutrice bilingue, catholique, diplômée pour la Saskatchewan. Ouverture le 15 mars ou 1er avril, pour 9 mois d'enseignement. S'adresser à F. Hudon, sec.-trés., Ste-Marthe, via Rocanville, Sask. 54-p

A VENDRE, à Vernon, B.C., $3,000. $1,200 comptant, maison de 9 pièces, moderne, centrale, entre école et bureau de poste. Jardin, lots 100x100. Adresse: 205 Langille St., Vernon, B.C. 51-p

A VENDRE — D'urgence, en plein centre canadien-français, entièrement de langue française, et possédant un pensionnat dirigé par des religieuses, une propriété composée de deux lots, une maison et une écurie; l'emplacement conviendrait également à un commerçant. S'adresser à M. Denizet, Willow Bunch, Sask. 50-53

JEUNE HOMME MARIE demande position chez fermier pour le 1er avril au plus tard. Adresser les offres sous initiales R. G., au *Patriote de l'Ouest*. 49-53

INSTITUTRICE DEMANDEE pour district scolaire Newville 610. Diplôme de 2ème classe. Ecole ouvre le 1er mars. Logis à même l'école. S'adresser à M. A. St-Jacques, secrétaire, Lac Pelletier.

ON DEMANDE — de bons hommes ne désirant pas mourir tout de suite, pour assurer leur vie à des conditions très avantageuses dans *La Sauvegarde*.

HOMME MARIE connaissant les deux langues demande emploi dans un magasin général. Expérience et excellentes références. S'adresser à casier 2, *Le Patriote de l'Ouest* 53 P

ON DEMANDE — Une institutrice possédant un certificat de 2ème classe, pouvant enseigner les deux langues. Ecole du 1er mars à Noël. Salaire, $1100. S'adresser à Albert Morin, sec.-trés., Spalding, Sask. 49-51

A VENDRE — Ferme de 320 acres, terre excellente, à 5 milles de Gravelbourg. Bonne maison, puits, etc., 2 milles de l'école. Pour prix et conditions, s'adresser à la Banque de Toronto, Gravelbourg, Sask. 50-54

MENAGERE DEMANDEE pour fermier, veuf ayant petit garçon de 6 ans. Maison confortable. S'adresser à M. P. H. Tremblay, Argo, Sask. 54P.

ON DEMANDE A LOUER — Dans le district de Prince-Albert, un quart ou une demi-section de terre, avec ou sans roulant. S'adresser au *Patriote*.

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entraînement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engineering Schools 119 20th St. E. Saskatoon. Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

REPRESENTANTS DEMANDES — Une des plus importantes manufactures du Canada dans les habits pour hommes désire s'assurer les services d'un certain nombre de représentants dans l'Ouest canadien pour vendre directement au consommateur des habits de toute première qualité à prix raisonnables.

Aucune demande ne sera considérée à moins que le candidat ne puisse fournir de bonnes références et des garanties sérieuses de solvabilité.

Un représentant sérieux et actif devrait se faire au moins $50.00 de salaire par semaine. En faisant sa demande, on est prié de mentionner le territoire qu'on pourrait couvrir. Pour détails s'adresser à: Albert J. Beland, 1552 Mance, Montréal, Qué. 47—

A VENDRE — Ferme de 160 acres dont 110 en culture, terrain de première classe. Bonne eau, bonne maison, bons bâtiments. Située à 2 milles du village de Marcelin. Pour plus amples informations, s'adresser à Boite 111, Marcelin, Sask. 53P.

A VENDRE — Une demi-section toute clôturée, près de Prince-Albert. Foin et eau en abondance, bonnes bâtisses près de l'église et de l'école, à un quart de mille d'un embranchement de chemin de fer. S'adresser boite 2, *Le Patriote de l'Ouest*.

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé de préférence instituteur, qualifié pour la Saskatchewan, pouvant enseigner les deux langues, pour l'école Grierson, ouverture entre le 15 février au 1er mars. S'adresser au sec.-trés., Chs Lescelleur, Vonda, Sask. [illegible]

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourrez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils et positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College. 119 20th St. E. Saskatoon. Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 38

A VENDRE — Magnifique ferme, environ 325 acres dont 200 acres en culture, excellente terre à blé, agréablement située sur les bords d'un beau lac. 1 mille de l'école, 4 milles de l'église, 6 milles de la station. Paroisse canadienne française, de la Saskatchewan nord. Cette ferme est toute clôturée et possède une bonne maison, écurie, 2 graineries, glacière. Prix et conditions de vente: $6,000 dont $1,000 comptant, balance $800 par année à 7 p.c. d'intérêt, ou $5,500 comptant. S'adresser au *Patriote*. 49P-51P-1P